



HAL
open science

7 et 9 rue de la Liberté à Mende

Odile MaufRAS, Luc Wozny

► **To cite this version:**

Odile MaufRAS, Luc Wozny. 7 et 9 rue de la Liberté à Mende. INRAP (Rapport de diagnostic). 2021, 150 p. halshs-03894433

HAL Id: halshs-03894433

<https://shs.hal.science/halshs-03894433>

Submitted on 12 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chronologie
Bas-Moyen Âge
Période moderne

Sujets et thèmes
Habitat urbain
Architecture

Mobilier
-

Le diagnostic archéologique du bâti des maisons Raynal et Peytavin, à Mende, à l'extrémité de la rue de la Liberté et à l'angle de la place au Beurre, a révélé le potentiel historique des deux propriétés avant leur rénovation. La première est une maison du XV^e siècle, avec cour, construite sur une parcelle assez étroite qui n'a pas autorisé la réalisation de grands corps de bâtiment, mais elle a été monumentalisée par la construction, en son centre, d'une puissante tour d'escalier en vis dont on imagine qu'elle dominait le bâti environnant. La maison Peytavin, mal datée, est élevée un à deux siècles plus tard, contre la précédente dont elle recoupe une partie. C'est une maison plus simple. L'une et l'autre sont dotées de caves débordant de l'emprise des parcelles et s'étendant partiellement sous la rue et la place. Les maisons semblent avoir présenté, dans leur état initial, des loges ou passages couverts côté rue et côté place, ainsi que des façades en encorbellement dans les étages. Elles ont évolué au cours du temps sans que leur structure d'origine ne soit fortement modifiée : la maison Raynal par une extension de son bâti sur sa cour et les deux demeures, peu après 1807, par le démantèlement des encorbellements et la réfection des façades alors frappées d'alignement.



Linteau et montant de porte de communication du premier étage de la maison Raynal au XV^e siècle
Cl. O. Mauftras

Code Inrap	D133078
Numéro de l'opération	SRA n° 1111939
Numéro de l'arrêté de prescription	SRA n° 76-2020-0051
Numéro de l'arrêté de désignation du responsable	SRA n° 76-2020-1057
Code INSEE	48095

Inrap
Midi-Méditerranée
561, rue Étienne Lenoir, Km Delta, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07 - Fax 04 66 36 29 13

www.inrap.fr

Occitanie, Lozère, Mende - 7 et 9 rue de la Liberté

Odile Mauftras

Rapport de diagnostic

Rapport de diagnostic

Occitanie, Lozère, Mende

7 et 9 rue de la Liberté



La dernière révolution de l'escalier monumental de la maison Raynal au XV^e siècle et son palier sommital, vus de dessous
Cl. L. Wozny



Cheminé de la pièce principale de la maison Raynal au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles
Cl. L. Wozny

par
Odile Mauftras et Luc Wozny

Inrap Midi-Méditerranée
Février 2021

Occitanie, Lozère, Mende

7 et 9, rue de la Liberté

Code INSEE
48 095

Arrêté de prescription
SRA n° 776-2020-0051

Opération archéologique
1111939

Code Inrap
D133078

par

Odile Mauftras
Luc Wozny

Inrap Midi-Méditerranée

561 rue Étienne-Lenoir, 30900 Nîmes

Tél. 04 66 36 04 07, midimed@inrap.fr

Février 2021

La consultation et l'utilisation de ce rapport s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs, ce qui emporte diverses contraintes auxquelles sont soumis tous les consultants et utilisateurs. Ainsi plus particulièrement, en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle :

- les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ;

- toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport) ;

- la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

5	I.	Données administratives, techniques et scientifiques
6		Fiche signalétique
7		Mots-clefs
8		Liste des intervenants
9		Notice scientifique
9		État du site
10		Localisation de l'opération
11		Arrêté de prescription
23		Projet scientifique d'intervention
26		Arrêté de désignation
27	II.	Résultats
29	1.	Introduction
29	1.1.	Circonstances de l'opération
29	1.2.	État des connaissances avant l'intervention
30	1.3.	Méthodologie
31	1.4.	Résultats
32	2.	Localisation
33	3.	Maison Raynal
33	3.1.	Demeure du XV^e siècle
34	3.1.1.	Aile méridionale
38	3.1.2.	Escalier
40	3.1.3.	Aile septentrionale
43	3.1.4.	Indices de datation
44	3.2.	Réfections et extensions
44	3.2.1.	Aile septentrionale
46	3.2.2.	Aile méridionale
47	3.2.3.	Extensions dans la cour
49	4.	Maison Peytavin
50	4.1.	Maison à loge
55	4.2.	Réfections
58	5.	Désordres
58	5.1.	Le mur MR1005, au nord
59	5.2.	Le mur MR1005, au sud
59	5.3.	La tour d'escalier ES1007
60	6.	Conclusion
60	6.1.	Acquis et limites
60	6.2.	Urbanisme
61		Bibliographie
62		Liste des figures

65

III. Inventaires techniques

66

Inventaire des vestiges archéologiques immobiliers

114

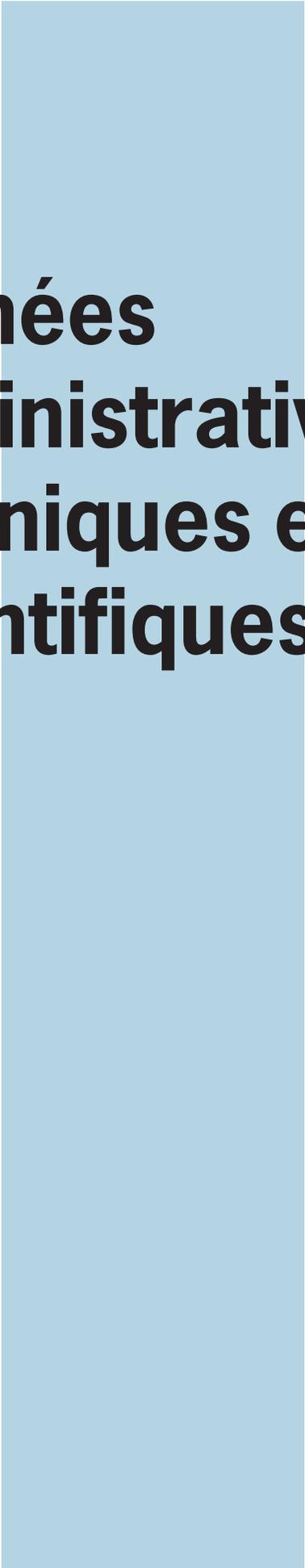
Inventaire des relevés de terrain / minutes de chantier

115

Inventaire des photographies

149

Inventaire de la documentation remise au SRA



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Occitanie

Département
Lozère

Commune
Mende

Adresse ou lieu-dit
7 et 9 rue de la Liberté

Codes

Code INSEE
48 095

Numéro d'opération archéologique
OA-1111939

Coordonnées géographiques et altimétriques d'encadrement selon le système national de référence Lambert 93

X : 739 675.31
Y : 6 380 030.92
Z : 731,50 m NGF (au niveau de la rue)

Références cadastrales

Commune
Mende

Année
2021

Section(s)
AS

Parcelle(s)
102, 103

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

Communauté de Communes
Cœur Lozère
Place Charles de Gaulle
48 000 Mende

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA n°76-2020-0051
du 29 janvier 2020

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
SRA n°76-2020- 1057
du 15 décembre 2020

Numéro de référence Inrap
D133078

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Communauté de Communes
Cœur Lozère
Place Charles de Gaulle
48 000 Mende

Nature de l'aménagement

Restauration et réhabilitation de
deux maisons de ville

Opérateur d'archéologie

Inrap Midi Méditerranée

Responsable scientifique de l'opération

Odile Maufra

Dates d'intervention

Fouille
du 6 au 13 janvier 2021

Post-fouille
du 13 janvier au 11 février 2021

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite
214 m² (surface au sol)

Surface diagnostiquée
214 m² au sol (6 niveaux : cave,
rez-de-chaussée, 2 à 4 étages)

Lieu de dépôt temporaire du mobilier

Centre archéologique Inrap
561 rue Etienne Lenoir
Km Delta
30900 Nîmes

Lieu de dépôt définitif du mobilier

Centre de Documentation
Archéologique du Gard
396, avenue Joliot Curie
30900 Nîmes

Mots-clefs

Chronologie

Paléolithique

- Inférieur
- Moyen
- Supérieur
- Épipaléolithique et Mésolithique

Néolithique

- Ancien
- Moyen
- Récent
- Final
- Chalcolithique

Âge du Bronze

- Ancien
- Moyen
- Final

Âge du Fer

- Hallstatt (premier âge du Fer)
- La Tène (second âge du Fer)

Antiquité romaine (gallo-romain)

- République romaine
- Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire

Époque médiévale

- Haut Moyen Âge
- Moyen Âge
- Bas Moyen Âge

Temps modernes

Époque contemporaine

- Ère industrielle
- Première Guerre mondiale
- Seconde Guerre mondiale

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Architecture
- Habitat urbain
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Drain
- Trace de plantation
- Foyer
- Four
- Fosse
- Fossé
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Habitat
- Puits
- Terre cuite architecturale
- Paléosol
- Entrepôt

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Os de faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription ...

Études annexes

- Géomorphologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de la céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Lapidaire
- Malacologie

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Delhoume, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Cyril Montoya, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Denis Guibeau, SRA	Ingénieur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Breuil, Inrap	Directeur scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Philippe Cayn, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi du chantier
Odile Maufras, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Delhoume, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Cyril Montoya, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Denis Guibeau, SRA	Ingénieur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Pierre Jouvencel, Inrap	Directeur Interrégional Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Jean-Yves Breuil, Inrap	Directeur scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Philippe Cayn, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi du chantier
Odile Maufras, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants techniques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Olivier Boudry, Inrap	Assistant technique	Logistique du chantier
Brigitte Thuilier, Inrap	Assistante technique	DICT
Jean-Paul Simonnet, Inrap	Conseiller Sécurité et Prévention	Suivi de l'opération et de la DICT
Jean-Sébastien Cocu, Inrap	Assistant de prévention	Suivi de l'opération et de la DICT
Christelle Gaudalet, Inrap	Gestionnaire du mobilier	Gestion du mobilier
Laure Métais, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Logistique du chantier
Hervé Rodéano, Inrap	Assistant gestionnaire des moyens du centre	Logistique du chantier

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Maufras, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération
Luc Wozny, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Frédéric Guibal, CNRS	Chargé de recherches hors classe	Spécialiste en dendrochronologie

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Maufras, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération
Véronique Lelièvre, Inrap	Dessinatrice - Infographe	Relecture du manuscrit
Frédérique Robin, Inrap	Dessinatrice - Infographe	Mise en page

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique du bâti des maisons Raynal et Peytavin, à Mende, à l'extrémité de la rue de la Liberté et à l'angle de la place au Beurre, a révélé le potentiel historique des deux propriétés avant leur rénovation. La première est une maison du XV^e siècle, avec cour, construite sur une parcelle assez étroite qui n'a pas autorisé la réalisation de grands corps de bâtiment, mais elle a été monumentalisée par la construction, en son centre, d'une puissante tour d'escalier en vis dont on imagine qu'elle dominait le bâti environnant. La maison Peytavin, mal datée, est élevée un à deux siècles plus tard, contre la précédente dont elle recoupe une partie. C'est une maison plus simple. L'une et l'autre sont dotées de caves débordant de l'emprise des parcelles et s'étendant partiellement sous la rue et la place. Les maisons semblent avoir présenté, dans leur état initial, des loges ou passages couverts côté rue et côté place, ainsi que des façades en encorbellement dans les étages. Elles ont évolué au cours du temps sans que leur structure d'origine ne soit fortement modifiée : la maison Raynal par une extension de son bâti sur sa cour et les deux demeures, peu après 1807, par le démantèlement des encorbellements et la réfection des façades alors frappées d'alignement.

État du site

Immeubles rendu en l'état, avec quelques sondages réalisés dans les enduits.

Localisation de l'opération

Localisation de l'opération

Occitanie, Lozère, Mende
 7-9 rue de la Liberté
 Abscisses : 739 675.31
 Ordonnées : 6 380 030.92
 Altitude : 731,5 m NGF



© SC25 TOPO TIF LAMB93 D2B IGN - 1 / 25000 réalisation O. Mauftras

 7 rue de la liberté

0 500 1000 m

Arrêté de prescription



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Courrier arrivé

- 2 FEV. 2020

Inrap Midi-Méditerranée

Arrêté n° 76-2020-0051 du 29/01/2020
portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Le Préfet de région ;

Vu le Code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté de délégation de signature de Monsieur le Préfet de la région Occitanie à Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, régulièrement publié au recueil des actes de la préfecture ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC04809519M0044, permis de construire, déposé par la Communauté de Communes Cœur Lozère pour le projet « 7 rue de la Liberté » localisé à MENDE (48), transmis par la Mairie de Mende et reçu en préfecture de région, au Service régional de l'archéologie, le 16 janvier 2020 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : modifications et réaménagement de deux maisons d'origine médiévale ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

Considérant que l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) est le seul opérateur habilité à réaliser un diagnostic sur le territoire concerné par le projet d'aménagement susvisé.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 7 rue de la Liberté », sis en :

RÉGION : OCCITANIE

• DÉPARTEMENT : LOZÈRE

COMMUNE : MENDE

Cadastré : Section : AS, Parcelles : 102, 103

Réalisé par : Communauté de Communes Cœur Lozère

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 214 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par le présent arrêté est attribuée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Article 3 - L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 4 - Objectifs scientifiques

L'opération de diagnostic archéologique permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques. Le cas échéant, elle devra rendre compte de leur nature, de leur nombre, de leur étendue, de leur chronologie et de leur degré de conservation.

Elle permettra ainsi d'évaluer l'impact du projet d'aménagement sur les vestiges éventuellement en place, afin de réunir les arguments justifiant une opération de fouille préventive.

Contexte archéologique :

L'emprise du projet se situe dans le cœur médiéval de la ville de Mende. Les deux bâtiments concernés étaient à l'origine inclus dans le projet du musée Ignon Fabre. Ils ont finalement été exclus de ce projet et donc de l'étude archéologique réalisée par A. Garnotel, J. Pech, C. Rivals et F. Guibal sur les bâtiments du musée. Cette étude, très complète, avait montré l'évolution de cet îlot urbain entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine. Toutefois, afin de véritablement comprendre l'articulation et l'évolution de cette partie de la ville, il manquait les données des deux parcelles faisant l'objet de la présente prescription. Elles sont en effet à la charnière entre deux espaces urbains qui ont profondément évolué entre le Moyen Âge et le temps présent.

Référence :

GARNOTEL A., PECH J., RIVALS C., GUIBAL F., 2018, *Mende (48), rue de l'Epine, L'îlot du musée Ignon-Fabre à Mende*, Rapport final d'opération, étude du bâti et sondages archéologiques, Mosaïques archéologie, Cournonterral, 361 p.

Article 5 - Principes méthodologiques

En premier lieu, l'opérateur doit impérativement prendre connaissance du travail d'A. Garnotel et de ses collègues afin d'acquérir une vision détaillée du contexte historique, archéologique et architectural du secteur urbain concerné.

Le Service Régional de l'Archéologie devra être tenu au courant du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives. L'abandon de certains secteurs en raison de contraintes trop fortes (accès impossible, etc.) devra obligatoirement faire l'objet d'une concertation entre le responsable scientifique de l'opération de diagnostic et l'agent du Service Régional de l'Archéologie en charge du dossier, avant d'être entériné par le Conservateur régional de l'Archéologie.

L'étude des bâtiments en élévation aura pour objectif de caractériser les différentes phases de construction et de modification. Cette analyse concerne l'ensemble des étages et les caves. À cette fin, des relevés et des plans seront réalisés, l'usage de la photogrammétrie est fortement conseillé pour la documentation des élévations qui témoigneraient de différentes phases de modification. La perception des différents éléments architecturaux nécessitera si besoin est le décroûtage partiel des murs. Des sondages dans les niveaux de sol peuvent également être réalisés. Des prélèvements de mortiers et/ou d'éléments architecturaux en bois sont envisageables pour préciser la datation (C14, dendrochronologie) et analyser les techniques de construction.

Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres anciens notamment).

Afin de permettre une meilleure coordination entre aménageur, opérateur, et services de l'État, des plans topographiques, avec indication des sondages et des structures archéologiques, seront fournis sous forme numérique, et géoréférencés, dès la fin de la phase de terrain de l'opération de diagnostic.

Article 6 - Responsable scientifique

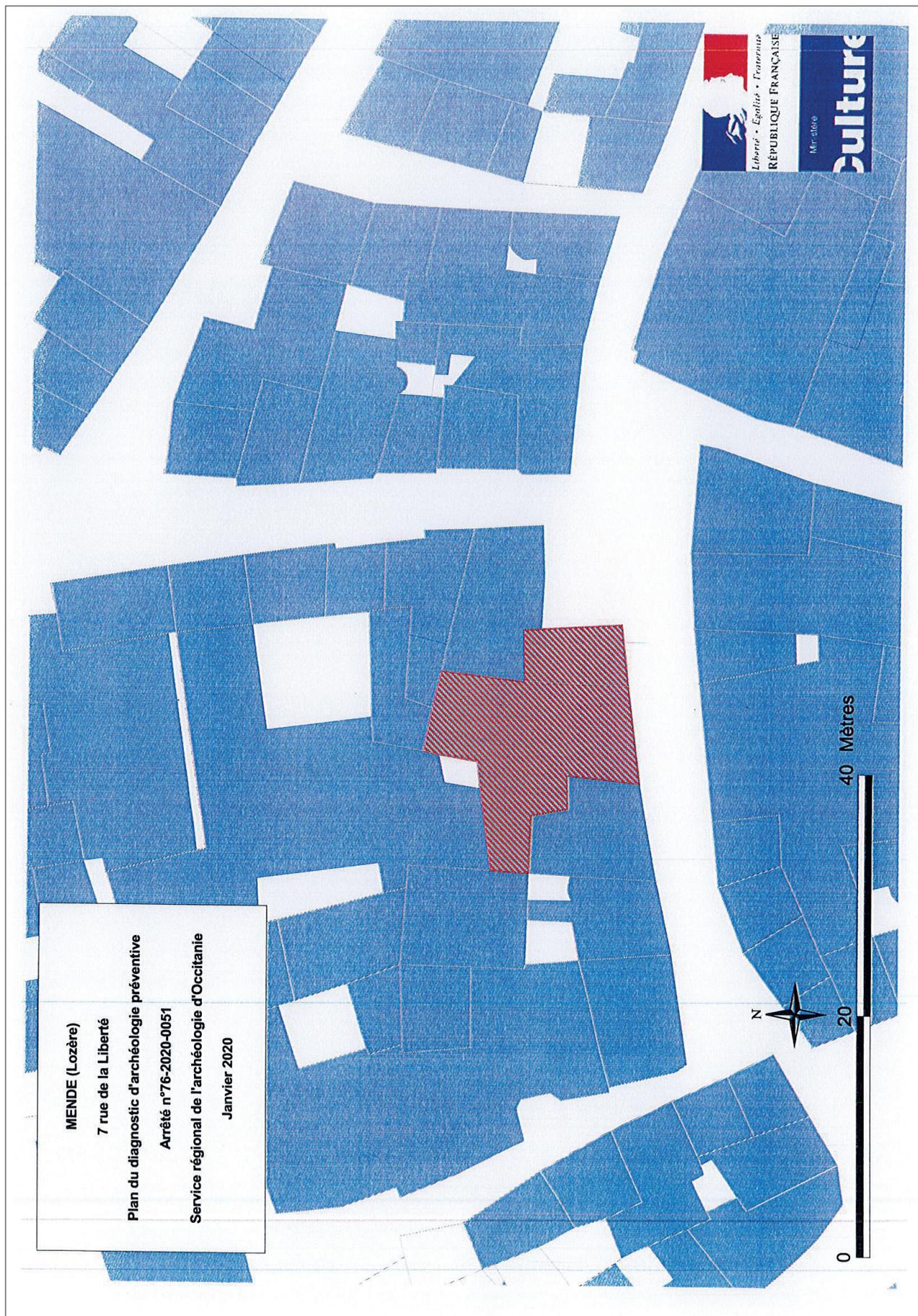
Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : pratique des études de bâti.

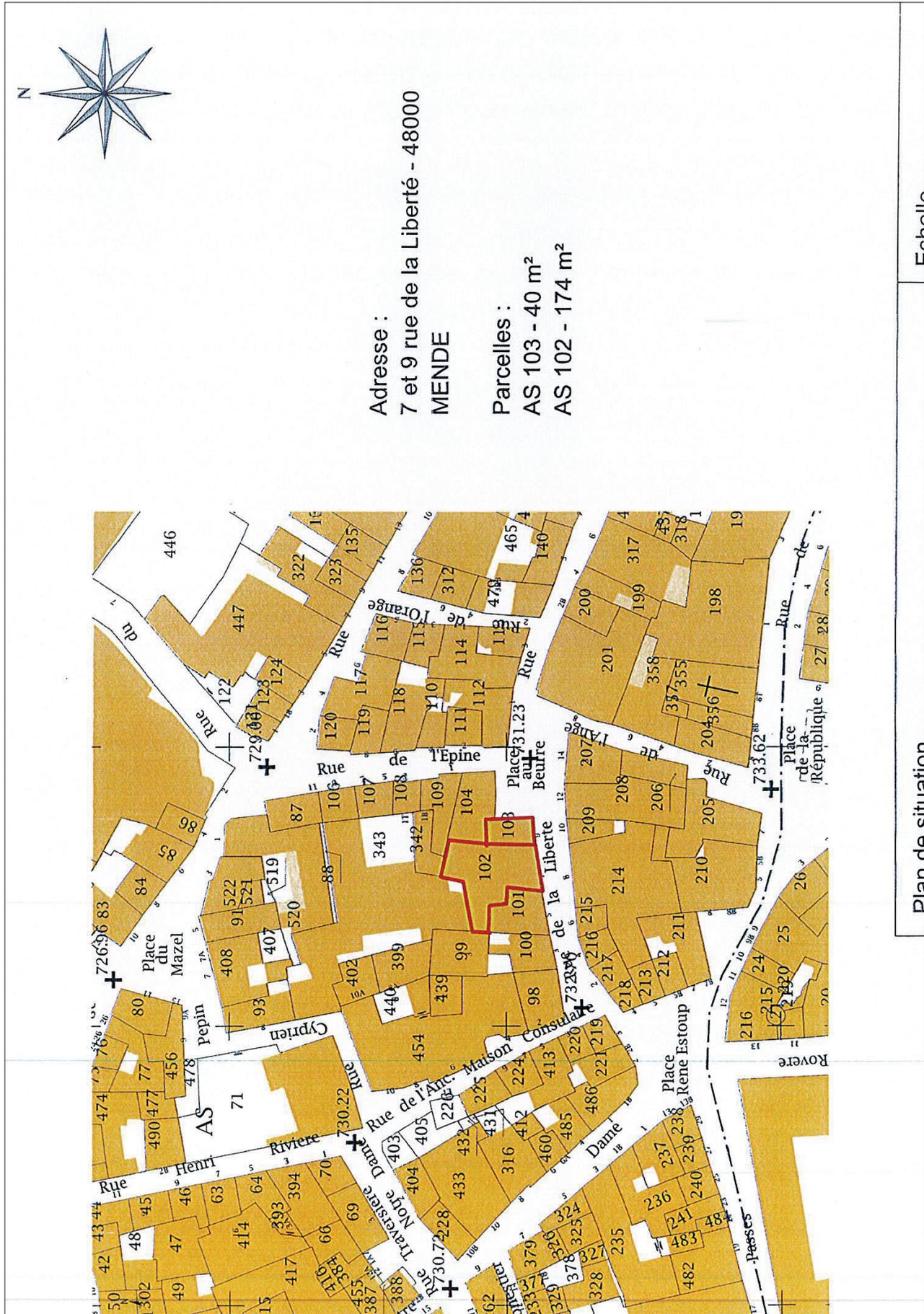
Article 7 - La Direction régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Mairie de Mende, à la Communauté de Communes Cœur Lozère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

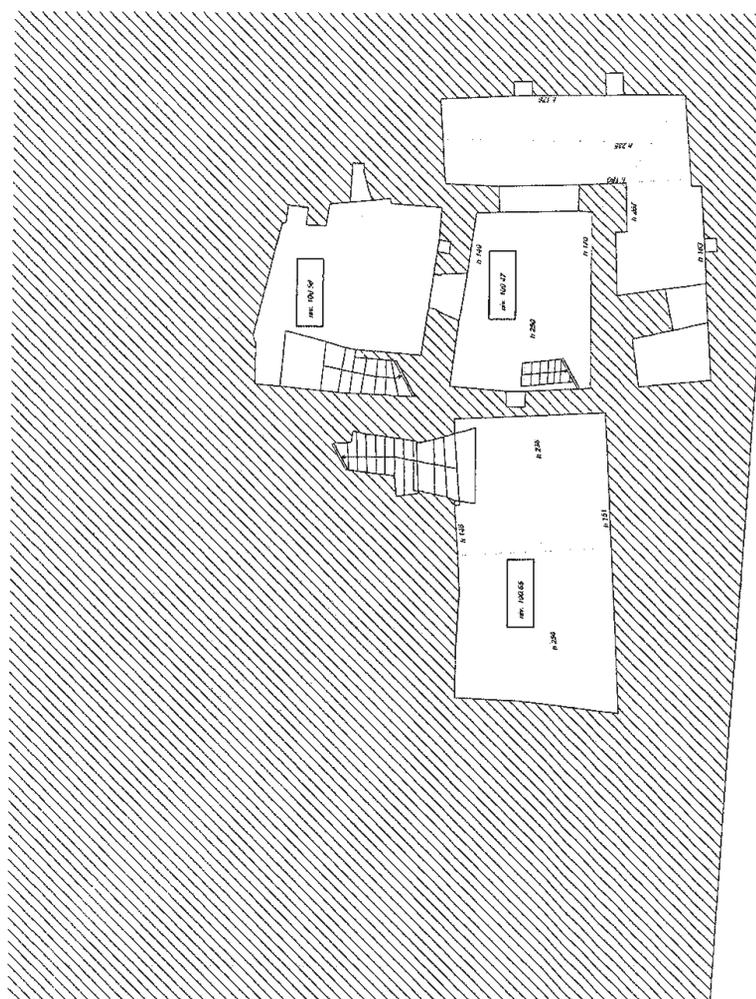
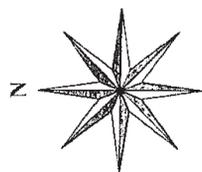
Fait à Montpellier, le 29 janvier 2020.

Pour le Préfet de région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
le Conservateur régional adjoint de l'archéologie


Cyril MONTOYA

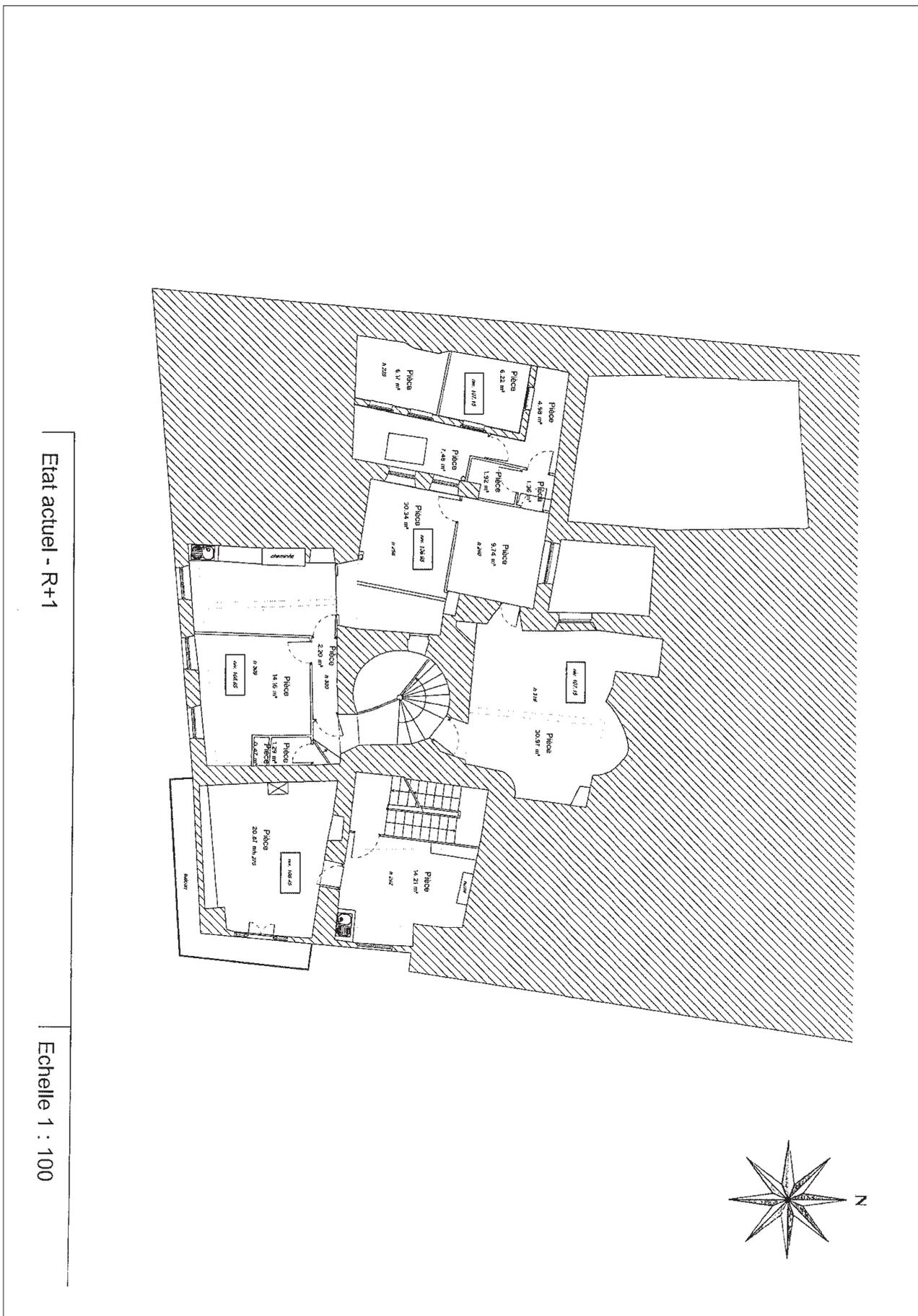


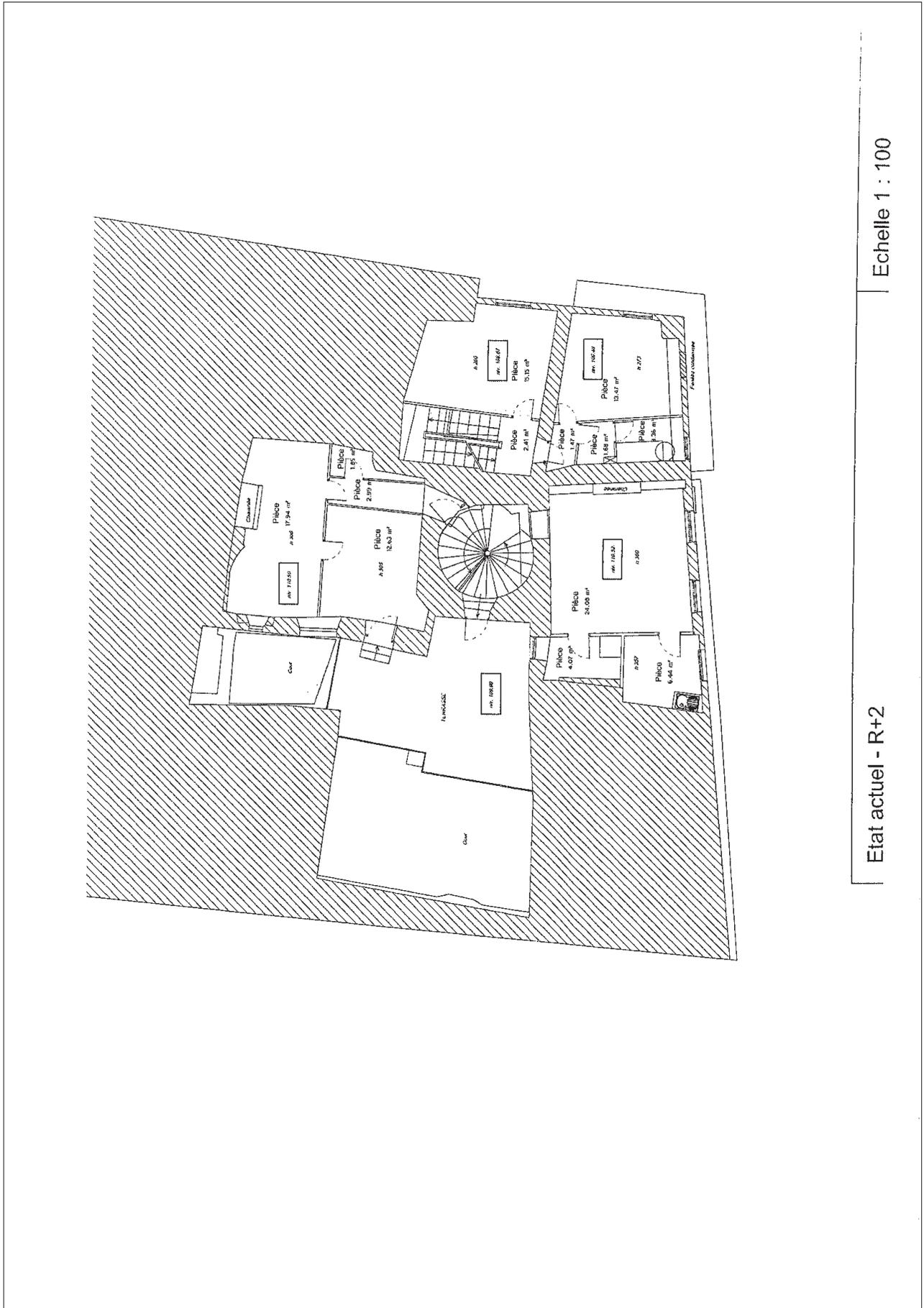




Etat actuel - Sous-sol

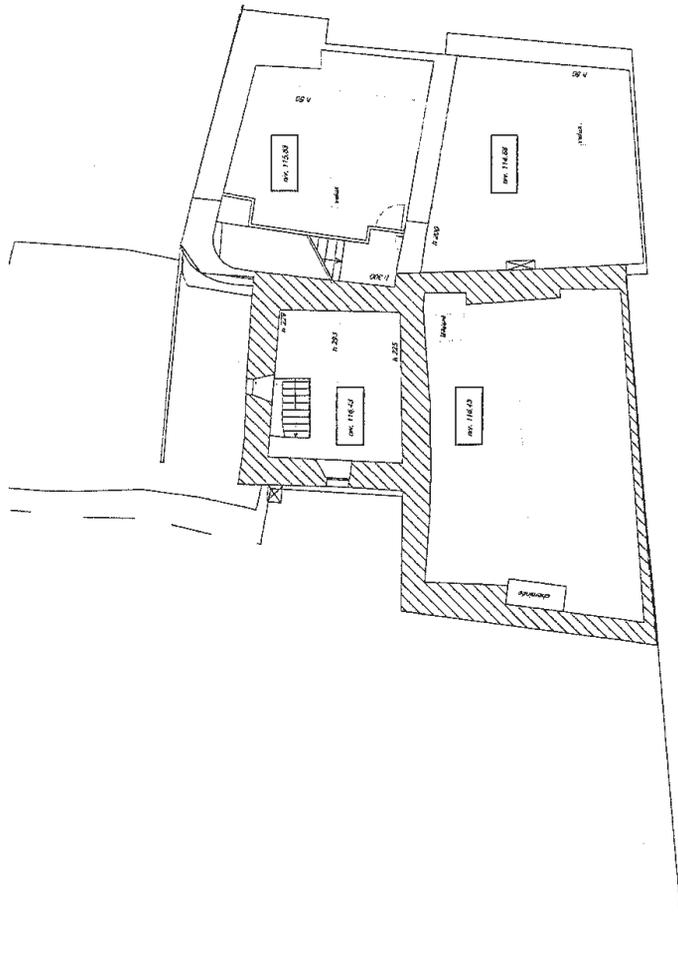
Echelle 1 : 100





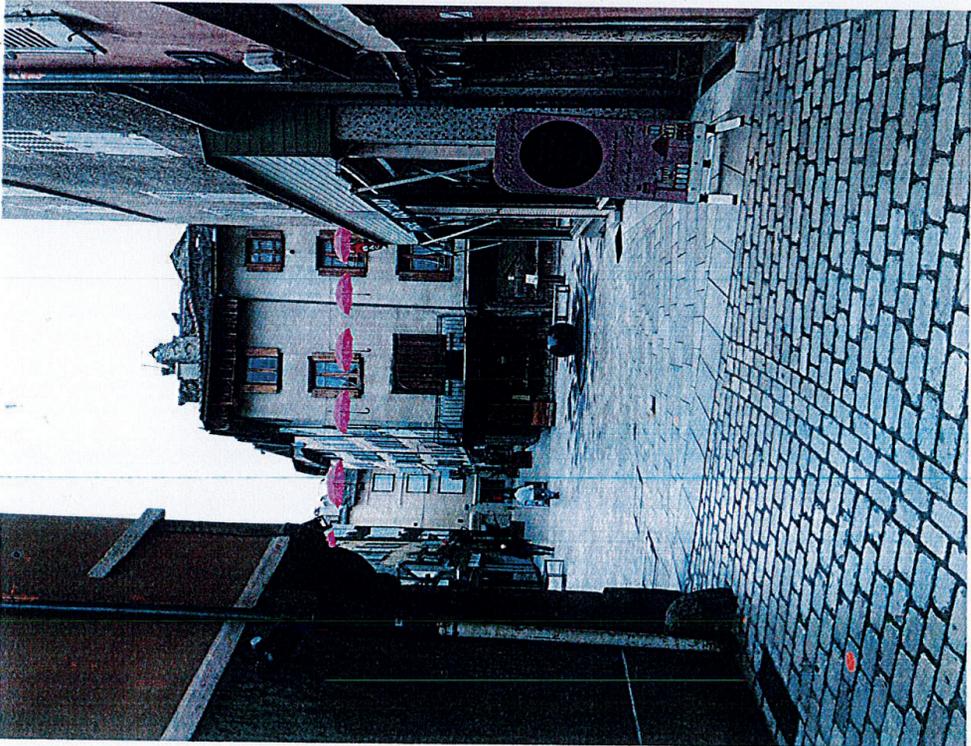
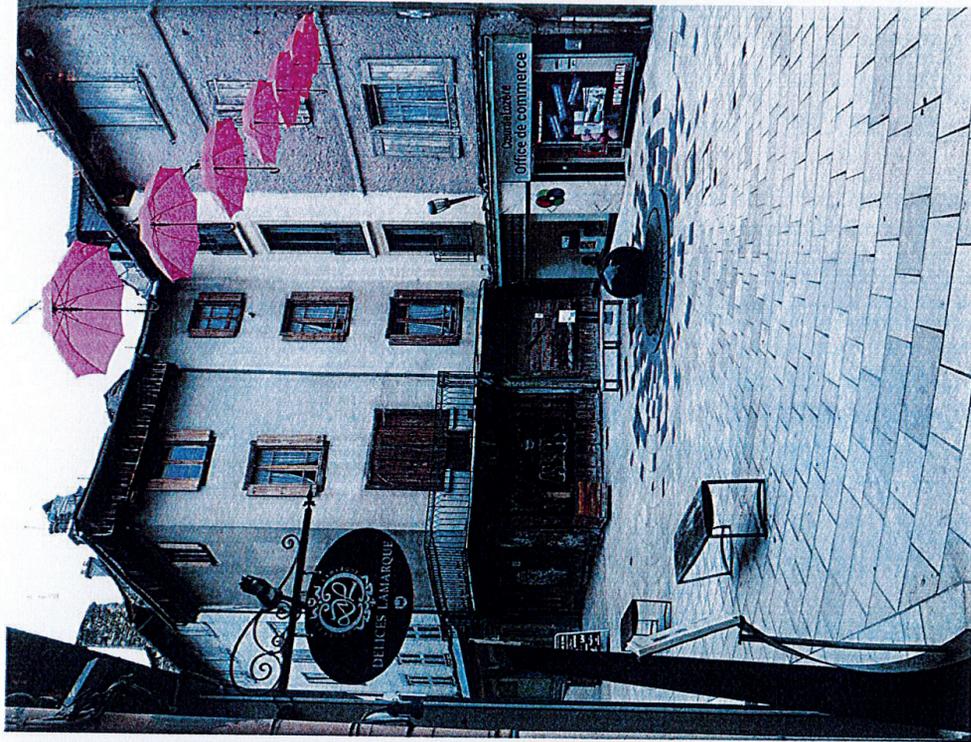
Etat actuel - R+2

Echelle 1 : 100



Etat actuel - Combles

Echelle 1 : 100



Echelle

Photo Etat actuel

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D133078
MENDE (48) 7 RUE DE LA LIBERTE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Occitanie	Département	Lozère
Commune	Mende		
Lieu-dit	7 RUE DE LA LIBERTE		
Cadastre	Mende : AS 102 103		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	76/2020-0051	02-02-2020	214 m ²	02-02-2020	15-12-2020

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	En élévation
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

L'emprise soumise au diagnostic est d'une superficie de 214 m². L'emprise se situe dans le cœur médiéval de la ville de Mende. Les deux bâtiments concernés, à l'origine inclus dans le projet du musée du Gévaudan, en ont été finalement exclus et donc n'ont pas été considérés lors de l'étude archéologique d'A. Garnotel et al.

Cette étude avait montré l'évolution de l'îlot urbain entre le Moyen et l'époque contemporaine. L'étude des deux parcelles, à la charnière de deux espaces urbains, devrait apporter des informations complémentaires

L'objectif du diagnostic archéologique (étude de bâti) sera de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques. Il rendra compte de la nature, de l'étendue, de la chronologie et du degré de conservation des éventuels vestiges. Il caractérisera les différentes phases de construction et de modification.

- **Profil du responsable d'opération :**

Expérience importante dans la pratique des études de bâti

Spécialité : Médiéval

3.- Contraintes techniques

Réglementation des accès avec notamment la fermeture du site à toute personne étrangère à l'opération durant toute sa durée

L'aménageur se charge des préalables permettant l'accessibilité totale sur les parcelles:

- mis à disposition du plan (support papier et informatique),
- neutralisation ou piquetage des éventuels réseaux,
- nettoyage et évacuation de tout obstacle qui pourrait gêner la conduite du diagnostic.

L'aménageur s'engage à ce que les voies d'accès soient librement utilisables par l'établissement public, notamment en ce qui concerne l'obtention, auprès des propriétaires, de toutes les autorisations de passage nécessaires pour les personnels de l'INRAP.

Comme suite à la réunion qui s'est tenue sur site avec l'aménageur le 11 septembre 2020, il a été convenu que le maître d'ouvrage fera procéder aux décroustages partiels des enduits et à l'enlèvement des faux plafonds, aux endroits indiqués sur plan par la responsable d'opération et après validation du Service prescripteur

4.- Méthodes et techniques envisagées

L'opération concernera l'étude des niveaux de rez de chaussée et du premier étage en des points spécifiques (plafonds et murs) préalablement dégagés. Des prélèvements de mortier ou d'éléments architecturaux en bois pourront être réalisés si nécessaire. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et seront replacés sur le plan général.

- enregistrement archéologique et photographique selon normes habituelles ;

Le responsable de l'opération assurera le suivi permanent de l'étude de bâti.

L'équipe sera constituée de 2 personnes au moins durant toute l'intervention de terrain.

En cas de découvertes significatives, le responsable d'opération se rapprochera immédiatement du Service régional de l'Archéologie pour définir les procédures à mettre en place.

Le site sera replacé dans son texte topographique, géographique, historique et archéologique.

L'abandon d'éventuels secteurs en raison de contraintes trop fortes sera décidé en concertation avec l'agent prescripteur du Service régional de l'Archéologie

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Responsable Opération	2	J	6	J	14	J	22	J
Spécialiste		J		J	1	J	1	J
Technicien	2	J	6	J	2	J	10	J
Technicien Spécialisé		J		J	2	J	2	J
Topographe		J		J	1	J	1	J
Totaux	4	J	12	J	20	J	36	J

6.- Délais de réalisation

Préparation	2 jours	Terrain	6 jours	Etude	14 jours
Remise rapport	6 semaines après la fin de la phase terrain				

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

BREUIL, Jean-Yves

Arrêté de désignation



Décision n° 76-2020-1057 du 15 décembre 2020
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le Code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2020 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté n° 76-2020-0051 du 29 janvier 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate à MENDE, LOZERE, 7 rue de la Liberté ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par l'INRAP - Direction interrégionale Midi-Méditerranée, reçu le 15 décembre 2020, approuvé le 15 décembre 2020 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par l'INRAP - Direction interrégionale Midi-Méditerranée ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction

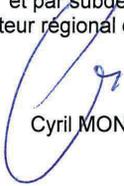
ARRÊTE

Article 1 - Madame Odile MAUFRAS est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 29 janvier 2020 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : **1111939**

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Communauté de Communes Cœur Lozère, à Madame Odile MAUFRAS et à l'INRAP - Direction interrégionale Midi-Méditerranée.

Fait à Montpellier, le 15 décembre 2020

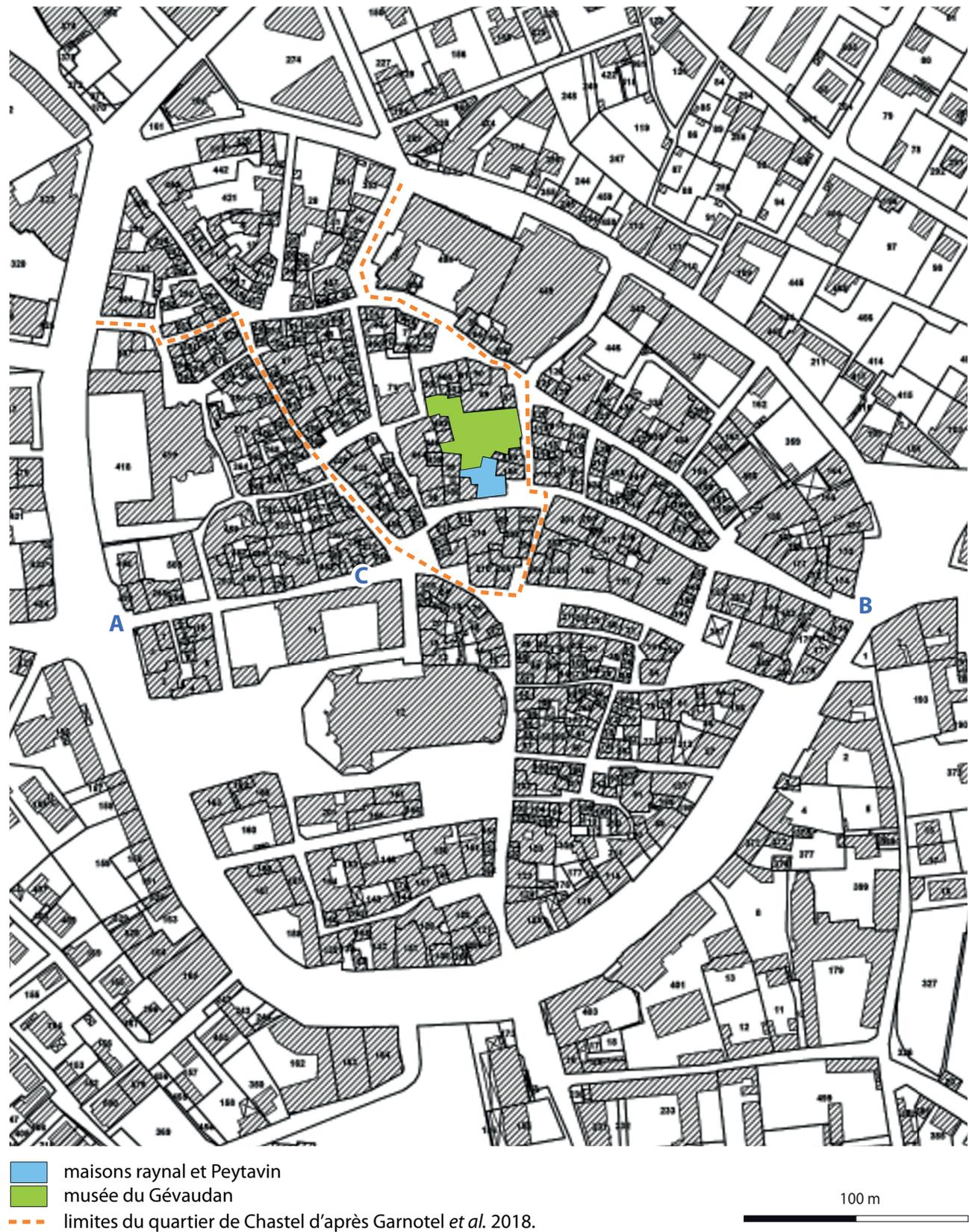
Pour le Préfet de région
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint


Cyril MONTROYA

II. Résultats

Fig.1 Le centre-ville de Mende entouré par les boulevards qui reprennent le tracé des fossés du rempart du XIV^e siècle et la position des immeubles étudiés. **A** : porte d'Aigues Passes. **B** : porte d'Angiran. **C** : ancienne rue Droite, actuelle rue de la Liberté.

Inrap infographie O. Maufrais, fond de plan Géoportail



1. Introduction

1.1. Circonstances de l'opération

Le projet de réhabilitation de deux maisons mitoyennes aux 7 et 9 rue de la Liberté à Mende, propriétés de la communauté de communes Cœur-Lozère, est susceptible de modifier des éléments de leur bâti dont certains sont suspectés d'être anciens. Les deux immeubles prennent place à l'extrémité orientale de la rue, l'un d'eux est mitoyen de la place au Beurre à laquelle la rue de la Liberté conduit (**fig. 01**). Il s'agit de deux maisons d'habitation répondant aux formes de la maison bourgeoise urbaine depuis le milieu du Moyen Âge, avec boutiques au rez-de-chaussée, logis dans les étages et greniers dans les combles. Elles présentent actuellement des façades enduites sans caractéristique architecturale particulière, mais la présence de baies moulurées au premier étage de la maison du 7 et d'un grand escalier en vis laissaient présager l'ancienneté du bâti avant même l'intervention. C'est ce qui a conduit le Service régional de l'Archéologie d'Occitanie à prescrire un diagnostic archéologique dont l'objectif principal était la reconnaissance des éléments anciens composant les deux maisons, leur quantification, et la mesure de leur état de conservation.

1.2. État des connaissances avant l'intervention

Les deux maisons se situent au sud et à proximité du musée du Gévaudan qui occupe un ensemble de grandes bâtisses d'époques médiévale et moderne du cœur de la cité de Mende et au cœur d'un îlot dont les maisons du 7 et 9 rue de la Liberté occupent la bordure (**fig. 01**). Cet ensemble a fait l'objet d'une étude archéologique complète en 2017 dont les résultats montrent la bonne conservation du bâti dont les éléments les plus anciens remontent aux XII^e-XIII^e siècles et surtout au XV^e siècle (Garnotel *et al.* 2018). L'étude a, entre autres, porté sur les documents cadastraux anciens qui ont permis de retracer l'évolution du parcellaire de l'îlot de 1634 à nos jours. On y apprend notamment que la maison du 7 rue de la Liberté, aujourd'hui connue sous le nom de *Maison Raynal*, était moins étendue en 1635 qu'aujourd'hui, tandis que sa voisine du n° 9, la *Maison Peytavin*, correspondait alors à deux maisons accolées qui ont été réunies après 1810 (*ibidem*, 56-61). Certains plans produits dans cette étude permettent de discuter la datation d'évolutions constatées sur site pendant le diagnostic des 7 et 9 rue de la Liberté.

Par ailleurs, nous avons disposé des plans complets des deux bâtisses, réalisés par le cabinet HSB Architecture et aimablement communiqués par la communauté de communes Cœur-Lozère.

1.3. Méthodologie

Le diagnostic archéologique sur un immeuble en élévation consiste en un repérage des parties anciennes du bâti, considérées comme vestiges archéologiques. Il se doit de les localiser, de les caractériser, d'en estimer l'ampleur, l'état de conservation et la datation. Il s'agit d'une expertise purement archéologique : si des troubles ou des défaillances sont observés dans les constructions, ils sont notés, éventuellement partiellement expliqués, mais ils ne constituent en rien un état des lieux sanitaire du bâti. Du point de vue archéologique, il ne s'agit pas d'une étude exhaustive exploitant la totalité des vestiges, mais d'une approche partielle, échantillonnée, visant à établir le potentiel documentaire de chacun des deux immeubles au regard de ce qu'il est susceptible d'apporter à la connaissance des civilisations anciennes, c'est-à-dire, ici, à la connaissance des formes de l'habitat et de l'évolution des manières de construire et d'habiter en milieu urbain.

Pour établir le potentiel archéologique des deux maisons, 19 sondages ont été pratiqués dans les enduits muraux sur de petites surfaces pour en vérifier l'état et mettre à nu les maçonneries¹. Des pans de murs entièrement dégarnis au premier étage de la maison Raynal et dans les combles de la maison Peytavin ont permis d'élargir la lecture. Ils ont favorisé la vérification de la texture des revêtements muraux, notamment de repérer les surfaces finement lissées d'enduits anciens destinés à être peints. Il n'en a pas été retrouvé de tels dans les différentes pièces testées. Les sondages permettent en outre la comparaison des maçonneries entre elles pour établir l'homogénéité ou non des constructions. Réalisés préférentiellement dans les angles des pièces, ils autorisent l'observation de l'ordre de construction des murs et à ce titre ils ont été répartis de sorte à documenter au mieux l'évolution du bâti sur la parcelle : la progression de son extension en plan et en élévation.

Quelques-uns des faux plafonds ont été partiellement démontés pour établir la nature des planchers anciens en place et 37 prélèvements dendrochronologiques ont été réalisés dans les pièces de charpente des plafonds et des couverts pour tenter de cerner leur datation et celle des parties d'immeuble auxquelles ils sont associés.

Le bâti analysé a été enregistré en unités de construction selon la méthode de Harris : pans de murs, portes ou fenêtres remarquables, sols et pièces de charpente ont été numérotés en continu, de 1000 à 1049 pour la maison Raynal et de 1200 à 1249 pour la maison Peytavin. Les structures composées de plusieurs unités ont été enregistrées en utilisant le numéro de l'une d'elles et d'un préfixe en deux lettres majuscules qui en indique la nature (MR pour mur, PL pour plafond-plancher, TO pour toiture, SL pour sol, SU pour support et VT pour voûte)². Chaque vestige a été décrit, positionné chronologiquement par rapport à ses voisins, photographié et reporté sur le plan de l'étage où il se trouve. Quelques croquis ont été faits et les éléments de modénature ont été relevés. L'inventaire descriptif des vestiges (avec les croquis), l'inventaire des relevés graphiques, les légendes des clichés photographiques et leur reproduction au format planches-contact figurent en troisième partie de ce rapport. Ils compilent la totalité des informations collectées sur site et remises au propre.

(1) Une large moitié de ces sondages a été réalisée à notre demande par les employés municipaux aux emplacements que nous avons indiqués préalablement. Qu'ils soient ici remerciés, ainsi que monsieur Aniello Russo, architecte, qui a coordonné ces travaux, nous a donné accès au site et nous a réservé un excellent accueil. Ces sondages ont été élargis par nos soins chaque fois que nécessaire et multipliés pour compléter la lecture du site.

(2) L'enregistrement s'est fait sur fiches papier sur le terrain et il a été reporté ensuite sur la base de données informatisée Syslat dont les références figurent au début de ce rapport, sur la fiche signalétique de l'opération.

S'y trouvent aussi les plans des éléments du bâti enregistrés, avec les indications de l'emplacement des points d'observation, des relations de chronologie relative entre les murs et un premier phasage.

Afin de faciliter leur repérage, les espaces qui composent les deux maisons ont été numérotés par des nombres à deux chiffres. Le premier chiffre indique le niveau (0 pour rez-de-chaussée, 1 pour le premier étage, 2 pour le second, etc.). Le second indique la position en plan : 1 à 6 pour la maison Raynal, 7 et 8 pour la maison Peytavin. Les pièces considérées sont celles d'origine. La numérotation ne tient pas compte des cloisonnements tardifs. Enfin, les chiffres des espaces sont attribués à l'identique d'un étage à l'autre de sorte que la pièce 21 par exemple surmonte la pièce 11. L'espace 6, de cour, n'a de numéro qu'au rez-de-chaussée (06), étant libre de construction à tous les autres niveaux. Les caves sont numérotées avec les mêmes chiffres d'espace que les pièces sous lesquelles elles se trouvent. Leur numéro est précédé d'un C pour indiquer le niveau souterrain. Trois caves sont bâties en dehors des parcelles, sous l'espace public de la rue. Elles sont numérotées à la suite des chiffres précédents : C9, C10 et C11.

1.4. Résultats

Les deux maisons s'avèrent riches de vestiges archéologiques, certains remarquables. Elles ont l'une et l'autre largement conservé les éléments de leur bâti initial : murs, quelques portes et fenêtres et une partie des charpentes du XV^e siècle pour la maison Raynal et probablement du XVI^e pour la maison Peytavin. La première possède un grand escalier en vis, assez sobre par le style mais monumental par les dimensions, et une très grande cheminée qui, associés aux moulures des portes conservées, dénoncent un propriétaire aisé. La seconde est de facture beaucoup plus sobre, à la fois par sa taille et par son style, mais il est vrai qu'elle ne conserve qu'une seule ouverture ancienne pour se faire une idée. Aucun plafond peint n'a été repéré, mais tous n'ont pas été accessibles et nous ne pouvons assurer qu'il n'y en ait pas dans les étages de la maison Peytavin. Les enduits muraux anciens mis au jour n'ont pas non plus livré de reste de fresque, mais ils ont été observés sur des surfaces très restreintes.

La bonne conservation des maçonneries et celle d'une partie des charpentes de sol et de toiture indique un fort potentiel de lecture sur les murs de l'évolution des volumes bâtis au fil du temps, des éventuelles réfections de plancher et du déplacement des ouvertures. Les deux immeubles sont tout à fait en mesure de satisfaire une étude de l'évolution du bâti urbain à Mende. Dans les lignes qui suivent, les deux maisons seront présentées l'une après l'autre, de manière chronologique et dans leurs grandes lignes, le diagnostic n'ayant pas permis de mettre en lumière les détails de l'évolution. Un point sera fait ensuite sur les désordres observés dans la construction et un autre, en conclusion, sur les éléments importants à conserver au titre de l'archéologie ou à étudier en cas de projet de démolition.

2. Localisation

Les maisons Raynal et Peytavin occupent l'extrémité sud-est d'un îlot du Chastel, un des cinq quartiers de la cité remparée médiévale de Mende (Garnotel *et al.* 2018, 49). Il confronte au sud la rue de la Liberté, autrefois *rue droite*, une des trois artères principales de la ville, reliant la porte d'Angiran à l'est à la porte du Soubeyran à l'ouest. La rue longe au nord le quartier de la cathédrale dont les maisons des 7 et 9 rue de la Liberté sont distantes de 75 m à vol d'oiseau. C'est aujourd'hui une rue très commerçante, ce qu'il y a tout lieu de croire qu'elle fut déjà au Moyen Âge.

La maison Raynal, au 7 rue de la Liberté, occupe une parcelle de 172,95 m² en partie basse de la rue de la Liberté (parcelle AS-102 du cadastre actuel). La parcelle a une forme en T couché. L'espace principal est tout en longueur, depuis la rue au sud vers le cœur d'îlot au nord où elle confronte un bâtiment du musée Gévaudan (fig. 02). La branche secondaire du T se développe d'est en ouest à l'ouest de la branche principale. Elle est lotie entre la maison du 5 rue de la rue de la Liberté au sud (parcelle AS-101), un bâtiment et une courrette du musée au nord (parcelle AS-343). La maison a sa façade principale sur la rue qu'elle confronte sur 7,50 m de long et elle ouvre aussi à l'arrière sur un puits de lumière, sur un second à partir du premier étage et au nord au troisième étage au-dessus du bâti environnant. À l'est la maison Peytavin la sépare de la place.

La maison Peytavin, au 9 de la rue de la Liberté, est à l'angle de la rue et de la place au Beurre. Elle occupe une parcelle de 52,10 m², quadrangulaire, assez ramassée et de 9,15 m de long sur 5,75 m de large (parcelle AS-103). Elle a deux façades : au sud sur la rue (sur 5,75 m de long) et à l'est sur la place (sur 7 m de long). Au nord elle confronte la maison à l'angle de la place au Beurre et de la rue de l'Épine (parcelle AS-104) et à l'ouest elle s'adosse à la maison Raynal.

Fig.2 Le parcellaire à l'angle de la rue de la Liberté et de la place au Beurre. Parcelle AS-102 : maison Raynal. Parcelle AS-103 : maison Peytavin.

Inrap infographie O. Maufrais, fond de plan cadastre actuel



3. Maison Raynal

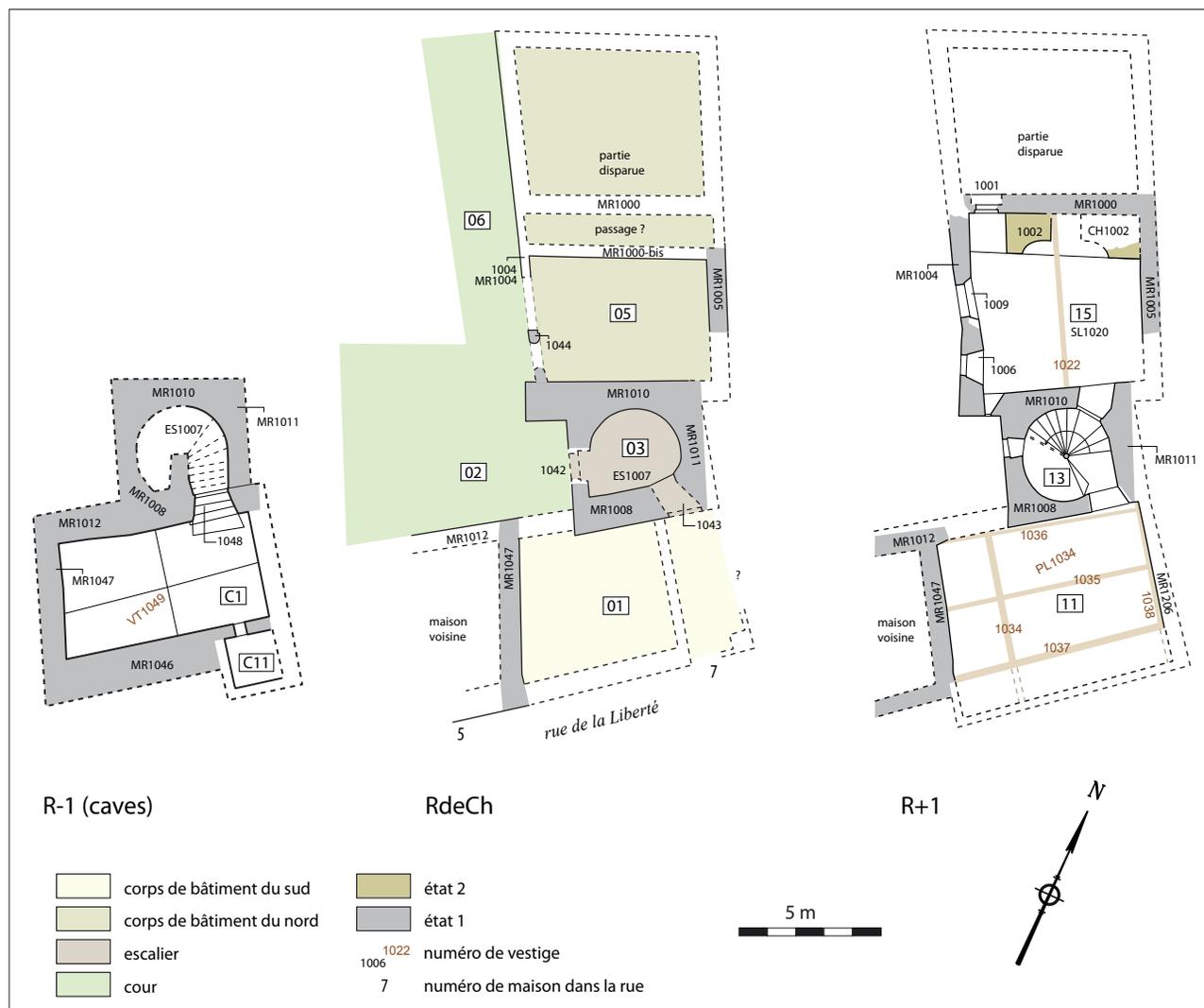
La maison Raynal est édifée au XV^e siècle. Elle est alors plus longue et moins large qu'aujourd'hui, puisqu'au fil du temps elle s'est étendue à l'ouest sur une cour intérieure et a perdu au nord une pièce à chaque niveau, annexée par la propriété voisine. Si le premier état peut être daté par la modénature de ses ouvertures, en particulier une porte à linteau en accolade, les états suivants ne sont pas datables ni même ordonnés entre eux dans le temps lorsqu'ils ne sont pas jointifs. On ne peut donc compter les états successifs de la maison, d'autant que l'observation échantillonnée des maçonneries n'a pas mis au jour toutes les modifications apportées au bâti initial.

3.1. Demeure du XV^e siècle

Dans son premier état, la maison Raynal occupe la partie occidentale de la parcelle AS-102. Elle présente un plan tout en longueur, perpendiculaire à la rue, mais irrégulier, ne formant pas une aile de largeur homogène. Au contraire, elle est organisée en deux corps de bâtiment, l'un sur rue au sud, axé est-ouest, et l'autre sur l'arrière, implanté perpendiculairement au premier. À la jonction des deux corps se trouve la cage d'un grand escalier en vis (fig. 03). L'aile méridionale sur rue étant à peine plus longue que l'aile septentrionale est large, le plan n'est pas réellement en L mais plutôt en I.

Fig.3 La maison Raynal au XV^e siècle, parties en place (en traits pleins) et restituées (en pointillés). La maison se dresse alors sur 3 étages au-dessus de la cave et du rez-de-chaussée (seulement le premier est représenté).

Inrap infographie O. Maufras, fond de plan HSB-Architecture



3.1.1. Aile méridionale

Le corps de bâtiment méridional forme un volume d'environ 8,60 m de long sur 5,90 m à plus de 6,30 m de large hors œuvre (les épaisseurs des murs ne sont pas connues). Il se développe sur quatre niveaux, de la cave au troisième étage. Le mur mitoyen avec la propriété voisine de l'ouest (MR1047) n'a pas été observé et celui de l'est (MR1206, vu uniquement depuis la maison voisine) semble avoir été entièrement reconstruit. La façade a été refaite à l'époque contemporaine dans les étages et aussi au rez-de-chaussée pour l'installation de grandes vitrines, cependant l'existence de cette aile est avérée à tous les niveaux par la présence de portes de communication entre elle et l'escalier en vis ES1007. L'encadrement de ces portes n'est peut-être pas celui d'origine (elles auraient été élargies ?) mais la vis forme devant chacune une large marche palière qui signale que le volume méridional de la maison remonte au premier état et surtout qu'il abrite le logis (**fig. 04**). En effet, les portes entre l'escalier et l'aile du nord sont devancées de marches plus modestes : une marche palière moins large vers la pièce 15 au premier étage et des marches normales devant la pièce 25 au deuxième (**fig. 05**).

Le plan de cette aile au rez-de-chaussée n'est pas connu dans son état du XV^e siècle. La boutique 01 qui s'y trouve aujourd'hui pouvait déjà occuper l'espace, mais il est peu probable que les habitants de la maison aient eu à la traverser pour accéder à l'escalier qui conduit aux appartements. Un cloisonnement devait séparer l'espace commercial d'un couloir d'entrée, comme aujourd'hui (cf. troisième partie de ce rapport, planche II à la fin de l'inventaire des vestiges). Mais, alors que cet espace oriental cloisonné est actuellement occupé par un escalier droit qui conduit à l'étage, il était libre d'aménagement à l'origine et conduisait à la porte 1043 percée dans l'angle sud-est de la cage de l'escalier en vis (**cf. fig. 03**).

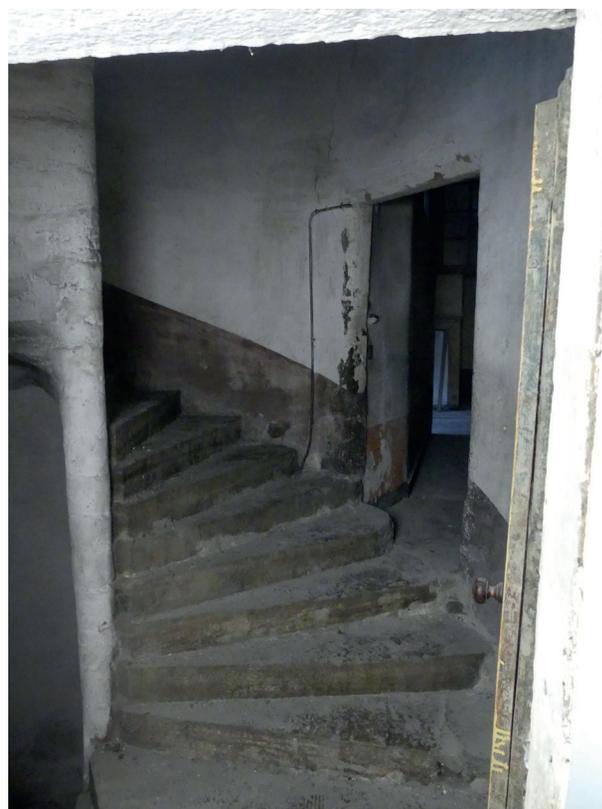
Fig.4 La marche palière de l'escalier en vis devant l'entrée de la pièce méridionale 21 au deuxième étage, aile du sud.

Inrap cliché L. Wozny



Fig.5 La révolution de l'escalier ES1007 au deuxième étage et la porte d'accès à la pièce 25 de l'aile nord.

Inrap cliché L. Wozny



Cette partie du rez-de-chaussée a pu être cloisonnée de toute part, comme aujourd'hui, mais sa reconstruction à l'époque moderne (MR1206) laisse penser qu'elle ait pu être ouverte à ce niveau. Un pilier a pu occuper l'angle sud-est de la maison pour recevoir l'extrémité de deux des poutres maîtresses du plancher du premier étage sur lesquelles ont été bâties les façades méridionale et orientale dans les étages. Un tel dispositif permet de laisser les façades largement ouvertes entre les piliers du rez-de-chaussée, pour laisser place aux vitrines ou aux étals au sud et à une loge³ à l'est, ou bien à une grande loge sur l'ensemble de l'espace 01 (cf. *infra* fig. 24). L'information est certainement conservée dans le bâti sous l'actuel escalier d'entrée de la maison et sur les murs de l'ouest et du nord. Le rez-de-chaussée de l'aile méridionale offre une surface utile d'environ 34 m².

Le premier étage est aujourd'hui cloisonné, mais il ne l'était peut-être pas au XV^e siècle. Le plafond qui le couvre et qui peut être celui d'origine⁴ est d'un seul tenant. Il s'agit de l'ouvrage PL1034, composé de poutres axées nord-sud (1034 et 1038, fig. 03) et de solives perpendiculaires très espacées (fig. 06). Des closoirs⁵ de bois fermaient les espaces ouverts au-dessus de poutres ; il n'en reste que les encoches de maintien (fig. 07). Les pièces de bois conservent quant à elles une moulure très sobre en quart-de-rond surligné de deux incisions linéaires pour adoucir le profil des arêtes.

Il semble que le plafond soit incomplet. La poutre de l'est 1038 a été sectionnée au moment de la construction de la façade actuelle MR1046 de la maison et il est probable que la poutre 1034 l'ait été aussi dans les mêmes circonstances (fig. 03, 08). Elles se prolongeaient initialement sur une plus grande longueur, manifestement pour former l'encorbellement du deuxième étage. Le premier étage était sans doute lui-aussi en encorbellement, de même que le troisième. Chacun présentait donc une surface habitable ou de stockage pour le dernier étage, plus importante que celle du rez-de-chaussée : de l'ordre de 44 m² si l'on restitue un débord d'1 m. Les pièces 11, 21 et 31 ouvraient certainement toutes sur la rue par des fenêtres plus ou moins grandes selon l'étage. Au dernier, il ne s'agissait peut-être que de fenestrons d'aération du grenier. Au nord-ouest aussi il a pu y avoir des baies superposées, ouvrant sur la cour 06 interne à l'îlot. L'existence de celle-ci est révélée par les ouvertures de l'escalier et du corps de logis septentrional qui prennent leur lumière uniquement à l'ouest, depuis cette cour.

Enfin, l'aile septentrionale a un étage souterrain : une cave, C1, percée sous toute sa surface. L'escalier en vis y menait, mais les marches ont été refaites. La porte de la cave, 1048, est dans le mur méridional MR1008 de la cage de l'escalier, sous la porte d'entrée de la maison. Son encadrement est en pierre de taille avec linteau monolithique orné d'une moulure à simple chanfrein. Un départ d'arc le doublait, en parement, mais la fonction de ce doublage n'a pas été comprise (fig. 09). La porte est contemporaine de l'escalier (le mur oriental de la cage MR1011 s'adosse à son piédroit, mais manifestement au cours d'un même chantier) et son arrière-voussure se marie à l'appareil de tuf de la voûte en berceau de la cave (VT1049). La pièce est par ailleurs construite en moellons équarris de calcaire dur gris foncé disposés en assises régulières et le sol est en terre battue. Deux soupiraux traversent le mur méridional MR1046 en partie haute et la voûte pour assurer l'aération de l'espace.

(3) À l'époque moderne, dans les textes notariés ou les compoix, du Languedoc, on nomme loge un espace bâti, couvert, mais entièrement ouvert sur un ou deux côtés, non pas par des baies, mais par l'absence de paroi murale.

(4) Il faudrait décroûter les murs au nord, à l'est et à l'ouest pour vérifier l'ancrage des poutres dans les maçonnerie et l'homogénéité de celles-ci pour le définir.

(5) Closoir est un terme languedocien pour désigner les cloisons légères dans les pièces ou les plaquettes de bois fermant les espaces vides entre les solives des plafonds ou les chevrons de toitures.

Fig.6 Le plafond PL1034 de la pièce 11 au premier étage de l'aile sud de la maison Raynal : partie occidentale vue du nord.
Inrap cliché L. Wozny



Fig.7 Détail de l'encoche de maintien d'un closoir (plaquette de bois obturant l'espace au-dessus de la poutre, entre les solives).
Inrap cliché L. Wozny



Fig.8 Le plafond PL1034 de la pièce 11 au premier étage de l'aile sud de la maison Raynal : partie orientale vue du nord-ouest. **A** : trace de sciage de la poutre 1038. **B** : console d'appui de la poutre probablement posée juste avant de la sectionner.
Inrap cliché L. Wozny



Ils débouchent sur le sol de la rue par deux petites ouvertures aujourd'hui closes par une grille. Au sud-est de la cave, un petit percement pratiqué dans le mur méridional donne accès à une autre cave, C11, de 1,80 m de largeur dans l'œuvre. Elle est aménagée sous la rue. Le mur est à cet endroit doublé de bois, de sorte que les maçonneries n'ont pas été observées pour vérifier à quel moment cette cave et son passage d'entrée a été mis en place. Elle ne remonte peut-être pas au XV^e siècle, mais elle est ancienne et construite en pierre. Elle est actuellement occupée par une cuve métallique (à fioul ?).

Fig.9 La porte 1048 entre l'escalier en vis et la cave C1, en sous-sol de la maison Raynal. Vue du nord.
Inrap cliché O. Maufrais



3.1.2. Escalier

L'escalier en vis est bâti dans une cage en forme de tour quadrangulaire à l'extérieur et circulaire en interne. Elle mesure 4,90 sur 4,45 m hors-œuvre. Les murs sont très épais, en particulier dans les angles : 0,70 à 1,70 m. Ils sont construits en moyen appareil de moellons de calcaire très dur gris foncé. En parement externe, au nord et probablement au sud, les moellons sont finement équarris et liés à joints épais : là, ils forment le parement de pièces d'habitation et se trouvaient certainement recouverts d'un enduit (fig. 10). En parement interne, au rez-de-chaussée où cela a été observé, mais certainement aussi dans les étages, les moellons sont taillés de sorte à ce que leur face soit légèrement incurvée pour donner sa forme à la cage. Ils sont disposés en assises régulières, avec des joints plus fins (fig. 11). La cage est aujourd'hui enduite de ce côté, mais a pu être en pierre apparente à l'origine.

La vis se développe autour d'un noyau circulaire de 17 cm de diamètre, formé par l'extrémité des marches, très discret, n'étant souligné d'aucune moulure (fig. 5). Les marches sont en calcaire dur, de même nature que la pierre des murs, très résistante. Elles sont larges de 1,58 m dans l'œuvre et ont un pas de 16,5 cm de haut. Elles ne sont pas de largeur identique. Celles situées devant les portes donnant accès au corps de bâtiment méridional de la maison, le plus noble, sur rue, s'élargissent en palier aux premier et deuxième niveaux. En revanche, les marches sont simplement interrompues (et non encastrées dans les murs) devant les portes d'accès au corps de bâtiment arrière, au nord. Ici, le palier est formé dans l'épaisseur du mur de la cage. La cage est bâtie de la cave de la maison, qu'elle dessert, jusqu'au troisième étage, inclus ; l'escalier compte donc quatre révolutions. Les deux premières ont été démontées. Celle qui descendait à la cave a été remplacée par une volée de marches en béton devant la porte 1048 d'accès au sous-sol (fig. 03, 11), tandis que celle entre le rez-de-chaussée et le premier étage a été remplacée tardivement, au XIX^e siècle ?, par un escalier droit en bois devant la première porte d'entrée de la maison, 1043, qu'il obstrue (cf. troisième partie, inventaire des vestiges, planche II ou *infra* fig. 22). Au troisième et dernier étage, la quatrième révolution de marches aboutit à un palier qui occupe la moitié orientale de la cage. Il était couronné d'un garde-corps probablement en pierre qui a été remplacé par une structure en bois et un petit escalier droit qui conduit aux combles au-dessus de la cage. Il s'y trouve aujourd'hui une petite pièce dont on ne sait si elle est d'origine ou rajoutée, mais sa toiture a été refaite.

On accédait à l'escalier par la porte 1043 d'entrée de la maison. Il existait certainement à ce niveau une porte vers la cour, à l'ouest, mais l'ouverture actuellement présente a été élargie ou créée tardivement, effaçant tout ou partie d'un éventuel passage plus ancien. En revanche, il n'y a pas de porte entre l'escalier et l'aile septentrionale de la maison au niveau du rez-de-chaussée, cette aile étant accessible depuis la cour occidentale. À chaque étage, il existe une porte d'accès au sud-est, vers l'aile méridionale, et une porte au nord-ouest de l'escalier, vers l'aile septentrionale. Entre le rez-de-chaussée et le premier étage, au milieu de ce qui était la seconde révolution, un fenestron perce le mur occidental de la cage pour éclairer la circulation verticale (fig. 12). Il est surmonté, au milieu des deux révolutions suivantes, par des portes qui semblent reprendre l'emplacement de deux autres fenêtres d'origine⁶.

(6) Les portes sont récentes. Elles desservent les deux niveaux de terrasse aménagées à l'époque moderne sur un corps de bâtiment supplémentaire dans le renforcement entre l'escalier et les ailes nord et sud de la maison.

Fig.10 Détail de la maçonnerie en pierre taillée du mur MR1010 de l'escalier, vu depuis la pièce 15 au premier étage. On note à gauche la porte d'accès et à droite un petit fenestron prenant le jour depuis la cour 06. Vue du nord.

Inrap cliché O. Maufra



Fig.11 La cage de l'escalier ES1007 au rez-de-chaussée. Les deux premières révolutions ont été déposées et celle qui conduisait à la cave a été remplacée par le petit escalier droit dont on voit la trémie au fond au centre du cliché. On note à gauche, sous l'enduit, l'appareil en pierre de taille du mur MR1010. Vue de l'ouest.

Inrap cliché L. Wozny



Fig.12 Le fenestron au milieu de la seconde révolution de l'escalier ES1007, aujourd'hui détruite, et détail de l'intrados des marches adouci par une moulure arrondie. Vue du sud-est.

Inrap cliché L. Wozny



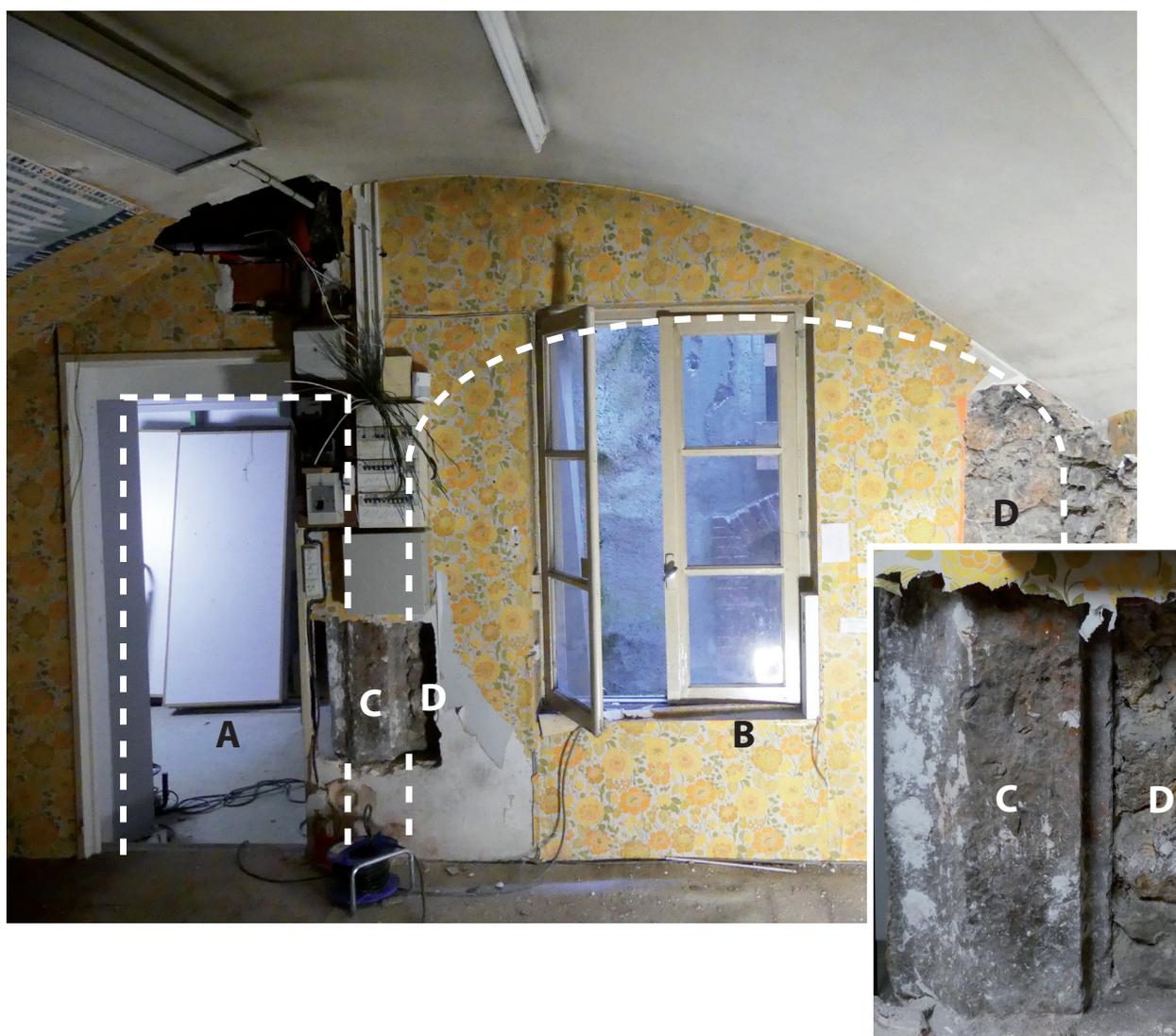
3.1.3. Aile septentrionale

L'aile du nord est attenante à la cage d'escalier et se développe sur une plus grande largeur, puisqu'elle en déborde tant à l'ouest (sur 1,45 m hors-œuvre) qu'à l'est (sur environ 1 m) (fig. 3). C'est un volume d'environ 7,40 m de large restituable sur au moins 13,50 m de long hors œuvre qui ne conserve plus qu'une pièce à chaque étage mais en avait au moins deux en enfilade à l'origine. Celle ou celles du nord ont disparu et il n'en a subsisté que la façade occidentale sur environ 5 m de long et sur un niveau dans le bâti du musée du Gévaudan (Garnotel *et al.* 2018, 125). Il s'élève sur 3 étages au-dessus du rez-de-chaussée et n'a pas (ou n'a plus) de cave. Il ouvre principalement à l'ouest, sur la courette occidentale de la parcelle.

Au-rez-de-chaussée, la pièce conservée, 05, est accessible depuis la cour, apparemment par une double ouverture : une porte piétonne et une porte charretière assez modeste (environ 1,60 m de large). Il n'en a été vu que le piédroit qui les sépare, 1044 (fig. 13). La présence de la porte charretière suggère l'existence d'un accès direct entre la cour et une rue. Celui-ci a pu se faire depuis la rue de la Liberté, et dans ce cas depuis la maison voisine du 5 ou depuis l'espace 01 de la maison Raynal qui ne serait donc pas une boutique comme suggéré précédemment, mais un porche ou une grande loge. L'accès à la cour a aussi pu se faire depuis le nord ou l'ouest si une ruelle a autrefois traversé l'îlot. Rien ne le signale dans le parcellaire, mais rien n'interdit non plus d'en restituer une.

Fig.13 La façade occidentale MR1004 de l'aile nord de la maison Raynal au rez-de-chaussée, vue de l'intérieur (de l'est). **A** : porte piétonne refaite. **B** : porte charretière obstruée. **C** : piédroit 1044 entre les deux portes, d'origine. **D** : maçonnerie de bouchage 1040 (après arrachement du piédroit et du linteau au nord/à droite).

Inrap cliché O. Maufras



La pièce 05 au rez-de-chaussée est plus courte que les pièces 15, 25 et 35 des étages. Nous n'avons pas l'assurance que le mur MR1000bis qui la ferme au nord soit d'origine et si c'est le cas, nous ne pouvons expliquer pourquoi il double à peu de distance le mur de refend MR1000 qui cloisonne l'aile dans les étages (fig. 03). Ce second mur n'a pas été vu au rez-de-chaussée, étant aujourd'hui hors de la propriété à ce niveau, mais il est trop épais pour reposer sur un plancher. Il doit donc se dresser depuis le rez-de-chaussée. L'espace qui sépare les murs MR1000 et MR1000bis est de l'ordre d'1 m de large dans l'œuvre, soit la dimension d'un couloir. Si le mur MR1000bis n'est pas d'origine mais bâti dans un second temps, au moment de la construction de la voûte VT1039 qui couvre la pièce 05, alors l'espace entre les deux murs a dû être comblé pour assurer une bonne réception des charges du nouveau couvert. Il nous a semblé pourtant que la voûte était postérieure à la construction du mur, du fait du percement d'un trou dans celui-ci pour y placer le cintre de coffrage. Les observations ont toutefois été limitées à un sondage ; étendues, elles pourraient donner lieu à une interprétation plus fiable. Le couverture d'origine, probablement un plafond-plancher, n'est pas conservé.

Au premier étage, la pièce 15 est une grande salle de 35,30 m². Trois fenêtres l'éclairent, qui ne sont pas réparties avec symétrie, suggérant que la pièce ait pu être cloisonnée. Au centre du mur de façade occidentale MR1004, la baie 1009 était à l'origine une grande croisée dont la traverse et le meneau ont été démontés (fig. 14). Dans l'angle sud-ouest de la pièce, sur le même mur, se trouve la fenêtre 1006, depuis transformée en porte. Elle est deux fois moins large que sa voisine et éclairait peut-être un petit cabinet. Cet angle de la salle est aussi éclairé par un jour percé au sud, dans le mur MR1010. Ce mur est percé à l'autre bout par la porte d'accès à l'aile septentrionale, tandis que l'angle opposé de la pièce 15, au nord-est, accueille la porte 1001 d'accès à la pièce voisine. Cette pièce a disparu. C'est la porte 1001 qui témoigne d'une plus grande extension de l'aile au moment de sa construction (fig. 03, 15).

Fig.14 La fenêtre 1009, en façade occidentale MR1004 de l'aile nord de la maison Raynal au premier étage.

Inrap cliché O. Maufrais



Fig.15 La porte 1001, au premier étage, percée dans le mur de refend MR1000 pour faire communiquer la pièce 15 et une autre pièce au nord, dans une partie détruite de l'aile septentrionale de la maison Raynal. Vue du sud.

Inrap cliché O. Maufrais



Fig.16 Les baies de l'aile septentrionale de la maison Raynal dans les étages (mur MR1004). **A** : fenêtre 1009 de la pièce 15 du premier étage. **B** et **C** : ancienne croisée (rehaussée) et fenestron de la pièce 25 au deuxième étage. **D** : fenestron du troisième étage. Vue de l'ouest.

Inrap cliché O. Maufrais



Au deuxième étage, la pièce 25 reprend le plan de la pièce 15. Elle était éclairée par une fenêtre à croisée qui a été largement refaite : le meneau a été remplacé par un chevron, la traverse a été déposée et le linteau a été rehaussé avec reprise de son chanfrein au ciment. Un petit fenestron complète l'éclairage, entre la grande croisée et l'extrémité nord de la pièce. Il est surmonté par l'appui d'un autre, obstrué, qui éclairait le troisième étage. Ce dernier est un niveau de comble à l'origine et sans doute plus bas qu'il n'est aujourd'hui. Puisqu'il est desservi par une porte de taille normale, on sait que l'on pouvait s'y tenir debout au moins au centre. Il a pu servir de grenier. Les étages sont séparés par des plafonds-planchers composés de poutres supportant des solives. Aucun plafond à la française ni aucun plafond peint n'est conservé dans la maison.

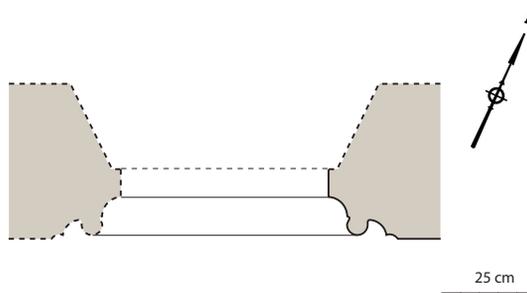
L'aile septentrionale a servi de logis : les grandes fenêtres l'indiquent. La porte 1001, ouvragée, montre que la pièce manquante au nord et au premier étage était une partie noble de l'habitation.

3.1.4. Indices de datation

Les maçonneries sont un premier indice d'homogénéité du chantier de construction des trois volumes initiaux de la maison Raynal. Partout où elles ont été observées, elles sont en moellons équarris ou taillés de calcaire dur gris sombre liés par un mortier de chaux et de terre orangé clair. Cet appareil se retrouve sur des ouvrages de plusieurs périodes de la maison et de sa voisine, mais associé à des mortiers différents, sans chaux ou avec une terre plus brune. La contemporanéité de l'ensemble est confirmée par les portes de l'escalier qui desservent les deux ailes jusqu'au troisième étage, et par le chaînage des murs de façade occidentale MR1004 et de l'escalier MR1010, observé au premier étage, et entre les murs de refend MR1000 et de l'est MR1005 (vu au deuxième étage).

La datation absolue, dans le courant du XV^e siècle, est apportée par la modénatures des baies. Les fenêtres à croisées sont connues en Languedoc à partir du XIV^e siècle, mais c'est surtout au XV^e et au XVI^e siècle qu'elles sont répandues (Bonifas 1989, Sournia, Vayssettes 1991). Les fenêtres de la maison Raynal qui conservent une moulure, 1006 et 1009 au premier étage, sont simplement encadrées de chanfreins qui s'interrompent un peu au-dessus de la base des montants (fig. 14). On retrouve ce décalage sur les linteaux des encadrements de porte, celle de la cave notamment (fig. 09) ou celle entre l'escalier et la pièce 15 (fig. 05), mais ici associé à des piédroits dont l'angle a été adouci par un quart-de-rond. Ce sont là des formes bien connues du style gothique tardif et du début de la Renaissance. La moulure de la porte 1001 fournit une précision. Son arc en accolade est typique de la fin du XIV^e et de tout le XV^e siècle, mais il est associé à une moulure dont la complexité gothique tardive réduit la datation au courant du XV^e siècle (fig. 15, 17).

Fig.17 Détail de la moulure des montants de la porte 1001, de communication vers une pièce septentrionale disparue de la maison Raynal.
Inrap dessin O. Maufras



3.2. Réfections et extensions

Plusieurs modifications ont été apportées à la maison, mais dans un ordre chronologique que les observations échantillonnées n'ont pas toujours révélé. Elles sont donc ici simplement listées.

3.2.1. Aile septentrionale

Au rez-de-chaussée, la pièce 05 du nord a son couvert transformé dans le courant de la période moderne. Au couvrement d'origine, possiblement charpenté, succède une voûte. C'est peut-être à l'occasion de la construction de celle-ci que le mur MR1000bis qui ferme la pièce au nord est construit, ainsi que le pan de façade MR1004 en retour, avec sa porte charretière, l'un et l'autre étant chaînés. Mais, comme annoncé précédemment, ce n'est pas assuré. La voûte VT1039 est appareillée en moellons taillés de tuf. Elle observe une forme peu commune : en demi-berceau sur la moitié sud de la pièce (où elle a été en partie refaite) et en croisée d'arêtes sur la moitié du nord (fig. 18).

Fig.18 L'angle nord-est de la pièce 05 dans son état actuel, avec sa voûte bâtie dans un second temps et son cloisonnement tardif. Vue de l'ouest.

Inrap cliché L. Wozny



À l'étage au-dessus, la pièce 15 est dans un premier temps dotée d'une cheminée de très grande taille, CH1002. Celle-ci est construite contre le mur septentrional de la pièce, sur tout l'espace laissé disponible par la porte 1001 (fig. 03, 19). L'ouvrage mesure 4,75 m de long et 1,50 m de large. Il est réalisé en pierre calcaire blanche, avec des blocs taillés de moyen-grand appareil. Les assises sont réglées et les joints sont très fins. Les deux montants soutenaient un arc qui a été remplacé à deux reprises au moins, la première fois au moment où la cheminée a été transformée en four (US 1003). La création de la cheminée monumentale est postérieure à la création de la maison puisqu'elle s'adosse à l'enduit du mur nord. Elle est *a priori* contemporaine de celle de la voûte du rez-de-chaussée : le sol SL1020 de grandes dalles qui couvre encore une grande partie de la pièce 15 repose sur la voûte et s'appuie aux montants du foyer. L'aménagement occupe alors une pièce à vivre : une chambre de séjour et de réception. C'est possiblement entre le moment où Pierre Rey, maître boulanger, s'installe dans la maison, à une date inconnue avant 1786, et le moment où il décède (avant 1810, Garnotel *et al* ; 2018, 59-61) que la cheminée est transformée en four et qu'un évier en pierre est installé dans l'embrasure de la fenêtre à croisée 1009. Le parement du mur est partiellement démonté pour encastrer la pierre d'évier et deux étagères en pierre (fig. 20).

Les travaux ont toutefois pu avoir lieu entre 1713 et 1786, période pendant laquelle on ne sait qui occupe les lieux, un boulanger peut-être déjà.

Au deuxième étage, l'ajout d'une cheminée et d'un évier en fer blanc, 1023, remonte probablement au XIX^e ou au début du XX^e siècle, lorsque la grande pièce 25 est cloisonnée pour servir de chambre au sud-ouest et de cuisine au nord (cf. inventaire des vestiges, planche IV). Au troisième étage, la toiture est refaite au plus tôt au XVII^e siècle. Elle adopte une forme mansardée qui n'est pas antérieure à cette période.

Enfin, l'angle sud-est de l'aile septentrionale est démonté du rez-de-chaussée au dernier étage de la maison et remplacé par le massif maçonné MR1019. Cela intervient lorsque la maison Peytavin est bâtie et on y reviendra au chapitre 4.

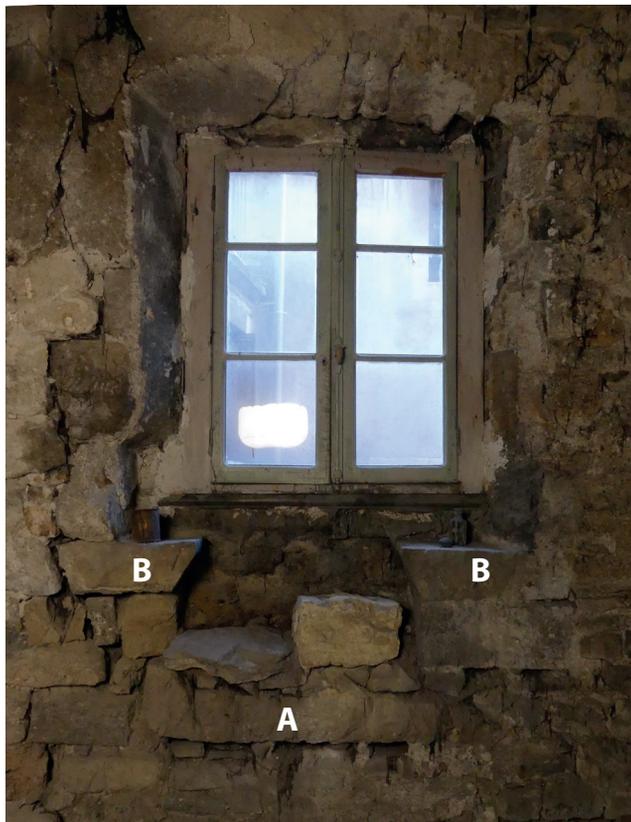
Fig.19 La cheminée CH1002 de la pièce 15, en pierre blanche, dont on peut surtout observer le pilier de gauche et le départ de l'arc. La reprise en briques réfractaires remonte à sa transformation en four. Vue du sud-ouest.

Inrap cliché O. Maufras



Fig.20 La fenêtre 1009 de la pièce 15, transformée par l'ajout d'un évier (A) et de deux étagères (B) dans son embrasure, probablement lorsque la pièce est transformée en fournil.

Inrap cliché O. Maufras



3.2.2. Aile méridionale

Au sud, la transformation la plus importante est la réfection de la façade sur toute sa hauteur, sans que nous puissions déterminer si la devanture est refaite au rez-de-chaussée en même temps que dans les étages ou après. L'encorbellement est abattu et les poutres entre le premier et le deuxième étage sont coupées. Dans les autres étages aussi certainement, mais cela n'a pas été mis au jour. Le nouveau mur, MR1046, offre dorénavant un seul plan vertical (fig. 21). Sa faible épaisseur (0,22 à 0,35 m) suggère une construction en tuf taillé, mais l'enduit n'a pas été déposé pour le vérifier. La nature de la construction, moyen appareil ou pans de bois, n'a pas été caractérisée. C'est probablement à ce moment-là que l'on aménage ou réaménage la boutique 01 du rez-de-chaussée, que l'on casse les premières révolutions de l'escalier, que l'on refait l'entrée et son escalier droit conduisant aux appartements dans les étages, que l'on cloisonne la grande chambre du premier et que l'on refait la décoration de la grande chambre du deuxième étage. Deux petits cabinets sont démembrés de cette grande pièce par l'ajout de cloisons légères, un cabinet de bain au nord-ouest et une petite cuisine au sud-ouest. Une cheminée prend place au centre du mur oriental et l'ensemble de l'espace est paré de menuiseries qui isolent la base des murs, les décorent et les rectifient, par exemple en incluant des placards de part et d'autre de la cheminée. L'ensemble est aujourd'hui pour partie peint en bleu ciel et blanc et reçoit par ailleurs un papier peint du XX^e siècle⁷, mais garde tous les éléments d'origine, notamment les gypseries du manteau et de la cheminée, les éléments de serrure et les pentures à moustache de la double porte d'entrée. Ces éléments peuvent être datés par leur style de la fin du XVIII^e ou du courant du XIX^e siècle (information d'Isabelle Darnas, conservatrice en chef du patrimoine de la Lozère). La date peut être ramenée au début du XIX^e siècle si l'on considère que la réfection de la façade n'a pas été une initiative privée mais a répondu au projet communal d'élargissement et de rectification du tracé des rues décidé en 1807 et réalisé dans les années qui suivirent (Garnotel *et al.* 2018, 85). La parfaite uniformisation du tracé des façades sur rue porte à croire, en effet, que c'est parce qu'elles ont été frappées d'alignement que les propriétaires des maisons de la rue de la Liberté ont rectifié leur devanture.

Fig.21 La façade MR1046 de la maison Raynal (la seconde en partant de la droite, avec sa vitrine de couleur parme. Vue du sud-est.

Inrap cliché L. Wozny



(7) La date du papier peint est donnée par la largeur de ses lés, de 58 cm. Les premiers papiers peints sont fabriqués à la planche et n'excèdent pas 0,50 m de large. Information de Céline Jandot/Inrap et de Philippe de Fabry/musée du papier peint, Rixheim.

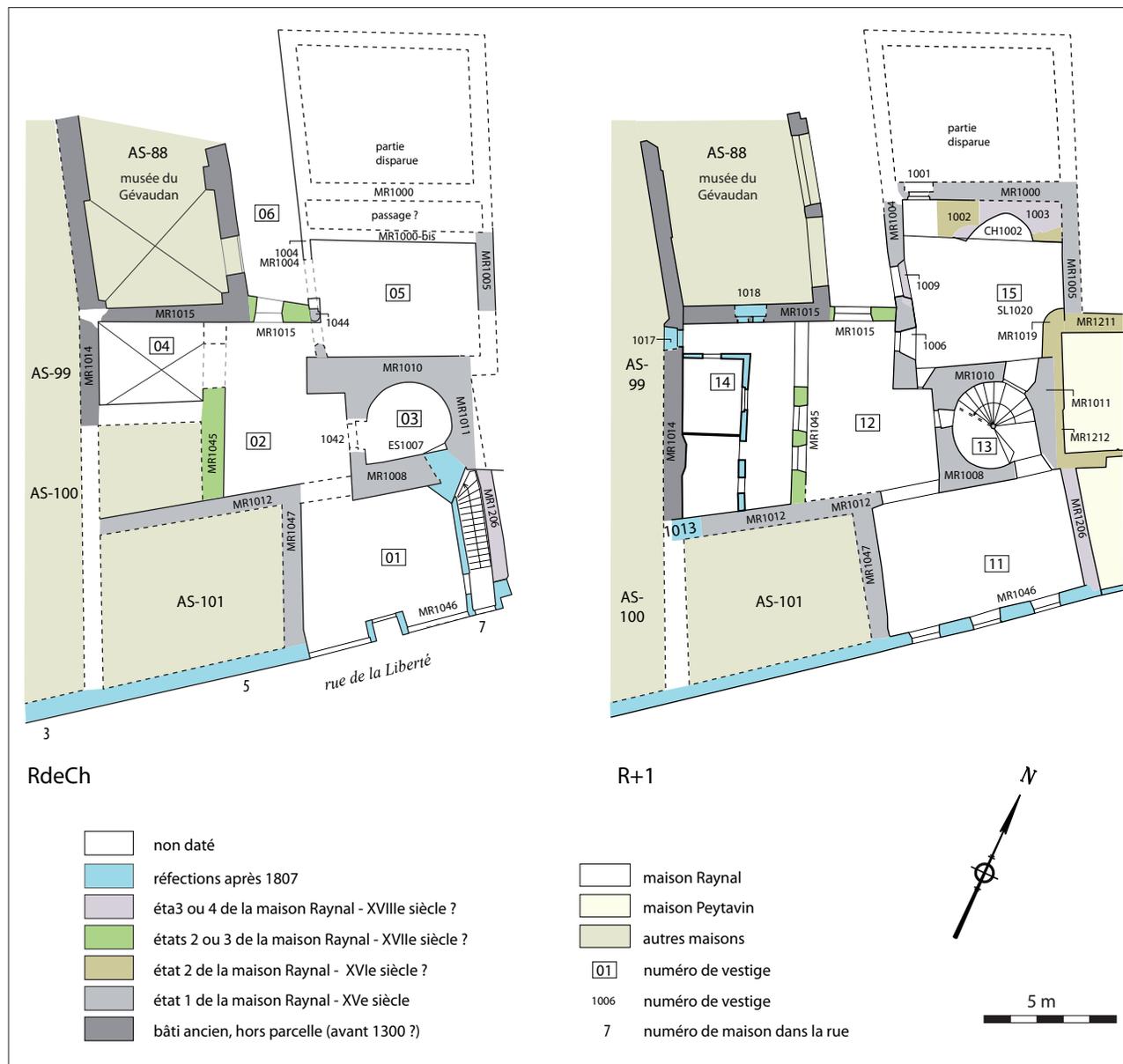
3.2.3. Extensions dans la cour

Au XV^e siècle, la parcelle n'est pas entièrement bâtie. Une cour l'occupe à l'ouest, sur l'arrière (espaces 02 et 06). Cet espace va être construit progressivement. Il est isolé de la rue par la maison voisine, du 5 rue de la Liberté, qui est mitoyenne de la maison Raynal et déjà en place lorsque la cour commence à être investie (sa façade arrière présente des fenestrons d'un type à chanfrein des XIV^e-XVI^e siècles).

Au nord-ouest, la construction de l'aile occidentale du musée du Gévaudan interviendrait au cours d'un Moyen Âge « ancien », avant le XIV^e siècle selon l'étude du bâti et les sondages archéologiques dans le sous-sol réalisés en 2017 (Garnotel *et al.* 2018, 125), cependant, la fenêtre 1018 qui y a été mise au jour en 2021 au premier étage semble plus tardive, du bas Moyen Âge au plus tôt. Il est possible que l'aile soit plus récente qu'estimée précédemment, ou bien qu'elle ait été transformée à plusieurs reprises. Le pignon méridional de cet immeuble, enregistré MUR1039 en 2017 et MR1015 en 2021, est adossé au premier étage au mur MR1014 qui ferme la cour à l'ouest et appartient à un troisième voisin, celui de la parcelle AS-99 (fig. 22). Quelle que soit la date de ces immeubles, ils sont tous présents dans le paysage au moment où la cour de la maison Raynal est investie par l'extension de la demeure.

Fig.22 Les réaménagements de la maison Raynal après le XV^e siècle.

Inrap infographie O. Maufras, fond de plan HSB-Architecture



Dans un premier temps, c'est l'espace 02, au sud-est de la cour, qui est construit par l'ajout sur deux niveaux, le rez-de-chaussée et le premier étage, d'une aile supplémentaire à l'ouest de la cage d'escalier. La cage ne la dessert pas ; c'est par les pièces 1 de l'aile méridionale et 5 de l'aile septentrionale que l'on peut s'y rendre. À cet effet, la fenêtre 1006 de la pièce 15 est transformée en porte. L'extension est mentionnée comme une maison avec jardin et boutique de Pierre Petit sur le plan terrier de 1635-1639 et elle y paraît totalement indépendante de la maison Raynal et de ses voisines. Ce serait alors une propriété tout à fait indépendante (Garnotel *et al.* 2018, 56). Si c'est le cas, ce n'est que plus tard que la fenêtre 1006 est transformée en porte et l'accès à cette maison interne à l'îlot se faisait par la cour 06 vraisemblablement.

La nouvelle aile n'occupe pas toute la cour. Sa façade occidentale MR1045 est bâtie au milieu de l'espace extérieur, entre les façades arrières des maisons du 5 rue de la Liberté au sud et du corps de bâtiment occidental du musée du Gévaudan au nord. De même, le pignon septentrional de l'aile supplémentaire n'est qu'un pan de mur dressé entre ladite façade du musée Gévaudan et celle de l'aile du nord MR1004 de la maison Raynal (extension du mur MR1015). L'aile supplémentaire est donc réalisée à l'économie. Elle est éclairée par une fenêtre à chaque étage dans le pignon du nord et deux grandes fenêtres au premier étage à l'ouest. Au nord, l'extrémité de la cour 06 est dorénavant réduite à un puits de lumière, tandis qu'à l'ouest l'extrémité de la cour 02 est couverte et fermée à une date incertaine, par deux pièces mitoyennes au rez-de-chaussée, l'une au sud appartenant à la maison du sud (5 rue de la Liberté) et l'autre, l'espace 04, constituant une extension de l'aile occidentale de la maison Raynal (fig. 22). Cette pièce est couverte d'une voûte d'arêtes qui signale qu'elle est antérieure au XX^e siècle, et les deux pièces sont protégées par un toit-terrasse. Plus récemment, la terrasse a été bâtie : un cabanon y a pris place à l'ouest et un appentis à deux niveaux a été construit à l'est. Il est accessible par les fenêtres de l'escalier en vis transformées en portes. Ce bâti léger occupe les premier et deuxième étages et il est tout entier dans la propriété du 7 rue de la Liberté.

4. Maison Peytavin

La maison Peytavin est postérieure à la maison Raynal. Elle s’y adosse sur tout son flanc oriental et sur toute sa hauteur. Elle est moins longue, n’est composée que d’un corps de bâtiment, mais elle est plus haute, si ce n’est depuis l’origine, au moins de nos jours.

Le corps de bâtiment occupe toute la parcelle. Il est de forme rectangulaire, d’environ 9 m de long sur 5,60 m de large. Aujourd’hui, la parcelle empiète sur ses voisines : au nord-ouest sur la propriété Raynal et au nord-est sur la maison du 1 place au Beurre (AS-104, **fig. 23**), mais le plan terrier de 1786 représente les limites différemment. D’une part l’actuelle parcelle de la maison Peytavin y figure comme deux maisons mitoyennes, celle du sieur Boyer au nord et celle du sieur Fabre au sud, d’autre part la maison Boyer n’empiète pas sur les demeures voisines. Son pignon septentrional est, au contraire, aligné sur les façades des bâtisses limitrophes, c’est-à-dire sur les maisons de Pierre Rey à l’ouest et de Marion Paulhac au nord (**fig. 23**, Garnotel *et al.* 2018, 54, 59). Cela suggère deux états au minimum, un du XVIII^e siècle où la maison Peytavin n’aurait eu que deux murs en propre, au sud et à l’est, utilisant par ailleurs les façades des maisons sur lesquelles elle s’adosse, puis une reconstruction avec une extension vers le nord qui détruit une partie des murs mitoyens et les remplace par des murs décalés vers le nord et vers le nord-ouest d’1 à 1,50 m. L’observation des maçonneries à l’angle des parcelles AS-102 (maison Raynal), AS-103 (maison Peytavin) et AS104 (1 place au Beurre) ne révèle qu’un seul état de bâti, celui avec extension de la maison Peytavin sur ses voisines, mais qui semble antérieur au XVIII^e siècle. Il est possible que les dates que nous proposons soient erronées et que le premier état enregistré de la maison soit beaucoup plus récent que ce que nous imaginons, ou bien le plan terrier de 1786 simplifie les tracés des parcelles. La perception de la chronologie et de l’évolution de la maison Peytavin est conditionnée par une approche plus complète de l’ensemble. Le diagnostic n’a pas porté sur des points suffisamment étendus ni assez nombreux pour saisir toutes les transformations successives et leur datation absolue.

Fig.23 Évolution de la représentation du parcellaire, à l’angle de la place au Beurre et de la rue de la Liberté. **2020** : cadastre actuel. **1786** : plan terrier
Inrap infographie O. Mauftras, d’après Garnotel *et al.* 2018



4.1. Maison à loge

L'état le plus ancien perçu est celui d'une maison avec sous-sol, rez-de-chaussée et au moins un étage, mais il est possible que la maison Peytavin se soit alors développée jusqu'à un quatrième étage de comble, un peu plus bas que l'actuel. Une seule reprise verticale a été notée, au dernier niveau, la toiture en place, à deux pentes, succédant à une à pente unique s'écoulant vers la place au Beurre, dont on ne sait s'il s'agit de la première ou bien du couvert d'un état intermédiaire⁸.

L'étage souterrain, qui semble bien d'origine et non rajouté en sous-œuvre, est très développé : il débord de l'emprise de la parcelle et s'étend en partie sous la rue de la Liberté et en partie sous la place au Beurre (fig. 24). Il est construit d'un seul tenant, la plupart des murs sont liés entre eux et leurs maçonneries, en petit appareil de moellons équarris de calcaire dur gris foncé, sont identiques d'une pièce à l'autre.

Fig.24 Les trois premiers niveaux des maisons Raynal et Peytavin au moment de la création de la seconde, avec l'encorbellement restitué approximativement au premier étage.

Inrap infographie O. Maufras, fond de plan HSB-Architecture



La cave est divisée en deux salles principales, C8 au nord et C7 au sud, partition que l'on retrouve au rez-de-chaussée et dans les étages. Le sous-sol sert de fondation à l'ensemble de l'immeuble. Deux autres pièces longues et étroites, disposées en L, encadrent la cave C7 à l'est (C9) et au sud (C10). Ce sont elles qui se trouvent sous l'espace public. Les deux pièces principales sont couvertes de voûtes en berceau en petits moellons (VT1236 et VT1239, fig. 24, 25), tandis que les caves C9 et C10 ont des voûtes en tuf taillé (VT1246 et VT1247, fig. 26). Les circulations d'origine entre le rez-de-chaussée et les caves ne sont pas conservées. Aujourd'hui, chaque cave a la sienne, souvenir de la division de l'immeuble en deux habitations distinctes. La présence de la porte 1238 entre les caves C7 et C8, apparemment prévue dès la construction du sous-sol, montre que celui-ci participait tout entier d'un ensemble en indivision, avec probablement un seul escalier d'accès dans l'angle sud-ouest de la cave du nord⁹. C'est en effet du côté de celle-ci que se trouve la moulure de l'encadrement de la porte de communication 1238.

Fig.25 La cave C7 de la maison Peytavin, vue de l'est.

Inrap cliché L. Wozny



Fig.26 La cave C9 de la maison Peytavin, vue du nord. On note sur le mur du fond (du sud), MR1242, une porte bouchée qui ouvrait autrefois une cave sous la rue de la Liberté.

Inrap cliché L. Wozny



(9) Cette contemporanéité n'est pas absolument certaine, il faudrait une enquête un peu plus approfondie pour le certifier.

Il existe une ancienne trémie dans l'angle sud-ouest de la pièce C7 : elle correspond à un soupirail plutôt qu'à une entrée depuis la rue, telle celles des caves vigneronnes, du fait de sa modeste largeur. Les caves ont toutes une à deux prises d'air, soit par un soupirail à travers un mur vers la rue, soit par une ouverture au sommet de la voûte. Ces ouvertures ont toute une sortie horizontale au niveau du sol, celles ouvrant sur la chaussée sont fermées par des grilles. Les sols sont en terre battue. Enfin, on note que l'ouverture 1240 du mur oriental de la cave C7 vers la cave C9 est très large et encadré de deux piliers en pierre de taille qui supportent deux piliers du rez-de-chaussée (fig. 24, 27).

Au rez-de-chaussée et dans les étages, l'angle nord-ouest de la maison est construit à l'emplacement de l'angle sud-est de l'aile nord de la maison Raynal, ce dernier préalablement abattu. La destruction a concerné l'extrémité sud du mur MR1005 sur au moins 2 m de long et le retour que ce dernier faisait vers l'ouest pour se lier à la tour d'escalier en vis (fig. 24).

Le mur oriental MR1011 de la cage est donc partiellement démonté : son extrémité nord au moins est abattue et semble-t-il aussi tout son parement oriental. Le mur nord MR1211 de la maison Peytavin est construit devant l'arrachement du mur MR1005 de la maison Raynal et il fait, à l'ouest, un retour vers le sud (MR1212) pour s'adosser à la tour d'escalier en empiétant sur le volume 5 de la maison voisine. Le parement oriental de ce nouveau mur MR1212 s'étend tout au long du mur de l'escalier et le masque au niveau du sous-sol et au premier étage. Le parement occidental donne dans la maison Raynal où il a été enregistré 1040 au rez-de-chaussée. Là, il forme un T en plan. Il a été enregistré MR1019 dans les étages où il forme un plan en L à angle arrondi (fig. 24, 28). Le mur MR1212 à l'ouest de la maison Peytavin est lié au sud au mur de refend MR1200 : les deux ont été bâtis en même temps¹⁰.

À chacun des niveaux aériens, la maison est divisée en deux espaces, 8 au nord et 7 au sud. Au rez-de-chaussée, la pièce 08 est fermée sur 3 côtés par trois murs pleins et manifestement largement ouverte à l'est. Ici la façade n'est pas conservée. Il a pu s'agir d'une devanture de boutique faite d'une cloison légère tendue entre les extrémités des murs nord MR1211 et sud MR1200 (fig. 24). Ce dernier s'achève en effet à l'est par un élargissement, le pilier SU1208. L'espace 07 semble avoir été largement ouvert, sur 2 ou 3 côtés. Il est limité au nord par le mur de refend MR1200 et conserve deux piliers d'angle en pierre de taille au nord-est (SU1208) et au sud-est (SU1207). On peut restituer un troisième pilier au sud-ouest, contre le bâti de la maison Raynal. Tout l'espace serait donc occupé par une loge, possiblement dans la continuité de celle de la maison voisine, formant une galerie avec cette dernière. Cela n'est pas sans rappeler les passages couverts des places et des rues commerçantes des villes du bas Moyen Âge. Au nord, le mur de refend est sans doute percé par la porte d'entrée de la maison, 1201, mais celle-ci est conservée dans un état plus récent dont on ne sait s'il reprend une porte initiale ou crée une circulation là où il n'y en avait pas. Par ailleurs, ce mur est percé de 4 petites niches de rangement de facture très modeste qui peuvent être le signe que l'espace était utilisé à des fins commerciales, avec un étal disposé dans sa partie nord-occidentale, devant les niches (1202, fig. 24, 29). Cet espace est aujourd'hui couvert par le plafond-plancher PL1204, à simple solivage dont les deux poutres de support, 1213 et 1217, sont tendues du nord au sud entre le refend et les piliers. Une des solives disposées perpendiculairement, 1204, déborde encore sur quelques centimètres de la poutre 1213 et du pilier SU1208 à l'est.

(10) Des questions demeurent sur l'homogénéité ou non du mur MR1200. Si son parement a été doublé au nord au moment où est bâti le mur MR1212, il a connu un état supplémentaire antérieur à ceux que nous avons identifiés.

Fig.27 L'arc 1240 de communication entre les caves C7 (au premier plan) et C9 (au second) de la maison Peytavin. Vue de l'ouest. On note les deux piédroits de support de l'arc qui constituent aussi la fondation des piliers SU1207 et SU1208 au rez-de-chaussée.

Inrap cliché L. Wozny



Fig.28 Le parement occidental du massif maçonné MR1019 construit dans l'angle sud-est de l'aile septentrionale de la maison Raynal au moment de la construction de la maison Peytavin. Le parement s'adosse à l'est (à gauche) au mur MR1005 et au sud (à droite) au mur MR1010 de l'escalier en vis et à sa porte. Vue du nord-est.

Inrap cliché O. Mauftras



Fig.29 Le mur de refend MR1200 de la maison Peytavin, parement méridional, avec les petites niches bouchées au centre et la porte ultérieure 1201 à droite. Vue du sud.

Inrap cliché O. Mauftras



C'est le signe que la charpente formait un encorbellement au premier étage du côté de la place au Beurre mais sans doute aussi au-dessus de la rue de la Liberté. Le plancher PL1204 n'est peut-être pas celui du premier état. Il a pu être remplacé dans un état ultérieur, mais à l'identique. On note d'ailleurs que le pilier SU1207 dans l'angle sud-est de la maison se dresse au moins jusqu'au troisième étage et que le mur de refend MR1200 conserve une forte épaisseur sur toute son élévation, de sorte que des planchers identiques à celui conservé au premier étage ont pu avoir été aménagés à chaque niveau. Dans les étages, des murs en pan de bois et en tuf ou en torchis devaient former les façades et la séparation avec la maison Raynal.

La datation de la maison Peytavin dans son premier état n'est pas assurée. L'encadrement de la porte 1238 présente une modénature des XV^e ou XVI^e siècles, avec un pourtour adouci par un chanfrein périphérique qui s'interrompt au-dessus de la plinthe par un congé (fig. 30). Il a semblé que la porte intégrait le mur dès sa construction, mais il faudrait comparer les mortiers autour des piédroits et sur le reste du mur pour s'en assurer. Au demeurant, l'encadrement est sans doute en remploi, les baies d'une cave n'ayant pas vocation à être moulurées. C'est donc à une date indéterminée à partir du courant du XV^e siècle que la maison Peytavin est dressée. On peut imaginer qu'elle ne succède pas rapidement à la maison Raynal dont on n'imagine pas un angle abattu quelques années seulement après sa construction. La maison de la parcelle AS-103 ne serait donc pas antérieure au courant du XVI^e siècle. Les matricules de l'an 1634 ne mentionnent pas la maison et c'est entre 1635 et 1639 seulement qu'elle apparaît dans les archives manuscrites (Garnotel *et al.* 2018, 55-56), mais la lacune textuelle ne signifie pas que l'espace était libre de toute construction avant 1635.

Fig.30 La porte 1238 entre les caves C8 (au premier plan) et C7 (au deuxième). Vue du nord.
Inrap cliché O. Maufrais

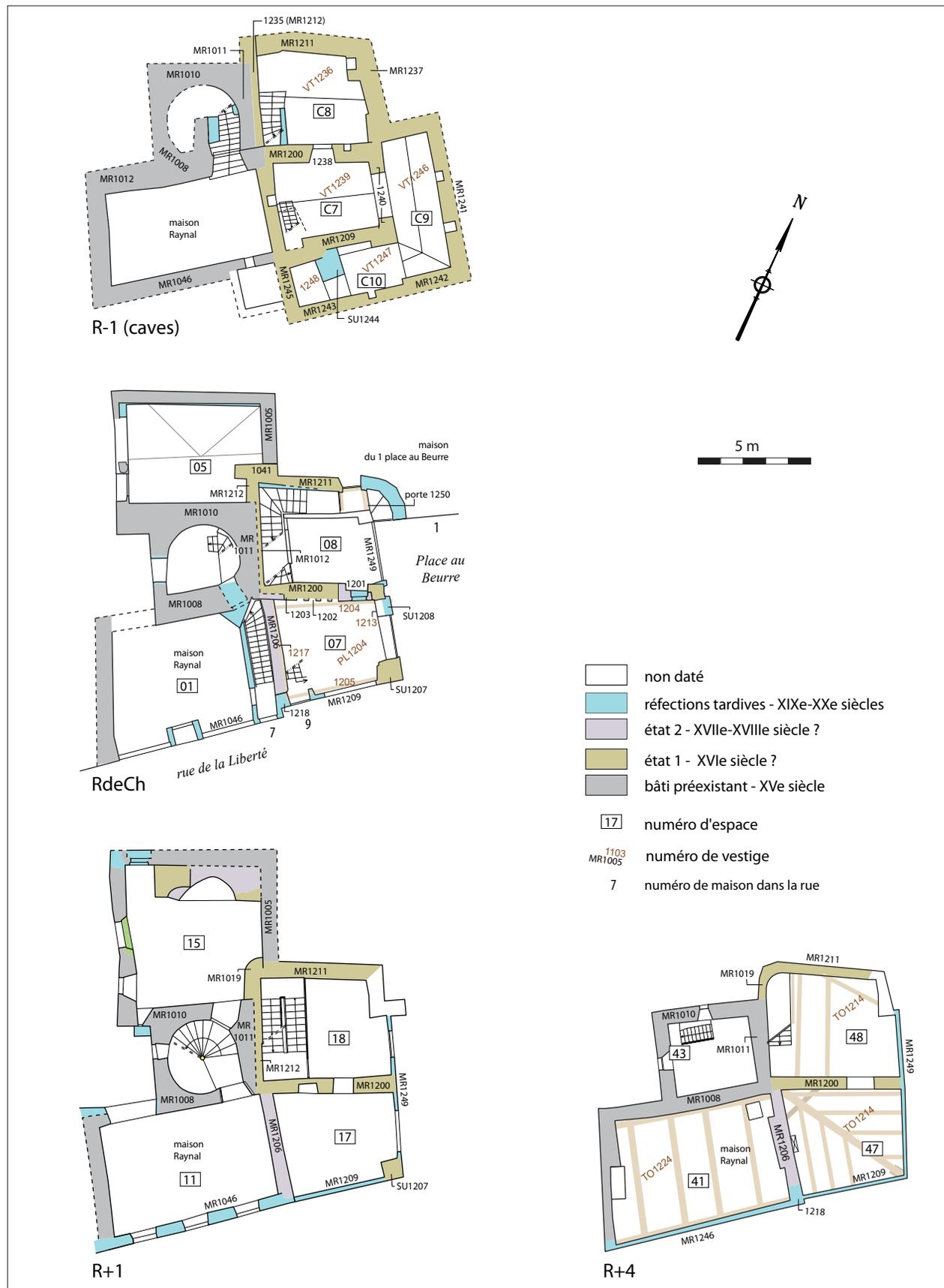


4.2. Réfections

La maison Peytavin, à l'instar de sa voisine, connaît un certain nombre de réfections. Quelques-unes ont été mises en évidence (fig. 31).

Fig.31 La maison Peytavin du XVI^e au XX^e siècle.

Inrap infographie O. Maufras, fond de plan HSB-Architecture



Dans un second temps, au cours d'un chantier ou de deux, une cloison est construite au rez-de-chaussée entre les maisons Raynal et Peytavin, MR1206. Le mur sépare les deux loges. C'est peut-être au moment de sa construction que le plafond plancher PL1204 est refait entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Ce mur vient en appui sur le mur de refend MR1200 à ce niveau, mais aussi au quatrième étage. Il est donc possible qu'au-dessus du rez-de-chaussée il remplace alors un ancien mur de séparation.

Avant ou après ce chantier, le mur de refend MR1200 est percé d'une porte au rez-de-chaussée, 1201. Une brèche est percée dans le mur à cette occasion, à l'est, contre le pilier SU1208. L'encadrement de la porte y est inséré. Il est en pierre de taille et présente un linteau orné d'une accolade très soignée (fig. 32). Cette forme est typique du XV^e siècle, mais se trouve ici, de toute évidence, en emploi. Ce que montre l'agencement des blocs qui n'ont pas pu être mis en œuvre de sorte à former deux piédroits de même hauteur. Cela a imposé au maçon d'ajouter un caillou de calage et un épais joint de mortier au sommet du montant de l'ouest (de gauche sur le cliché, fig. 32). Avec le temps, l'autre piédroit s'est affaissé, sans doute parce qu'il n'y a pas eu de pierre de seuil assez large pour réceptionner les deux montants, et le linteau a suivi le mouvement, jusqu'à se fendre.

Dans la cave C10, le pilier SU1244 a été ajouté contre le mur MR1209 qui supporte la façade (fig. 31). Il perce une partie de la voûte VT1247 de la cave et il forme un arc sous une autre partie de la voûte pour ne pas obstruer l'extrémité occidentale de l'espace C10. Il a une fonction manifeste de renfort, mais l'on ignore de quoi puisqu'aucun ouvrage pesant n'est associé en surface.

Une autre intervention est faite au sommet de la maison. La toiture à pente unique initiale, s'écoulant vers l'est, est remplacée par une toiture à double pente, l'une dans le même sens au nord et au sud une pente vers la rue de la Liberté (TO1214, cf. inventaire des vestiges, planche V). Cette réfection intervient après que l'on ait rehaussé les combles d'un bon mètre (fig. 33) et sans doute aussi au moment où les façades sont refaites. La maison est frappée d'alignement en 1807, comme toutes celles du centre-ville. Les encorbellements sont démontés à cette occasion (au premier étage, ils sont partiellement remplacés par un balcon) et les façades sont refaites en pan de bois et en tuf (cela n'a été mis au jour qu'au sud, au premier étage, fig. 34). Elles ont une épaisseur de cloison et restent très légères pour ne pas faire fléchir les poutres des planchers qui les soutiennent. L'entrée de la maison a été aménagée tardivement, en même temps que l'escalier en bois mis en place dans le volume 8 du nord. C'est une entrée percée dans la façade de la maison du nord-est au 1 place au Beurre. La porte donne accès à un petit couloir barré par une seconde porte (1250) qui ouvre sur la poursuite du couloir sur lequel ouvrent deux autres portes d'entrée : l'une vers la maison du nord-est, l'autre vers la maison Peytavin qui est dès lors divisée en quatre lots : un magasin et sa cave au nord (espaces 08 et C8), un magasin et ses 3 caves au sud (C7, C9, C10 et 07), un appartement au nord dans les étages (18, 28, 38 et 48) et un autre au sud (17, 27, 37 et 47). Aujourd'hui les deux appartements dans les étages ont été réunis et l'escalier qui menait à celui du sud depuis une entrée rue de la Liberté, au numéro 9, a été démonté.

Fig.32 La porte 1201 entre la loge 07 et la pièce 08, au rez-de-chaussée de la maison Peytavin. Vue du sud.
Inrap cliché O. Mauftras



Fig.34 La place au Beurre vue du sud-est et la façade orientale du début du XIX^e siècle de la maison Peytavin (à gauche, à deux travées).
Inrap cliché L. Wozny



Fig.33 Le mur de refend MR1200 au quatrième étage de la maison, avec la trace de l'ancienne toiture, la reprise du mur et la toiture actuelle T01214. Vue du nord.
Inrap cliché O. Mauftras



5. Désordres

Très peu de désordres ont été observés dans les maisons, mais ils sont importants et concentrés au nord-est de la maison Raynal.

5.1. Le mur MR1005, au nord

Le plus flagrant est la grande faille qui cisaille l'extrémité du mur MR1005 au nord-est de la demeure. La fente est proche de l'angle que ce mur forme avec le pignon MR1200. Elle est traversante au troisième étage (pièce 35) et un peu moins large au deuxième qu'elle fend néanmoins sur toute sa hauteur (pièce 25, **fig. 35**). Au premier étage, le désordre est masqué par la cheminée CH1002 (pièce 15) et au rez-de-chaussée l'angle des murs est hors emprise, sur la parcelle du musée du Gévaudan. L'angle nord-est actuel de la maison est lié : les moellons du mur MR1005 et ceux du mur MR1200 pénètrent alternativement dans l'épaisseur l'un de l'autre, mais il ne s'agit pas d'une solide chaîne en grand appareil. Ce désordre a été observé en parement interne. Le diagnostic a révélé que la maison Raynal s'étendait à l'origine plus loin vers le nord. Le mur MR1005 se prolongeait donc initialement au-delà du refend MR1200. Il ne nous a pas été possible de vérifier comment l'angle des deux murs a été reconstruit après que la façade MR1005 a été raccourcie. Une des faiblesses est peut-être là, due à la perte de la poursuite du mur qui formait, avec un pignon septentrional également démonté, un contrefort à la partie méridionale du corps de bâtiment. La façade opposée MR1004, dont l'extrémité septentrionale a été pareillement démontée dans les étages, ne présente pas un tel cisaillement. Pourtant, au premier étage, l'angle des murs MR1004 et MR1200 a été intégralement démonté et remplacé par une maçonnerie de qualité médiocre, 1016, adossée mais non liée aux pans de murs antérieurs. L'angle nord-est de la maison Raynal a pu subir les effets d'un mouvement de terrain qui a épargné l'angle nord-ouest.

Fig.35 La fente qui cisaille le mur MR1005 de la maison Peytavin sur toute la hauteur qui en est dégagée (ici au deuxième étage, angle nord-est de la pièce 25, vu du sud-ouest).

Inrap cliché L. Wozny



5.2. Le mur MR1005, au sud

On constate par ailleurs un autre décollement, sous forme de faille verticale, dans la maçonnerie du contrefort MR1019 (fig. 28). C'est le massif maçonné qui remplace l'angle sud-est de l'aile septentrionale de la maison Raynal (volume 5, pièce 05, 15, 25 et 35) dont on a constaté qu'il avait été démonté au moment de la construction de la maison Peytavin (cf. *supra* chap. 4.1). Lorsque l'angle initial a été abattu, l'extrémité méridionale du mur MR1005 a été abattue sur plus de 1,70 m de long et le retour qu'il formait au sud vers la tour d'escalier a été également démonté. Dès lors, le pan restant du mur MR1005 n'a plus été tenu ni au nord, ni au sud. La construction du pignon MR1211 de la maison Peytavin, en travers, n'a pas été chaînée à l'extrémité restante du mur MR1005, mais seulement adossée contre elle au rez-de-chaussée, seul endroit où le contact a été observé. Ce sont sans doute aujourd'hui les maisons confrontant la maison Raynal à l'ouest et au nord qui lui servent de contrefort, mais toutes ne se développent pas jusqu'au troisième étage.

5.3. La tour d'escalier ES1007

La tour de l'escalier au centre de la maison Raynal forme une construction massive très solide et ce en dépit de la dépose de ses deux premières révolutions de marches. Les murs de la cage, MR1008, MR1010 et MR1011 ne présentent pas de trouble apparent (les parements sont largement enduits).

Après démontage des marches entre la cave et le premier étage, une poutre en bois a été insérée sous le noyau de l'escalier pour le soutenir. Elle a été posée horizontalement et renforcée par eux IPN. Le renfort paraît mince, mais il est cependant suffisant : les marches de l'escalier reposent largement dans les murs de la cage et les unes sur les autres selon le principe des voûtes sarrasines. Mais la première actuellement conservée est la marche palière formée de plusieurs blocs dont aucun ne repose sur deux murs de la cage à la fois.

Au sommet de l'escalier, la dernière marche a bougé, de sorte que la partie sommitale du noyau n'est plus en place et que la marche n'a plus qu'un seul appui, dans le mur de la cage. Cela a été compensé par la pose d'une poutre (fig. 36).

Fig.36 Le sommet de l'escalier en vis ES1007, au cœur de la maison Raynal, et le décalage de sa dernière marche.

Inrap cliché L. Wozny



6. Conclusion

6.1. Acquis et limites

Le diagnostic archéologique confirme l'ancienneté des maisons Raynal et Peytavin, la première en particulier dont la datation est bien établie dans le courant du XV^e siècle. La date de la seconde reste incertaine tant qu'une enquête approfondie n'est pas menée.

Les deux maisons sont modifiées au cours de plusieurs états qui n'ont pas complètement transformé leur structure initiale. Les volumes d'origine sont encore lisibles et certaines de leurs formes se devinent, telles les loges du rez-de-chaussée en façade sur les espaces publics. Le bâti en place, actuellement largement masqué par les enduits, contient d'autres informations : l'ordre chronologique de la succession des constructions, les reprises éventuelles des murs dans leur longueur ou leur hauteur, le temps de la mise en place des planchers et des toitures, mais aussi l'existence d'anciennes portes ou fenêtres aujourd'hui obstruées. Les maisons conservent encore de larges pans de leur histoire même si la reconstruction tardive des façades nous prive de leur ordonnance initiale.

6.2. Urbanisme

En outre, les maisons sont riches d'informations sur le tissu de l'habitat et la gestion de l'espace urbain à l'époque moderne, certaines mises au jour pendant le diagnostic, d'autres à découvrir.

Au XV^e siècle, lorsque la maison Raynal est bâtie, l'occupation de l'îlot est déjà dense. En témoigne la forme particulière de la maison, avec notamment l'absence d'alignement à l'est de ses trois volumes principaux. Son aile méridionale, la tour d'escalier et son aile septentrionale n'ont pas de façade occidentale commune mais trois murs décalés les uns par rapport aux autres. La maison intègre manifestement un espace qui est cerné de constructions sur tout son flanc occidental : trois maisons sur des parcelles est-ouest ouvrant sur la rue de l'Épine et d'inégale profondeur. La dépose des enduits de ce côté de la maison est susceptible de mettre au jour d'anciennes fenêtres hautes révélant la hauteur de bâti sur les parcelles voisines avant la construction de la maison Peytavin. Celle-ci, quant à elle, n'est donc pas dressée *ex nihilo*. Elle fait suite à un bâti plus ancien qui aura été démonté avant sa construction.

La présence de caves débordant de l'emprise des deux maisons et se développant sous la rue de l'Épine est intéressante. Bien qu'aérées par des ouvertures sous la rue, elles présentent très peu de traces d'humidité et sont saines. Cela est sans doute rendu possible par l'existence d'un système efficace de gestion des eaux usées et pluviales réalisé à l'échelle de la ville. Cécile Rivals en a retrouvé de nombreuses mentions dans les archives modernes de Mende qui lui permettent d'esquisser quelques éléments d'un réseau souterrain d'écoulement qui portent les eaux collectées vers la partie basse de la ville, au nord (*et al.* Garnotel *et al.* 2018, 87-91). Par ailleurs, le nom d'une porte occidentale de passage de l'enceinte, *porte d'Aigues passes*, suggère la présence à cet endroit au moins, d'une sortie des eaux hors les murs. Les canaux entretenus pendant l'époque moderne, jusqu'à nos jours pour certains, ont certainement commencé à être bâtis au moment où la ville s'est densifiée, au XIII^e siècle peut-être. Il doit en exister encore un bon nombre en sous-sol, sous les maisons et surtout les rues. Ils restent à découvrir, de même que le réseau des caves dont certaines sont passantes d'une maison à l'autre ; ainsi par exemple la cave C9 de la maison Peytavin, sous la place au Beurre, est percée d'une porte conduisant à un autre espace bâti souterrain sous l'extrémité de la rue de l'Épine, espace non encore exploré.

Bibliographie

Bonifas 1989 : BONIFAS (B.). — Maisons des XV^e/XVI^e siècles à Béziers (Hérault). *Archéologie du Midi Médiéval*, 7. Carcassonne : École Antique, Musée Archéologique, 1998, p. 117-120.

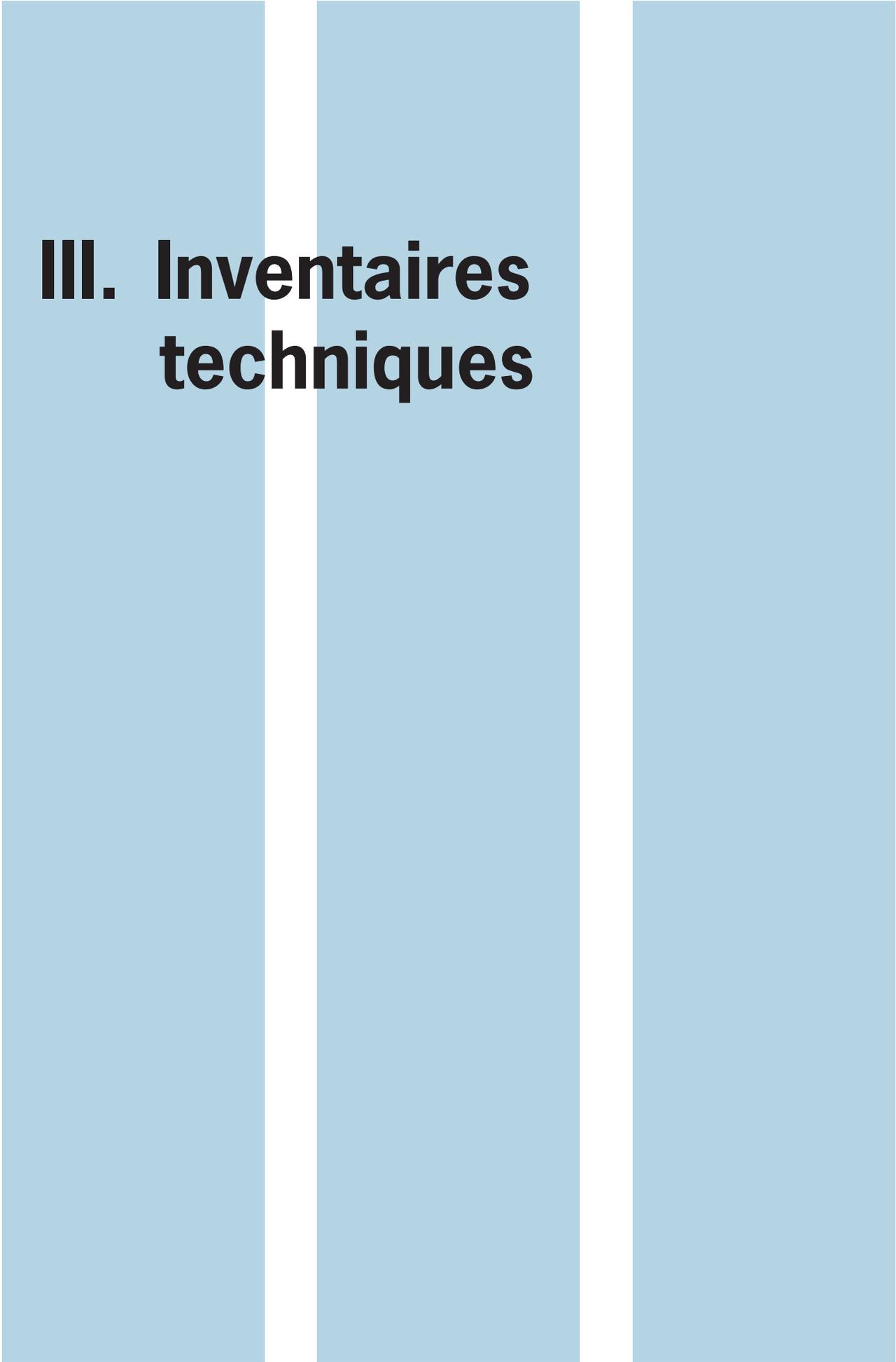
Garnotel et al. 2018 : G (O.), GARNOTEL (A.), PECH (J.), RIVALS (C.), GUIBAL (F.) et la collaboration de CALVET (X.), KERNAFI (H.). — *L'îlot du musée Ignon-Fabre à Mende (48), rue de l'Épine*. Montpellier : SRA ; Cournonterral : Mosaïque-Archéologie, 2018, 342 p. (Rapport de d'étude et de fouille archéologique non publié).

Sournia, Vayssettes 1991 : SOURNIA (B.), VAYSSETTES (J.-L.). — *Montpellier : la demeure médiévale*. Paris : Impr. Nationale, 1991. 252 p. (Études du patrimoine ; 1).

Liste des figures

- 28 Fig.1 Le centre-ville de Mende entouré par les boulevards qui reprennent le tracé des fossés du rempart du XIV^e siècle et la position des immeubles étudiés. **A** : porte d'Aigues Passes. **B** : porte d'Angiran. **C** : ancienne rue Droite, actuelle rue de la Liberté.
Inrap infographie O. Mauftras, fond de plan Géoportail
- 32 Fig.2 Le parcellaire à l'angle de la rue de la Liberté et de la place au Beurre. Parcelle AS-102 : maison Raynal. Parcelle AS-103 : maison Peytavin.
Inrap infographie O. Mauftras, fond de plan cadastre actuel
- 33 Fig.3 La maison Raynal au XV^e siècle, parties en place (en traits pleins) et restituées (en pointillés). La maison se dresse alors sur 3 étages au-dessus de la cave et du rez-de-chaussée (seulement le premier est représenté).
Inrap infographie O. Mauftras, fond de plan HSB-Architecture
- 34 Fig.4 La marche palière de l'escalier en vis devant l'entrée de la pièce méridionale 21 au deuxième étage, aile du sud.
Inrap cliché L. Wozny
- 34 Fig.5 La révolution de l'escalier ES1007 au deuxième étage et la porte d'accès à la pièce 25 de l'aile nord.
Inrap cliché L. Wozny
- 36 Fig.6 Le plafond PL1034 de la pièce 11 au premier étage de l'aile sud de la maison Raynal : partie occidentale vue du nord.
Inrap cliché L. Wozny
- 36 Fig.7 Détail de l'encoche de maintien d'un closoir (plaquette de bois obturant l'espace au-dessus de la poutre, entre les solives).
Inrap cliché L. Wozny
- 36 Fig.8 Le plafond PL1034 de la pièce 11 au premier étage de l'aile sud de la maison Raynal : partie orientale vue du nord-ouest. **A** : trace de sciage de la poutre 1038. **B** : console d'appui de la poutre probablement posée juste avant de la sectionner.
Inrap cliché L. Wozny
- 37 Fig.9 La porte 1048 entre l'escalier en vis et la cave C1, en sous-sol de la maison Raynal. Vue du nord.
Inrap cliché O. Mauftras
- 39 Fig.10 Détail de la maçonnerie en pierre taillée du mur MR1010 de l'escalier, vu depuis la pièce 15 au premier étage. On note à gauche la porte d'accès et à droite un petit fenestron prenant le jour depuis la cour O6. Vue du nord.
Inrap cliché O. Mauftras
- 39 Fig.11 La cage de l'escalier ES1007 au rez-de-chaussée. Les deux premières révolutions ont été déposées et celle qui conduisait à la cave a été remplacée par le petit escalier droit dont on voit la trémie au fond au centre du cliché. On note à gauche, sous l'enduit, l'appareil en pierre de taille du mur MR1010. Vue de l'ouest.
Inrap cliché L. Wozny
- 39 Fig.12 Le fenestron au milieu de la seconde révolution de l'escalier ES1007, aujourd'hui détruite, et détail de l'intrados des marches adouci par une moulure arrondie. Vue du sud-est.
Inrap cliché L. Wozny
- 40 Fig.13 La façade occidentale MR1004 de l'aile nord de la maison Raynal au rez-de-chaussée, vue de l'intérieur (de l'est). **A** : porte piétonne refaite. **B** : porte charretière obstruée. **C** : piédroit 1044 entre les deux portes, d'origine. **D** : maçonnerie de bouchage 1040 (après arrachement du piédroit et du linteau au nord/à droite).
Inrap cliché O. Mauftras
- 41 Fig.14 La fenêtre 1009, en façade occidentale MR1004 de l'aile nord de la maison Raynal au premier étage.
Inrap cliché O. Mauftras
- 42 Fig.15 La porte 1001, au premier étage, percée dans le mur de refend MR1000 pour faire communiquer la pièce 15 et une autre pièce au nord, dans une partie détruite de l'aile septentrionale de la maison Raynal. Vue du sud.
Inrap cliché O. Mauftras
- 42 Fig.16 Les baies de l'aile septentrionale de la maison Raynal dans les étages (mur MR1004). **A** : fenêtre 1009 de la pièce 15 du premier étage. **B** et **C** : ancienne croisée (rehaussée) et fenestron de la pièce 25 au deuxième étage. **D** : fenestron du troisième étage. Vue de l'ouest.
Inrap cliché O. Mauftras
- 43 Fig.17 Détail de la moulure des montants de la porte 1001, de communication vers une pièce septentrionale disparue de la maison Raynal.

- Inrap dessin O. Mauftras
- 44 Fig.18 L'angle nord-est de la pièce 05 dans son état actuel, avec sa voûte bâtie dans un second temps et son cloisonnement tardif. Vue de l'ouest.
Inrap cliché L. Wozny
- 45 Fig.19 La cheminée CH1002 de la pièce 15, en pierre blanche, dont on peut surtout observer le pilier de gauche et le départ de l'arc. La reprise en briques réfractaires remonte à sa transformation en four. Vue du sud-ouest.
Inrap cliché O. Mauftras
- 45 Fig.20 La fenêtre 1009 de la pièce 15, transformée par l'ajout d'un évier (**A**) et de deux étagères (**B**) dans son embrasure, probablement lorsque la pièce est transformée en fournil.
Inrap cliché O. Mauftras
- 46 Fig.21 La façade MR1046 de la maison Raynal (la seconde en partant de la droite, avec sa vitrine de couleur parme. Vue du sud-est.
Inrap cliché L. Wozny
- 47 Fig.22 Les réaménagements de la maison Raynal après le XV^e siècle.
Inrap infographie O. Mauftras, fond de plan HSB-Architecture
- 49 Fig.23 Évolution de la représentation du parcellaire, à l'angle de la place au Beurre et de la rue de la Liberté. **2020** : cadastre actuel. **1786** : plan terrier
Inrap infographie O. Mauftras, d'après Garnotel et al. 2018
- 50 Fig.24 Les trois premiers niveaux des maisons Raynal et Peytavin au moment de la création de la seconde, avec l'encorbellement restitué approximativement au premier étage.
Inrap infographie O. Mauftras, fond de plan HSB-Architecture
- 51 Fig.25 La cave C7 de la maison Peytavin, vue de l'est.
Inrap cliché L. Wozny
- 51 Fig.26 La cave C9 de la maison Peytavin, vue du nord. On note sur le mur du fond (du sud), MR1242, une porte bouchée qui ouvrait autrefois sur une cave sous la rue de la Liberté.
Inrap cliché L. Wozny
- 53 Fig.27 L'arc 1240 de communication entre les caves C7 (au premier plan) et C9 (au second) de la maison Peytavin. Vue de l'ouest. On note les deux piédroits de support de l'arc qui constituent aussi la fondation des piliers SU1207 et SU1208 au rez-de-chaussée.
Inrap cliché L. Wozny
- 53 Fig.29 Le mur de refend MR1200 de la maison Peytavin, parement méridional, avec les petites niches bouchées au centre et la porte ultérieure 1201 à droite. Vue du sud.
Inrap cliché O. Mauftras
- 53 Fig.28 Le parement occidental du massif maçonné MR1019 construit dans l'angle sud-est de l'aile septentrionale de la maison Raynal au moment de la construction de la maison Peytavin. Le parement s'adosse à l'est (à gauche) au mur MR1005 et au sud (à droite) au mur MR1010 de l'escalier en vis et à sa porte. Vue du nord-est.
Inrap cliché O. Mauftras
- 54 Fig.30 La porte 1238 entre les caves C8 (au premier plan) et C7 (au deuxième). Vue du nord.
Inrap cliché O. Mauftras
- 55 Fig.31 La maison Peytavin du XVI^e au XX^e siècle.
Inrap infographie O. Mauftras, fond de plan HSB-Architecture
- 57 Fig.32 La porte 1201 entre la loge 07 et la pièce 08, au rez-de-chaussée de la maison Peytavin. Vue du sud.
Inrap cliché O. Mauftras
- 57 Fig.33 Le mur de refend MR1200 au quatrième étage de la maison, avec la trace de l'ancienne toiture, la reprise du mur et la toiture actuelle TO1214. Vue du nord.
Inrap cliché O. Mauftras
- 57 Fig.34 La place au Beurre vue du sud-est et la façade orientale du début du XIX^e siècle de la maison Peytavin (à gauche, à deux travées).
Inrap cliché L. Wozny
- 58 Fig.35 La fente qui cisaille le mur MR1005 de la maison Peytavin sur toute la hauteur qui en est dégagée (ici au deuxième étage, angle nord-est de la pièce 25, vu du sud-ouest).
Inrap cliché L. Wozny
- 59 Fig.36 Le sommet de l'escalier en vis ES1007, au cœur de la maison Raynal, et le décalage de sa dernière marche.
Inrap cliché L. Wozny



III. Inventaires techniques

Inventaire des vestiges archéologiques immobiliers

Cet inventaire recueille toutes les données disponibles sur la base de données Syslat qui compile elle-même les notes prise sur différents supports au moment du terrain. Les vestiges ont été numérotés sur le site de 1000 à 1049 pour la maison Raynal et de 1200 à 1249 pour la maison Peytavin. L'enregistrement a été pratiqué selon la méthode de Harris, avec une numérotation continue des US (Unités Stratigraphiques, ici principalement des unités de construction). Les structures composées d'une à plusieurs US – les faits – ont été enregistrés en utilisant le numéro d'une des US qui les composent et d'un préfixe en deux lettres majuscules qui en indique la nature (MR pour mur, PL pour plancher-plafond, TO pour toiture, SU pour support, VT pour voûte).

Dans l'inventaire qui suit, les vestiges sont présentés par ordre numérique, et pour un même numéro, l'US précède le fait ou l'ensemble, s'il y a lieu. Les croquis réalisés sur le terrain sont reproduits dans cet inventaires, et les plans de localisation sont reproduits à sa suite.

- 1000

Pièce, espace : 5

Fait : MR1000

Entité : Maison Raynal

Type : élévation de mur en pierres liées au mortier de chaux

Dimensions : long.min.7 m

Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris. Schiste (rare) lauze ou bris de lauzes

Construction : appareil en assises régulières liées au mortier de chaux et de terre orangée.

Description : élévation du mur MR1000. Voir MR1000.

Documents : MN2, MN3, MN4

Photos : 11, 12, 13, 43, 44, 144

Auteur(e) : Odile Maufras

- MR1000

Pièce, espace : 5

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1000 : élévation de mur en pierres liées à la terre
- 1001 : porte

Commentaire : Actuel mur de façade septentrionale de la maison Raynal, autrefois mur de refend à l'intérieur de celle-ci. Le mur est bâti d'est en ouest sur environ 7 m de longueur, entre les pignons MR1004 à l'ouest et MR1005 à l'est auxquels il est chaîné (le chaînage est conservé au rez-de-chaussée entre les murs MR1004 et MR1000, mais l'angle des deux murs a été refait au premier étage, et le chaînage entre les murs MR1000 et MR1005 a été observé au deuxième étage).. Le mur est construit en assises régulières de moellons équarris de faible hauteur (10 à 15 cm de haut pour la plupart) de calcaire froid gris local et liés par un mortier de chaux et de terre orangée (observé au premier étage et au second).. Au premier étage, l'extrémité occidentale du mur est percée d'une porte de communication interne, 1001 qui est contemporaine de la construction du mur. Il est également enduit à ce niveau, pas une couche de sable fin et de chaux aujourd'hui noire en surface. L'enduit est observable sur une toute petite surface car masqué par la cheminée CH1002.

NB : En superposant les plans au moment du post-fouille, il est apparu que le mur qui limite au nord la maison dans les étages ne se superpose pas à celui qui la limite au rez-de-chaussée. Ce dernier est une cloison distincte qui, par erreur, n'a pas reçu de code propre. Sur les plans du RFO est nommée **MR1000-bis**. Sa maçonnerie est identique à celle du mur MR1000 dans les étages, avec peut-être un module de moellons un peu plus grand.

Documents : MN2, MN3, MN4, MN8

Photos : 11, 12, 13, 43, 44, 144

Auteurs : Odile Maufras

- 1001

Pièce, espace : 15

Fait : MR1000

Entité : Maison Raynal

Type : porte de communication interne

Sur : /

Dimensions : haut.175 cm larg.76 cm

Matériaux : Calcaire froid gris, taillé

Construction : mortier de chaux et e sable blanchâtre

Description : porte de communication au premier étage de la maison Raynal, percée entre la pièce 15 et une pièce non conservée au nord. La porte est à l'extrémité occidentale du mur de refend MR1000. Elle est faite d'un encadrement de pierre calcaire dure et grise, taillée, appareillée au mortier de chaux et de sable blanchâtre alors que le reste du mur est lié au mortier de chaux et de terre orangée. La porte est cependant bâtie en même temps que le mur est dressé. Au moment où la maison a été amputée de sa salle septentrionale, au nord du refend MR1000, l'angle que formait ce mur et le pignon MR1004 a été largement démonté et reconstruit. La démolition a endommagé l'encadrement de la porte en occasionnant la disparition de son piedroit occidental. L'encadrement n'a été visible que depuis la pièce 15. C'est là que se situe son décor mouluré, l'huissierie était posée côté nord pour que le battant puisse

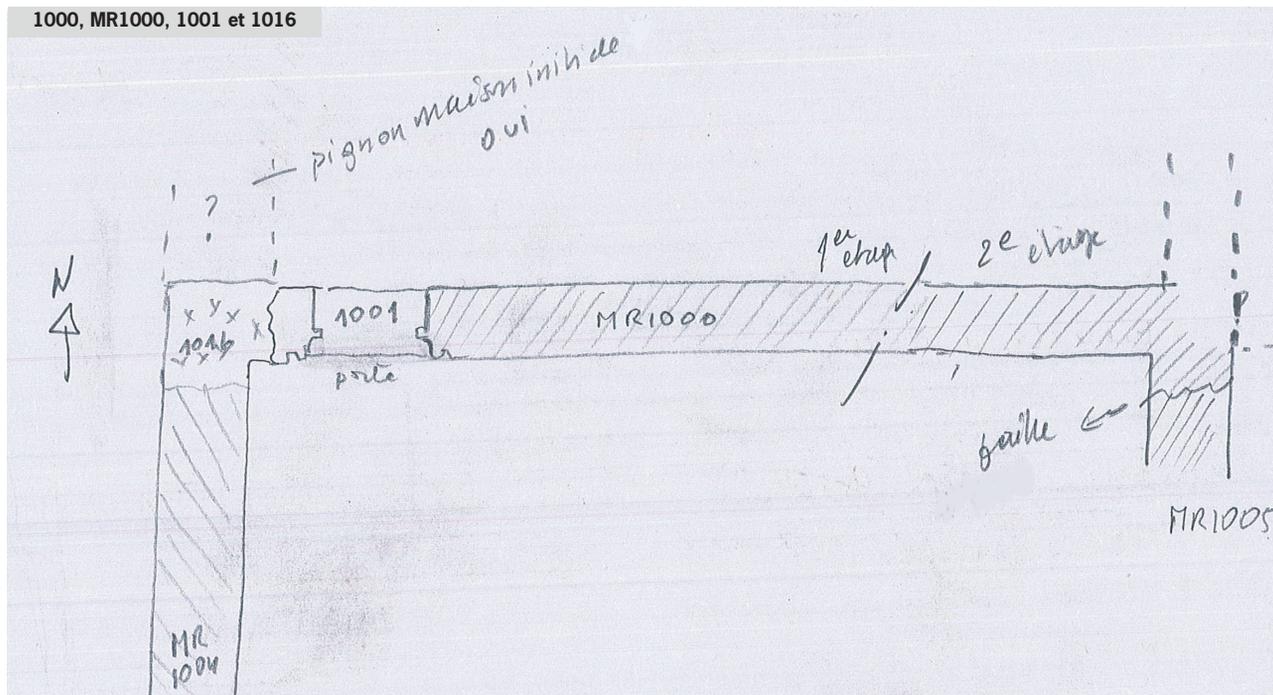
s'activer de ce côté. L'encadrement est orné d'une moulure assez complexe qui en fait le tour, c'est-à-dire présente et identique sur les montants et le linteau. Elle est composée, de l'intrados à l'extrados, d'une gorge, un tore, une gorge et un léger cavet. Sur le linteau, au centre, l'arête externe du cavet forme une accolade et dans les angles un triangle en creux souligne le passage arrondi des piédroits au linteau (cliché 13b et minute MN8).

Documents : MN3, MN8

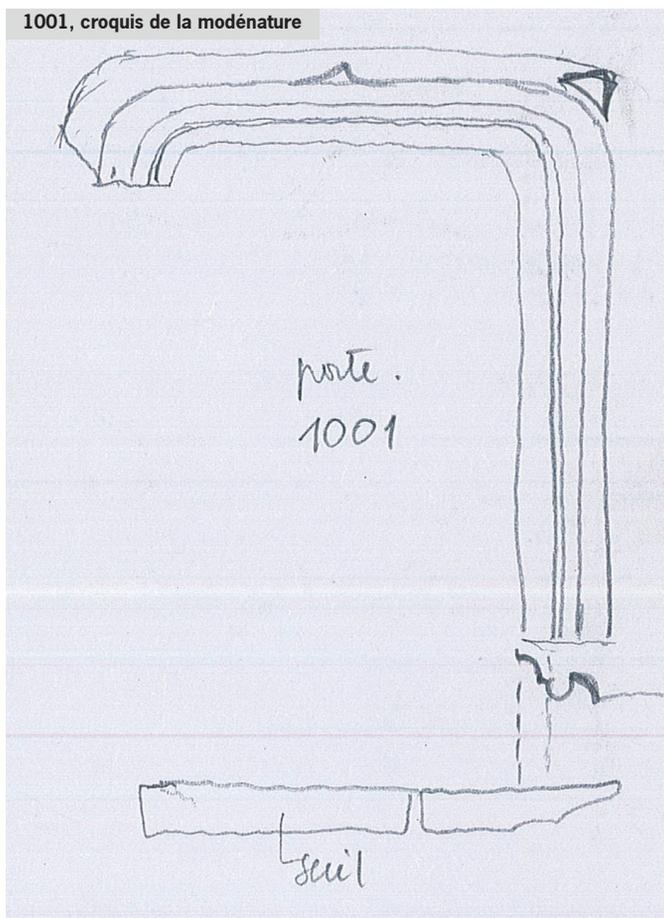
Photos : 11, 12, 13

Auteur(e) : Odile Maufra

1000, MR1000, 1001 et 1016



1001, croquis de la modénature

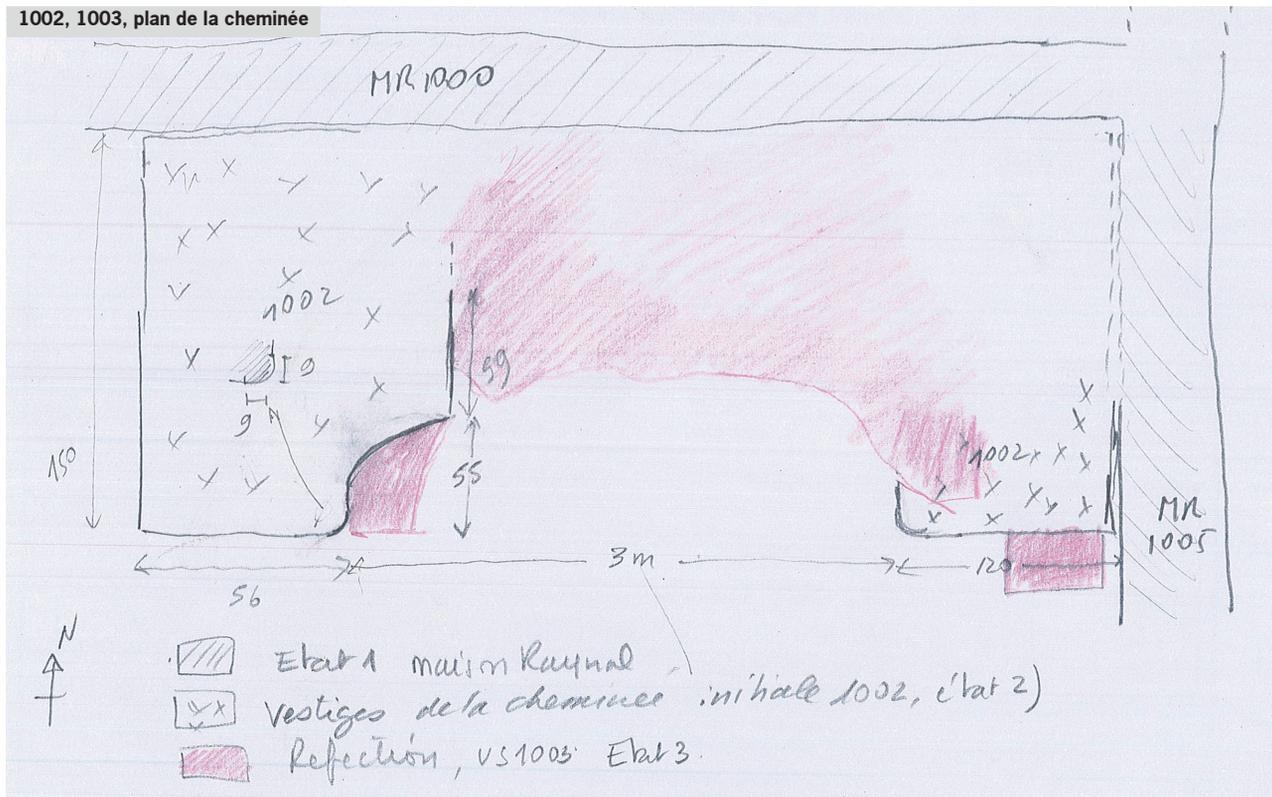


- 1002*Pièce, espace* : 15*Fait* : CH1002*Entité* : Maison Raynal*Type* : jambages*Sur* : 1000, 1005*Dimensions* : long. hors-œuvre 4,76 m larg. hors-œuvre 1,50 m*Matériaux* : calcaire dur blanc taillé (surtout). Calcaire blanc tendre taillé (1 bloc en remploi)*Construction* : Moyen-grand appareil de taille, assises réglées, mortier de sable gris clair et chaux, joints fins.*Description* : cheminée de la pièce 15, adossée au mur septentrional MR1000. Voir CH1002. On note des traces d'outil conservées sur les moellons taillés des jambages, le taillant droit principalement qui a servi à dresser les faces, le ciseau parfois pour dégager les angles ou certains angles. Le ciseau a été utilisé avant le taillant et les ciselures ont pu être effacées par ce dernier. La boucharde a été utilisée en dernier, uniquement sur la face externe du jambage occidental, probablement pour créer des aspérités avant la pose d'un enduit ou au moment d'un décroûtage d'enduit.*Documents* : MN3*Photos* : 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- CH1002***Pièce, espace* : 15*Entité* : Maison Raynal*Composition* :

- 1002 : jambages
- 1003 : ensemble des jambages, du contre-cœur et de la hotte

Commentaire : cheminée au premier étage de la maison Raynal, adossée au mur septentrional MR1200 de la pièce 15. Chronologiquement, la cheminée n'est pas une installation d'origine. Elle intègre la maison après que la pièce 15 ait été aménagée sans, mais avec un enduit sur le parement méridional de son mur nord, enduit contre lequel s'appuie la cheminée. La cheminée est de taille monumentale, avec sa largeur de 4,75 m et sa profondeur de 1,50 m hors-œuvre. De la construction initiale, il reste les deux jambages (1002) bâtis en moyen appareil de taille de calcaire blanc dur et taillé. Celui de l'est est adossé au pignon MR1005 de la maison, celui de l'ouest est en retrait du pignon occidental MR1004, de 1,30 m, pour ne pas obstruer le passage vers la porte 1001 et la pièce du nord de la maison. La cheminée occupe donc tout l'espace disponible sur le mur. Le jambage occidental conserve le claveau de départ de l'arc surbaissé qui soutenait la hotte. Celle-ci a été restaurée au moins une fois. La réfection 1003 double, en interne, les jambages et le contre-cœur par une maçonnerie de pierre qui supporte une voûte en cul-de-four et en briques. Aucune sole n'est conservée mais dans cet état la cheminée est sans doute transformée en four à pain. La hotte également est refaite, avec un nouvel arc clavé surmonté d'un parement en petits moellons équarris de pierre calcaire. Cet arc a depuis été renforcé par une poutre en bois, elle-même confortée par des barres de fer. Rien ne permet de savoir si dans un premier temps la cheminée a été d'agrément et de chauffage d'une chambre ou déjà une cheminée de service, dans une pièce servant de cuisine.*Documents* : MN3*Photos* : 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 31, 32*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1003***Pièce, espace* : 15*Fait* : CH1002*Entité* : Maison Raynal*Type* : ensemble des jambages, du contre-cœur et de la hotte*Sur* : 1002*Dimensions* : long. 3,30 m larg. 1,50 m*Matériaux* : Brique, pierre (moellons équarris)*Construction* : mortier de chaux*Description* : Réfection de la cheminée CH1002. Voir CH1002.*Documents* : MN3*Photos* : 11, 12, 14, 15*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- 1004***Pièce, espace* : 5*Fait* : MR1004*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur en pierres liées au mortier de chaux*Dimensions* : long. 7,80 m larg. 0,30 m au rez-de-chaussée, 0,70 à 0,85 m dans les étages*Matériaux* : calcaire froid gris, petits moellons équarris et moellons moyens taillés*Construction* : appareil d'assises horizontales assez régulière, mortier de chaux et de terre sablo-limoneuse orangé clair*Description* : façade occidentale de la partie septentrionale de la maison Raynal, ouvrant sur la cour 06. Voir MR1004.*Documents* : MN2, MN3, MN4*Photos* : 11, 12, 13, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 38, 41, 42, 141, 142, 143, 144*Auteur(e)* : Odile Mauftras

1002, 1003, plan de la cheminée



- MR1004*Pièce, espace* : 5*Entité* : Maison Raynal*Composition* :

- 1004 : élévation de mur en pierres liées au mortier de chaux
- 1009 : fenêtre
- 1040 : reprise de mur en pierres liées au mortier
- 1044 : piédroit

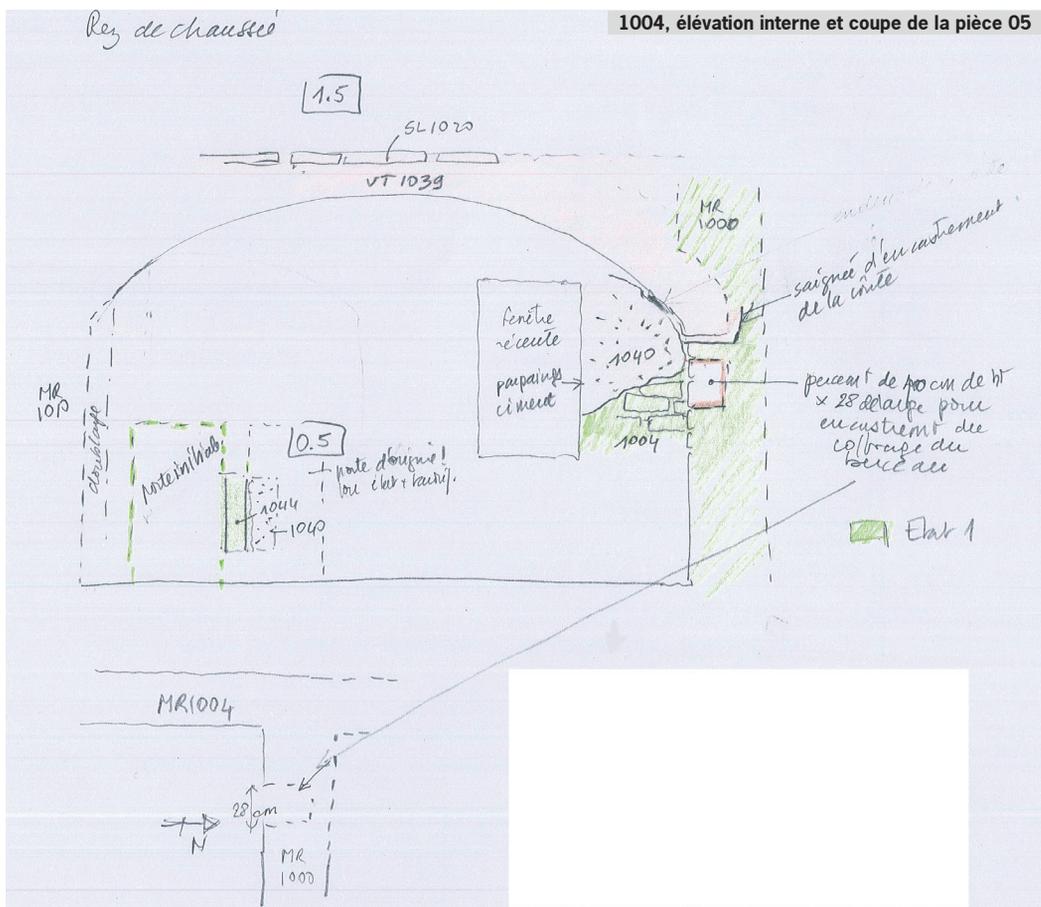
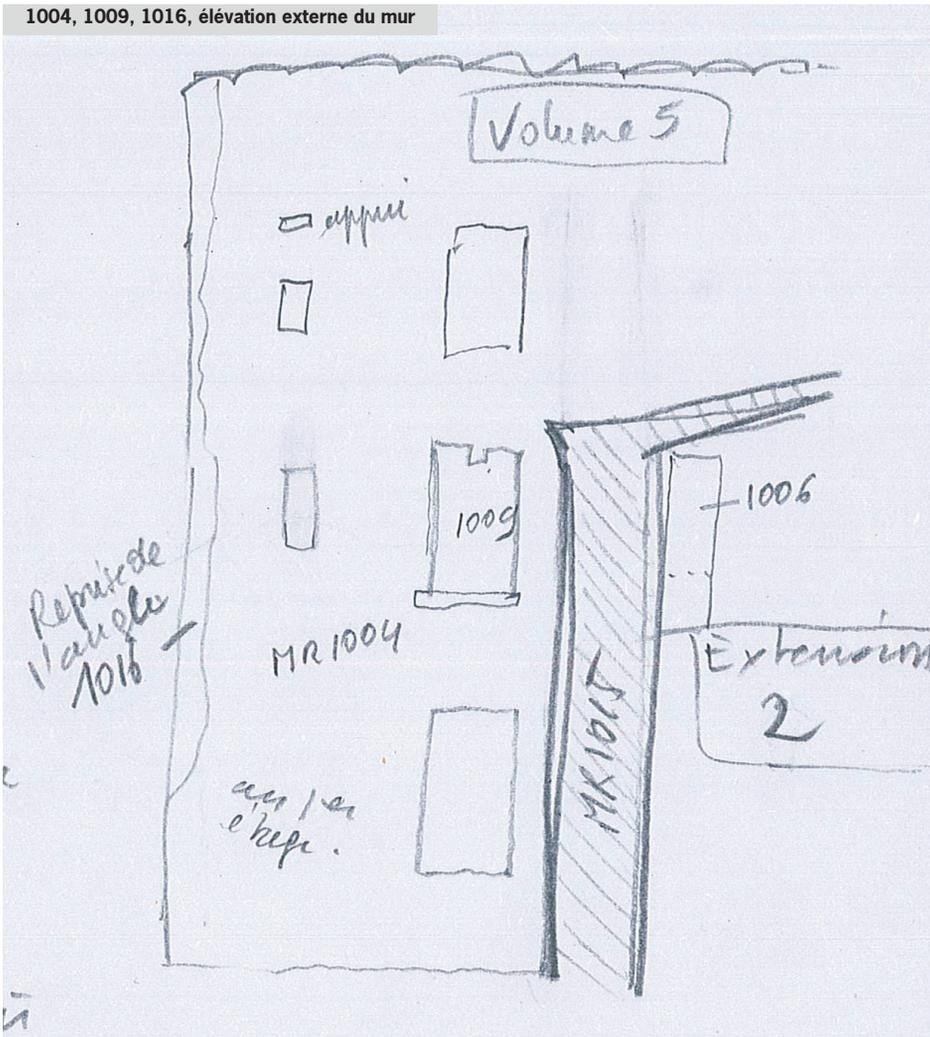
Commentaire : façade occidentale et sur cour de la partie septentrionale de la maison Raynal. Le mur est bâti d'un seul tenant du rez-de-chaussée au troisième étage, ce dernier de comble au moment de la construction initiale. Chronologiquement, le mur est contemporain de celui de la cage d'escalier MR1010 et du refend MR1010 avec lesquels il est chaîné et entre lesquels il se développe. La cage de l'escalier ES1007 le limite au sud, tandis qu'au nord il se développait au-delà du refend MR1000, jusqu'à une façade ou un pignon aujourd'hui disparu. C'est un mur construit en moellons équarris de calcaire froid gris disposés en assises régulières et jointés avec un mortier de chaux et de terre sablonneuse orangé clair. Ponctuellement, des moellons de plus grande taille, équarris ou taillés, sont en usage. En particulier, l'embrasure de la fenêtre 1006 du premier étage est faite de ces moellons taillés qui forment un parement régulier. Au rez-de-chaussée le mur n'a qu'une trentaine de centimètres de largeur, probablement parce qu'il est soulagé par un grand arc de décharge tendu entre l'angle massif de la cage d'escalier au sud et l'extrémité du mur de refend MR1000 au nord. Ce pan de mur semble ouvert par une double baie dont il ne reste que le piédroit les séparant, conservant au nord et au sud une feuillure. Ce montant est à 1,25 m d'écart de la cage d'escalier et à 2,60 m du refend septentrional, indiquant que les deux baies étaient une porte piétonne au sud et une porte cochère au nord d'environ 1,90 m de large. Au premier étage ce sont les fenêtres à croisée 1009 et simple 1006 qui perçaient le mur pour éclairer la pièce 15. La fenêtre 1009 est surmontée d'une autre similaire (mais largement refaite) légèrement désaxée au deuxième étage pour éclairer la pièce 25 où deux petits ouvreaux successifs complétaient l'éclairage. Mais ceux-ci n'ont pas été dégagés des enduits qui les masquent et il n'est pas certain qu'ils soient d'origine. Une autre baie a pu percer ce niveau, au droit de la fenêtre 1006 du premier étage. Le troisième étage, de combles, n'a pas d'ouverture en façade. Le mur a subi plusieurs modifications. Étant largement enduit, toutes ne sont pas identifiées. Le pan du rez-de-chaussée a été démonté en partie haute lors de la construction de la voûte VT1039 de la pièce 05. C'est pour la pose du cintre de coffrage que la démolition a été faite. Après la construction de la voûte, le pan de mur a été reconstruit avec la maçonnerie 1040 qui utilise notamment les débris de tuf du chantier de construction de la voûte. Le pan maçonné 1040 obstrue la porte cochère du nord. Au premier étage, une cuve a été installée sous la fenêtre 1009 lorsque la pièce 15 a été transformée en cuisine ou boulangerie tandis que la fenêtre 1006 a été agrandie pour devenir une porte lorsque l'extension occidentale 2 a été adjointe à la maison. Au deuxième étage, sous la fenêtre, c'est l'évier 1023, en fer blanc, qui est posé tardivement, dénonçant un usage de la pièce 25 en cuisine.

Documents : MN10, MN2, MN3, MN4*Photos* : 11, 12, 13, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 38, 41, 42, 141, 142, 143, 144*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1005***Pièce, espace* : 5*Fait* : MR1005*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur pignon*Sur* : /*Dimensions* : long.obs. environ 4 m*Matériaux* : calcaire froid gris, petits moellons équarris*Description* : Pignon oriental de la partie septentrionale de la maison Raynal. Voir MR1005*Documents* : MN2, MN3, MN4*Photos* : 31, 32, 33, 34, 35, 44, 145*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- MR1005***Pièce, espace* : 5*Entité* : Maison Raynal*Composition* :

- 1005 : élévation de mur pignon

Commentaire : mur pignon de la partie septentrionale de la maison Raynal, aujourd'hui conservé entre les abords de la cage d'escalier au sud et le mur de refend MR1000 au nord au-delà duquel il s'est manifestement étendu à l'origine. Chronologiquement le mur est bâti en même temps que le refend MR1000, au moment où la maison Raynal est dressée, du rez-de-chaussée au troisième étage de comble dans cet état initial et sur cette partie de l'immeuble. Mais le mur a évolué. Lorsque l'extrémité nord de la maison a été abattue et que le mur de refend MR1000 est devenu façade, l'angle en T qu'il formait avec le mur MR1005 a été transformé en angle en L, moins résistant dans la mesure où le chaînage est fait du croisement d'une assise sur l'autre des petits moellons des deux murs et non d'une chaîne en moyen ou grand appareil de taille. L'extrémité méridionale du mur, formant un angle saillant non aligné sur la cage d'escalier, mais en débordant d'environ un petit mètre, a été abattu sur toute sa hauteur (ce n'est pas vérifiable en l'état au niveau de la fondation) au moment de la construction de la maison Peytavin qui empiète sur cet angle et le reconstruit inversé, tourné vers elle. La tête du mur MR1005 est un écorché contre lequel vient buter l'angle de la maison Peytavin sans qu'aucun chaînage ne semble avoir été réalisé entre les deux. Ces deux murs se décollent, comme il a été observé dans la maison Raynal au premier étage (MR1019 se décollant de MR1005 contre lequel il était initialement appuyé) et dans la maison Peytavin au sommet du rez-de-chaussée (là, les maçonneries imbriquées de plusieurs constructions, MR1211, MR1212, ont été reprises plusieurs fois). Cette rupture a entraîné des mouvements et elle est peut-être à l'origine de la faille qui cisaille le mur MR1005 à proximité de son extrémité septentrionale. La faille est perceptible au deuxième et au troisième étage. Au premier elle est masquée par la cheminée CH1002 et au rez-de-chaussée par la voûte VT1039. Au troisième étage la faille traverse toute l'épaisseur du mur. Dans son état initial, le mur MR1005 est construit en moellons équarris de calcaire dur gris disposés en assises assez basses et plutôt régulières. Cet appareil est repérable dans les étages. Au rez-de-chaussée le module des moellons est un peu plus grand.

Documents : MN2, MN3, MN4*Photos* : 31, 32, 33, 34, 35, 44, 145*Auteurs* : Odile Mauftras



- 1006*Pièce, espace* : 15*Entité* : Maison Raynal*Type* : fenêtre*Sur* : /*Dimensions* : haut. 1,52 m larg. 0,72 m (état 1, dans l'œuvre).*Matériaux* : calcaire froid gris, petits moellons taillés

Description : fenêtre de la maison Raynal, premier étage, pièce 15 au nord de l'escalier. La fenêtre ouvrait initialement sur la cour 06. Elle a été transformée en porte lorsque l'extension 4 a été construite. La baie est percée à l'extrémité méridionale du mur MR1004, contre l'angle que celui-ci forme avec le mur en retour MR1010 de la cage d'escalier. Dans son premier état c'est une fenêtre de 1,52 m de haut sur 0,72 m de large dans l'œuvre. Son appui est à environ 0,95 m de hauteur au-dessus du sol dallée SL1020 de la pièce 15. La modénature est simple : montants et linteau sont déladés par un chanfrein de 12 cm de large qui s'interrompt par un congé à 0,37 m au-dessus de l'appui. L'ébrasement de la fenêtre descend jusqu'au sol, avec des parements traités en moyen appareil de taille. L'arrière voussure est cintrée de face, en parement interne, rectiligne à l'emplacement de la feuillure et à profil droit (arrière-voussure de Montpellier). L'allège a disparu. Elle a été déposée lorsque la fenêtre a été transformée en porte. A cette occasion la pierre d'appui a été coupée en deux et retaillée verticalement à l'aplomb des piédroits de la fenêtre.

Documents : MN3*Photos* : 29, 30, 38*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- 1007***Pièce, espace* : 3*Fait* : ES1007*Entité* : Maison Raynal*Type* : escalier en vis*Dimensions* : diam. dans l'œuvre, environ 3,15 m*Matériaux* : calcaire froid gris, pierre taillée*Description* : escalier en vis de la maison Raynal. Voir ES1007.*Documents* : MN3*Photos* : 29, 30, 38, 146, 147, 148, 149, 150, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 172, 173, 174, 175, 176*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- ES1007***Pièce, espace* : 3*Entité* : Maison Raynal*Composition* :

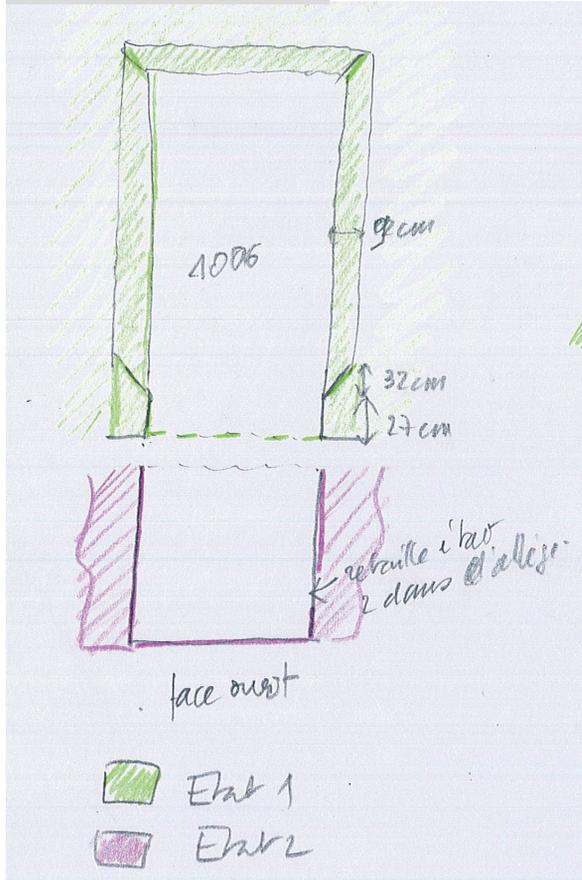
- 1007 : escalier en vis

AutresFaits : MR1008, MR1010 et MR1011 : murs de la cage d'escalier

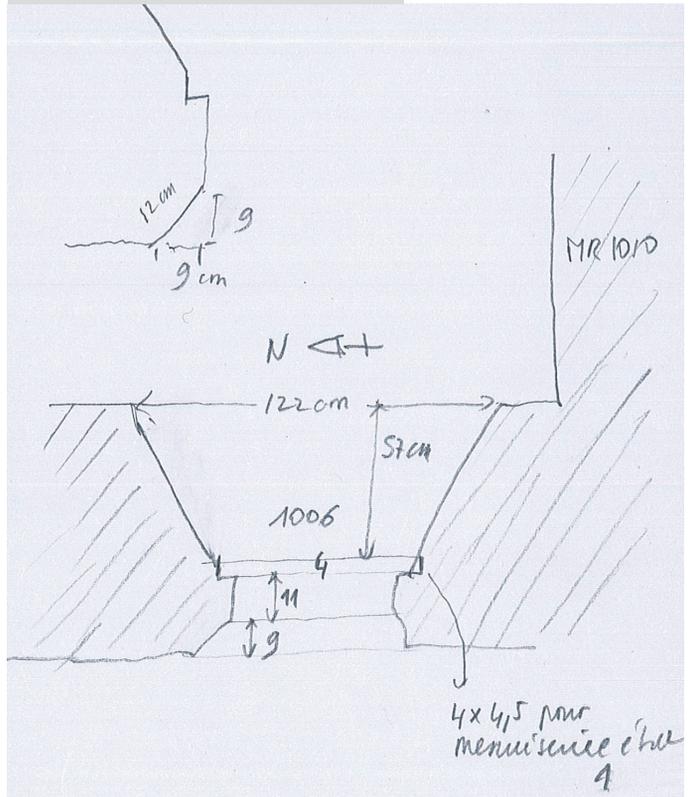
Commentaire : grand escalier en vis de la maison Raynal, unique organe de circulation verticale dans le premier état de l'immeuble. L'escalier est quasiment monumental par ses dimensions : sa cage, formée par les murs MR1010 au nord, MR1011 à l'est et MR1008 à l'ouest et au sud, est de forme trapézoïdale, presque carrée, de 4,90 m de long (d'est en ouest) sur 4,45 m de large hors œuvre. Les murs isolent l'espace central ovale, proche du cercle, de 3,30 m de long (du nord-est au sud-ouest) et 3,10 m de large. La cage est bâtie de la cave de la maison, qu'elle dessert, jusqu'au troisième étage, inclus. Elle est faite en moyen appareil de taille de calcaire froid gris. Son parement interne (le seul observé, en deux points), utilise des blocs dont la face est courbe pour épouser la forme de la cage. Les assises sont réglées, les joints sont très minces et le mortier est composé de chaux et de terre orangée claire. Les quatre révolutions de marches se développaient certainement en continue à l'origine, mais les deux premières, de la cave au premier étage, ont été démontées. Les marches sont en calcaire dur, de même nature que la pierre des murs, très résistante. Elles sont larges de 1,58 m, ont un pas de 16,5 cm de haut et se développent entre les murs de la cage dans lesquels leur extrémité est insérée, et le noyau central, circulaire, qu'elles forment. Le noyau a un diamètre de 17 cm. Les marches ne sont pas de largeur identique. Celles devant les portes donnant accès au corps de bâtiment méridional de la maison, le plus noble, sur rue, s'élargissent en palier au premier et deuxième niveau. En revanche, les marches sont simplement interrompues (et non encastrées dans les murs) devant les portes d'accès au corps de bâtiment arrière, au nord. Ici, le palier est formé dans l'épaisseur du mur de la cage. On accédait à l'escalier par une porte au sud-est de la cage au rez-de-chaussée. Il existait peut-être à ce niveau une porte vers la cour, à l'ouest, mais le pan de mur a été largement ouvert ici et n'est plus conservé dans son état d'origine. Au dernier étage, la cage se termine par un palier qui dessert les deux corps de bâti. Il ne manque que le garde-corps, en pierre, dont il ne reste que les ancrages. Il a été remplacé par une rambarde de bois. Enfin, la cage d'escalier était éclairée par des fenêtres percées côté cour, à l'ouest donc, au milieu de chaque révolution. L'escalier, s'il est imposant par ses dimensions, confortable par son éclairage et son pas modéré, étonne par l'absence de décor. Les portes auxquelles il conduit n'ont pas d'encadrement mouluré apparent (mais peut-être ont-elles été reprises, ce que les enduits masquent), le noyau est lisse et les marches sont simplement déladées en sous-œuvre par un profil légèrement courbe. L'escalier présente, au sommet, une déformation : la dernière assise du noyau est déportée. Il est probable que l'ouvrage a subi un affaissement, sans doute entraîné par la destruction des deux premières révolutions. La destruction n'a pas épargné le noyau. La partie qui en subsiste a été soutenue par une poutre insérée en position horizontale sous la partie conservée du noyau. Insuffisante à supporter la charge qu'elle reçoit (d'autant qu'elle est de faible calibre, elle a été doublée par deux IPN).

Photos : 146, 147, 148, 149, 150, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 172, 173, 174, 175, 176*Auteurs* : Odile Mauftras

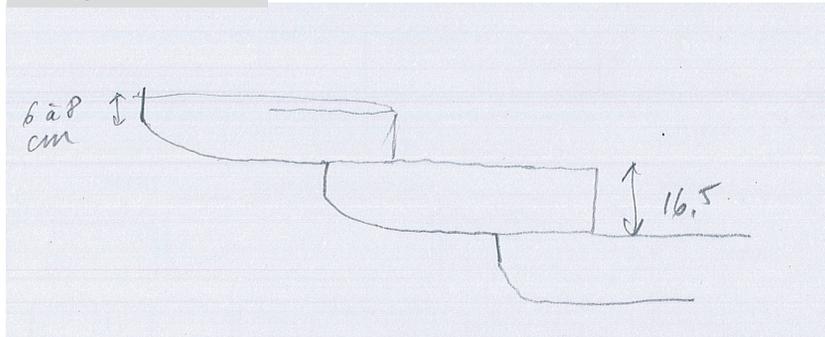
1006, détail de la transformation



1006, détail de l'embrasure et chanfrein



1007, profil des marches



- 1008

Pièce, espace : 3

Fait : MR1008

Entité : Maison Raynal

Type : élévation de mur en pierre

Description : mur de la cage de l'escalier ES1007. Voir MR1008.

Documents : MN1, MN2, MN3

Photos : 152, 154, 155, 157, 158, 161, 162, 168, 169, 173, 174, 175, 176, 177, 178

Auteur(e) : Odile Maufras

- MR1008

Pièce, espace : 3

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1008 : élévation de mur en pierres
- 1042 : porte d'entrée
- 1043 : porte d'entrée
- 1048 : porte dans un mur

AutresFaits : ES1007, MR1010, MR1011

Commentaire : code attribué à la portion de mur qui ferme la cage de l'escalier ES1007 à l'ouest et au sud. Le numéro a été donné pour situer les portes et fenêtres qui percent la cage sur ces côtés, mais le mur en lui-même n'a pas été décroûté et donc n'a pas été observé. Il est bâti en L, offre des parements rectiligne en extérieur, et un parement uniforme et courbe à l'intérieur, dans la continuité des autres murs de la cage, MR1010 et MR1011 dont on a tout lieu de penser qu'ils sont ses contemporains. . Au niveau de la cave, le mur MR1008 est percé d'une porte, 1048, d'un style du XVe ou XVIe siècle (photo 148). Celle-ci ouvre à l'extrémité orientale du pan méridional du mur MR1008. C'est à cet endroit, contre l'angle que le mur MR1008 forme avec le mur MR10111, que se trouvent les autres portes desservant chacun des étages du corps de bâtiment méridional de la maison. La porte 1043 du rez-de-chaussée est très largement masquée par les enduits ou doublages des murs, mais l'angle de son arrière voussure est encore perceptible (on a oublié e prendre ce cliché !). La porte de la cave a son embrasure côté cave, avec l'encadrement du côté des marches (non conservées à ce niveau dans leur état d'origine). Au premier étage, l'embrasure est du côté de l'escalier, indice que l'on ouvrirait la porte dans l'autre sens, depuis le corps de bâtiment méridional, sans doute parce que cette porte est l'entrée de la partie «logis» de la maison. Elle devait être ornée de moulure du côté où l'on pénétrait dans la cage d'escalier, non du côté de la sortie. Au premier et au deuxième étage, les embrasures ont été transformées (notamment avec une double porte au second), mais elles devaient se présenter comme la porte du troisième étage, avec l'encadrement côté escalier et l'embrasure pour le mouvement du battant dans l'épaisseur du mur, côté logis. Le pan occidental du mur MR1008 est percé de baies à chaque niveau à partie du premier étage. Au rez-de-chaussée une porte a pu ouvrir là, comme aujourd'hui (1042), mais ce n'est pas conservé (le large passage actuel est récent). Au-dessus ce sont des fenêtres, celles des deux derniers étages ont été transformées en porte pour accéder aux planchers de deux balcons superposés.

Documents : MN1, MN2, MN3

Photos : 152, 154, 155, 157, 158, 161, 162, 168, 169, 173, 174, 175, 176, 177, 178

Auteurs : Odile Maufras

- 1009

Pièce, espace : 15

Fait : MR1004

Entité : Maison Raynal

Type : fenêtre

Dimensions : haut.

Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons taillés

Construction : mortier de chaux et terre sableuse orangé clair.

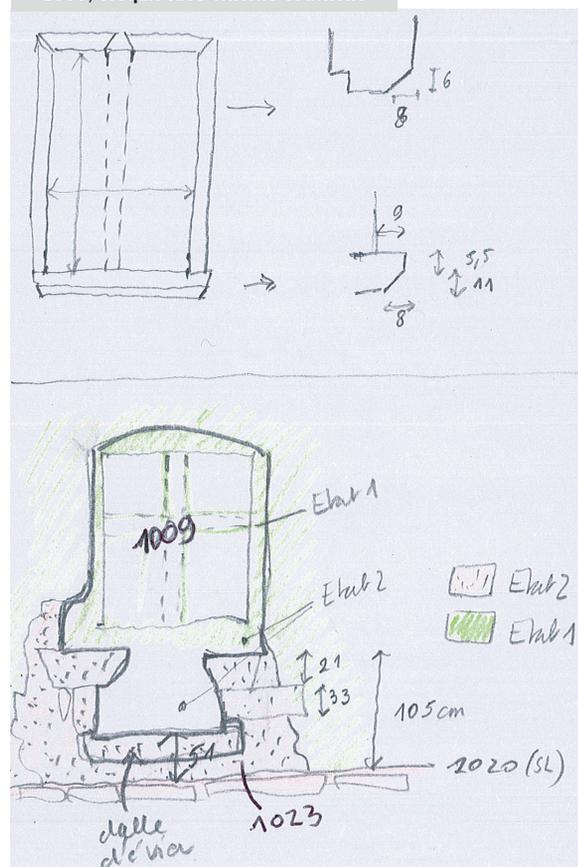
Description : grande fenêtre, initialement à croisée ouvrant au premier étage de la façade sur cour MR1004 de la maison Raynal.

Le fenêtre éclairait la pièce 15 Dans son premier état la fenêtre est quadrangulaire (mesure non prises) avec meneau (il en reste la trace sur le linteau) et traverse. Son encadrement est en pierre de taille, en calcaire froid et gris. Il est simplement mouluré d'un chanfrein présent sur les piédroits (sauf hauteur de la plinthe) et du linteau. Dans un deuxième temps elle est transformée par la création d'un ébrasement en sous-œuvre réalisé pour accueillir la dalle d'évier 1023 et deux étagères en calcaire froid gris taillé. C'est peut-être à l'occasion de cet aménagement que la traverse et le meneau sont déposés.

Documents : MN1, MN2, MN3

Photos : 11, 12, 22, 23, 24, 25, 26, 27

Auteur(e) : Odile Maufras

1009, croquis face externe et interne

- 1010*Pièce, espace* : 3, 5*Fait* : MR1010*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur en pierre*Dimensions* : long. environ 6,40 m larg. 0,70 m au minimum.*Matériaux* : calcaire froid gris, moellons moyens taillés*Description* : mur septentrional de la cage de l'escalier ES1007, séparant celui-ci du corps de bâtiment septentrional de la maison. Voir MR1010.*Documents* : MN2, MN3*Photos* : 31, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 146, 153, 156, 160*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- MR1010***Pièce, espace* : 3, 5*Entité* : Maison Raynal*Composition* :

- 1010 : élévation de mur en pierre
- 1021 : reprise de mur

AutresFaits : ES1007, MR1008, MR1011

Commentaire : mur septentrional de la cage d'escalier ES1007. Le mur est bâti d'est en ouest. Il est manifestement contemporain des autres murs de la cage, bien que cela n'ait pas été confirmé par l'observation des maçonneries. Il déborde à l'ouest de la cage d'escalier pour former l'angle du corps de bâtiment septentrional de la maison avec la façade MR1004 à laquelle il est chaîné. A l'est aussi le mur devait déborder pour former l'angle sud-est du corps de bâtiment septentrional avec le pignon MR1005. Cet angle a été abattu lors de la construction ou de la reconstruction de la maison Peytavin. Le mur se dresse, à l'origine, de la cave au troisième étage. Il est probable qu'il ait été surélevé au moment de la réfection de la toiture. Cela n'a pas été observé. Le mur a principalement été vu au premier étage, dans la pièce 5, à la faveur de l'absence d'enduit à cet endroit. Il est bâti en moyen appareil de pierre calcaire grise et très dure, taillée. Les assises sont régulières, avec des pierres à face de parement courbe du côté de la cage d'escalier (parement visible au rez-de-chaussée et rectilignes en parement septentrional. Au premier étage, le mur est percé, à l'ouest, d'un petit fenestron très ébrasé ouvrant sur la cour (photos 36, 39). Il offre une ouverture de 0,85 m de haut sur 0,24 m de large. De telles ouvertures ont pu exister à tous les niveaux. Dans les étages et à chacun d'eux, le mur est percé d'une porte de communication entre l'escalier et les pièces 15, 25 et 35. Les encadrements de chacune sont du côté de l'escalier. Les portes étant proches de l'angle de la cage, elles ont un grand ébrasement qui forme palier au sol et permet d'actionner le battant sans empiéter sur l'espace des salles. Les trois portes ont une moulure simple. Au premier et au troisième étage, linteau chanfreiné et piédroits adoucis par un quart-de-rond, au deuxième, l'angle des piédroits et du linteau sont adoucis par une courbe (nettement moins prononcée qu'un quart-de-rond). Ici, l'encadrement n'est peut-être pas d'origine (l'enduit masque l'éventuelle reprise). Au moment où le plafond de la pièce 15 est refait pour être rehaussé, le parement septentrional du mur MR1010 est démonté sur 0,70 m de haut. Une fois les anciennes poutres démontées et les nouvelles remises en place (ou les même en emploi ?), le parement reste en retrait d'une dizaine de centimètres.

Documents : MN2, MN3*Photos* : 31, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 153, 156, 160, 170, 171*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1011***Pièce, espace* : 3*Fait* : MR1011*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur en pierre*Dimensions* : long. 4,50 m environ larg. 0,75 au minimum ?*Matériaux* : calcaire froid gris, moellons moyens taillés, calcaire brun gréseux (rare)*Description* : mur oriental de la cage d'escalier. Voir MR1011.*Documents* : MN2, MN3*Photos* : 147, 148, 149, 150, 169, 170, 171*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- MR1011***Pièce, espace* : 3*Entité* : Maison Raynal*AutresFaits* : ES1007, MR1008, MR1010

Commentaire : mur oriental de la cage de l'escalier ES1007, observé sur une très petite surface au niveau de la cave. Là, la face interne du mur est courbe dans sa partie septentrionale pour épouser la forme ovale des révolutions de marche, et rectiligne au sud pour conduire à la porte 1048 et la cave. La partie basse et rectiligne est en maçonnerie de petits moellons équarris de calcaire froid et gris, disposés en assises régulières adossées à l'encadrement de la porte de la cave (probablement au cours d'un même chantier. Au rez-de-chaussée et dans les étages, le parement interne est courbe. Le parement externe n'a été visible nulle part, à moins que ce soit lui que l'on ait enregistré 1235 au sous-sol de la maison Peytavin (pièce C8), mais c'est peu probable, ce parement 1235 étant en petit appareil de moellons équarris de la cave au premier étage. C'est plutôt un doublage de la tour de l'escalier réalisé lors de la construction ou reconstruction de la maison Peytavin.

Documents : MN1, MN2, MN3, MN7*Photos* : 146, 147, 148, 149, 150, 169, 170, 171

- 1012*Pièce, espace* : 1, 2, 4*Fait* : MR1012*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur en pierre*Sur* : /*Dimensions* : long.min. 10,50 m larg. environ 0,60 m*Matériaux* : calcaire froid gris, moellons équarris.*Description* : mur commun à la maison Raynal et à sa voisine de l'ouest dont il forme les façades arrière. Voir MR1012.*Documents* : MN1, MN2, MN3*Photos* : 4, 5, 6, 135, 136*Auteur(e)* : Luc Wozny**- MR1012***Pièce, espace* : 4*Entité* : Maison Raynal*Composition* :

- 1012 : élévation de mur en pierre

Commentaire : mur de façade sur cour ou jardin de la maison du 5 rue de la Liberté, confrontant au sud-ouest la maison Raynal. Le mur s'étend sur la parcelle de la maison Raynal, jusqu'à l'escalier en vis, pour former la façade sur cour du corps de bâtiment méridional de cette maison. Leur n'a pas été dégarni de ses enduits pour vérifier sa chronologie. Il n'est pas exactement aligné d'une maison à l'autre, ce qui confirme que chaque maison a fait construire son mur propre. Ce qui n'est pas établi, c'est si la maison Raynal s'adosse à sa voisine ou l'inverse. Du côté de la maison Raynal, le mur MR1012 est sans doute contemporain de la cage d'escalier. Au rez-de-chaussée, il forme certainement une grande ouverture vers la cour. . Du côté de la maison du 5 rue de la Liberté, le mur MR1012 est bâti en petit appareil de moellons équarris de calcaire froid gris, les assises sont régulières. Le mur ouvre au nord par des ouvertures à meneau, de faible hauteur et il présente des marques de reprises en hauteur qui n'ont pas été enregistrées. Il a principalement été observé pour vérifier sa chronologie avec le mur MR1014 de l'extension de la maison Raynal auquel il est antérieur. Après la construction de cette extension, l'angle des deux murs a été partiellement endommagé ou démonté au premier étage et remplacé par un bouchage de pierres informes et de briques noyées dans un mortier abondant (1013).

Documents : MN1, MN2, MN3*Photos* : 4, 5, 6, 135, 136*Auteurs* : Luc Wozny**- 1013***Pièce, espace* : 4*Fait* : MR1012*Entité* : Maison Raynal*Type* : reprise de mur*Sur* : 1012. 1014*Matériaux* : cailloux et pierres informes, briques creuses*Description* : pan de maçonnerie hétérogène et récente (présence de brique creuse) formant un bouchage dans le mur MR1012. Voir MR1012.*Documents* : MN3*Photos* : 5, 6*Auteur(e)* : Luc Wozny**- 1014***Pièce, espace* : 4*Fait* : MR1014*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur en pierre*Sur* : 1012*Matériaux* : calcaire froid gris, petits moellons équarris*Construction* : mortier de chaux et sable gris avec nodules de chaux : reste d'enduit plutôt que liant du mur.*Description* : Voir MR1014.*Documents* : MN2, MN3*Photos* : 5, 6, 7, 8, 9, 139, 140*Auteur(e)* : Luc Wozny**- MR1014***Pièce, espace* : 4*Entité* : Maison Raynal*Composition* :

- 1014 : élévation de mur en pierre
- 1017 : fenêtre

Commentaire : mur bâti selon une orientation approximativement nord-sud en limite orientale de la propriété du 3 rue de la Liberté, confrontant à l'est la maison Raynal. Le mur en limite la cour à l'ouest puis, lorsque celle-ci est bâtie, l'espace 4. Le mur n'a été observé que dans le cadre de deux sondages réduits à son extrémité méridionale (là, il s'appuie à la façade septentrionale de la maison du 5 rue

de la Liberté) et au centre. Il est construit en petit appareil de moellons équarris de calcaire dur gris liés par un mortier de chaux et sable gris. Dans sa partie centrale et au premier étage, le mur est percé du fenestron 1017 qui ouvrait à l'origine sur un espace extérieur, de cour, de jardin ou de ruelle. Aujourd'hui il est bouché car il donne sur la pièce 14 de la maison Raynal (il s'ouvre à 0,90 m du sol de cette pièce). La baie présente une ouverture carrée de 0,71 m de côté. Les montants sont simplement formés dans le mur par l'interruption des deux assises que la baie recoupe. L'appui et le linteau sont monolithique et taillé. Le linteau est en remploi : il présente un chanfrein qui forme deux retours vers des piédroits dont la position initiale était plus étroite que les montants en place.

Documents : MN2, MN3

Photos : 5, 6, 7, 8, 9, 139, 140

Auteurs : Luc Wozny

- 1015

Pièce, espace : 2, 4

Fait : MR1015

Entité : Maison Raynal

Type : élévation de mur en pierre

Sur : 1004. 1012

Dimensions : long. 8,10 m larg. 1,48 m

Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris

Construction : mortier de chaux et sable gris avec nodules de chaux : reste d'enduit plutôt que liant du mur

Description : Voir MR1015.

Documents : MN2, MN3

Photos : 8, 9, 10, 40, 41, 137, 138, 139, 140

Auteur(e) : Luc Wozny

- MR1015

Pièce, espace : 2, 4, 6

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1015 : élévation de mur en pierre
- 1018 : fenêtre basse à meneau

Commentaire : mur bâti d'est en ouest dans la partie nord-est de la maison Raynal. Le mur est probablement construit en deux temps (mais cela n'a pas été vérifié), avec sans doute une partie occidentale plus ancienne, formant le pignon méridional d'un corps de bâtiment de l'actuel musée du Gévaudan et une partie plus récente, orientale, adjointe entre l'angle de l'aile du musée et la façade ancienne sur cour MR1004 de la maison Raynal. Cet ajout forme la façade septentrionale sur cour de l'extension de la maison Raynal (espaces 2 et 4). Les deux parties sont construites dans l'alignement l'une de l'autre et en moellons équarris de calcaire froid et gris. Sur la partie occidentale, les moellons sont de taille moyenne (18-21 cm de haut), tandis qu'ils sont plus petits sur la partie orientale (8-15 cm). La partie occidentale est percée d'une fenêtre basse à meneau entre le bâtiment du musée et la cour, au premier étage, simplement formée de grands blocs taillés dans un calcaire blanchâtre relativement tendre. Le meneau est monolithique, l'appui et le linteau sont chacun faits de deux blocs. L'encadrement n'a pas de moulure et l'ouvrage semble de facture moderne. La fenêtre était sécurisée par des barres métalliques posées verticalement avant d'être murée au XXe siècle si l'on en croit la présence de brique creuses et de ciment dans le bouchage. Une autre fenêtre occupe aujourd'hui la partie orientale du mur au rez-de-chaussée et au premier étage (les seuls niveaux de cette partie de l'immeuble). Elles éclairent les pièces 02 et 12. Le pan de mur n'a pas été dégarni de ses enduits pour vérifier la date de ces ouvertures. Cette du rez-de-chaussée au moins a été agrandie au XXe siècle et peut-être déplacée à cette occasion.

Documents : MN2, MN3

Photos : 8, 9, 10, 40, 41, 137, 138, 139, 140

Auteurs : Luc Wozny

- 1016

Pièce, espace : 5

Entité : Maison Raynal

Description : reprise de l'angle des murs MR1000 et MR1004 au nord-ouest de la maison Raynal. Les murs formaient à l'origine un angle en T qui a été réduit à un angle en L lorsque l'extrémité septentrionale de la maison a été abattue. L'angle a souffert à cette occasion, notamment au premier étage où les blocs qui formaient le piédroit de la porte de communication 1001 ont été déposés. Les parties abîmées ou détruites ont été refaites par une maçonnerie de pierres de petit module et d'éclats de lauze liés par un béton de ciment gris qui signale le caractère récent de la réparation (si ce n'est de la réduction de la maison).

Auteur(e) : Odile Maufra

- 1017

Fait : MR1014

Entité : Maison Raynal

Type : fenêtre

Dimensions : haut. 0,71 m larg. 0,71 m dans l'œuvre

Matériaux : calcaire froid gris, taillé

Description : fenestron au rez-de-chaussée du mur MR1014. Initialement fermé par 5 barreaux de fer verticaux, aujourd'hui obstruée. Voir MR1014.

Documents : MN3

Photos : 7, 8

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1018

Fait : MR1015

Entité : Maison Raynal

Type : fenêtre basse à meneau

Dimensions : haut. 0,80 m larg. 1,90 m dans l'œuvre

Matériaux : calcaire tendre blanchâtre, taillé

Description : Fenêtre de la partie occidentale du mur MR1015, ouvrant sur une cour, avant que la maison Raynal ne s'étende sur cette cour, conduisant à l'obturation de la fenêtre. Voir MR1015.

Documents : MN3

Photos : 10

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1019

Pièce, espace : 5

Fait : MR1019

Entité : Maison Raynal

Type : angle de mur

Égalité : 1212

Sur : 1005. 1010

Matériaux : calcaire froid blanchâtre, petits moellons équarris?

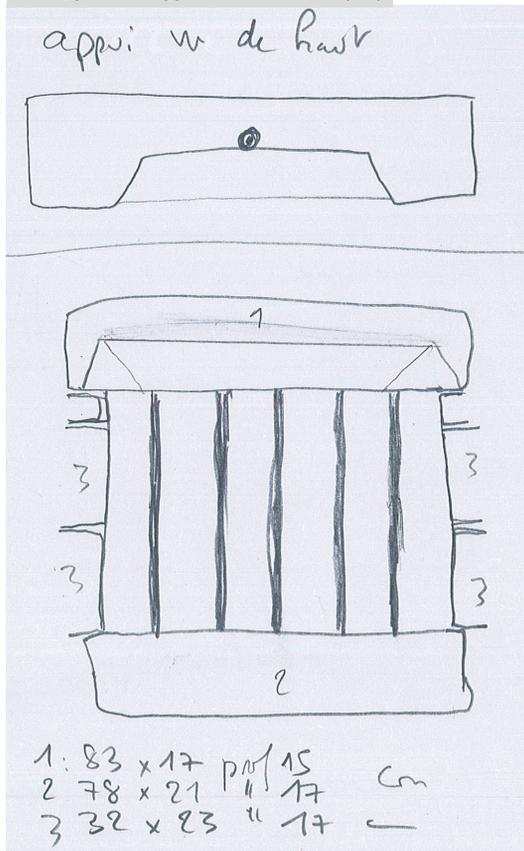
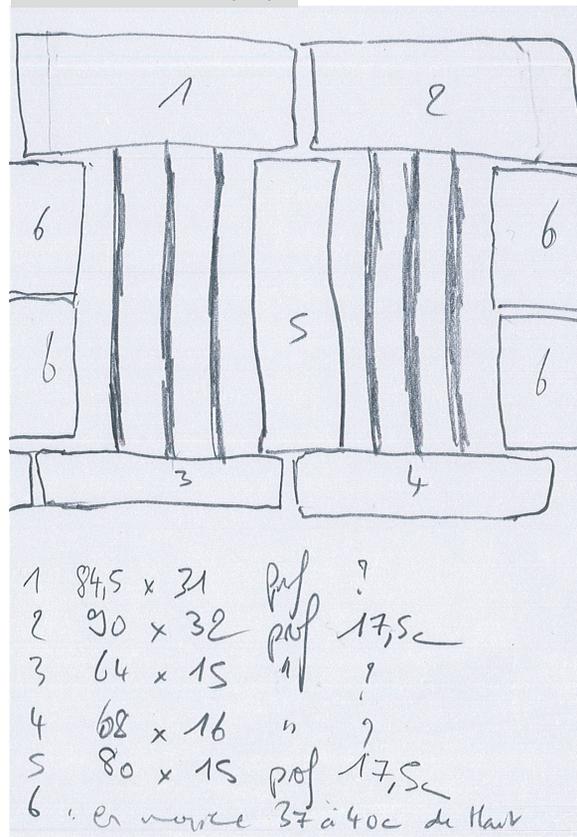
Construction : mortier de chaux et de sable gris clair.

Description : angle de murs formant l'angle nord-ouest de la maison Peytavin, mais construit sur l'emprise de la maison Raynal. Voir MR1019 et MR1212.

Documents : MN2, MN3

Photos : 31, 33, 34, 35, 82, 83, 84, 85, 145

Auteur(e) : Odile Maufra

1017, plan de l'appui et face externe (est)**1018, face extérieure (sud)**

- MR1019

Pièce, espace : 5, 8

Entité : Maison Raynal, Maison Peytavin

Composition :

- 1019 : angle de mur

AutresFaits : MR1012

Commentaire : angle de mur bâti au nord-ouest de la maison Peytavin en empiétant sur la maison Raynal. Cet angle remplace l'angle sud-est du corps de logis septentrional de la maison Raynal après qu'il ait été abattu. Il a été enregistré MR1019 dans la maison Raynal (7 rue de la Liberté) et MR1211/MR1212 dans la maison Peytavin . L'angle est dressé du rez-de-chaussée au quatrième étage de la maison Peytavin ; il est ainsi plus haut que la maison Raynal. Il adopte une forme différente selon les étages. Au rez-de-chaussée il est composé du pan est-ouest 1041 bâti perpendiculairement au mur MR1005, contre l'arrachement de ce dernier et du mur nord-sud dressé entre le pan 1041 et le mur MR1010 de la cage d'escalier. L'angle des deux murs est en T et le pan 1041 n'est pas aligné sur le pignon MR1211 de la maison Peytavin mais décalé vers le nord, on ne sait pourquoi. Du premier au quatrième étage, l'angle est formé d'un massif maçonné construit selon un axe nord-sud, depuis la cage de l'escalier ES1007 au sud sur 1,92 m vers le nord. Là il forme un retour incurvé vers l'est. C'est la face occidentale du mur qui est incurvée, du côté de la maison Raynal. Le parement est traité en angle droit du côté de la maison Peytavin (à l'est), sauf au dernier étage où il est également incurvé. . La maçonnerie du mur est un petit appareil de moellons équarris de calcaire froid liés par un mortier de sable clair et de chaux. Au premier étage de la maison Raynal, le calcaire est de couleur blanchâtre. Au quatrième étage de la maison Peytavin le calcaire n'a pas été identifié. Il apparaît très sombre, mais c'est un effet d'encrassement homogène sur le pan initial du mur à ce niveau et sur la rehausse tardive.

Documents : MN2, MN3

Photos : 31, 33, 34, 35, 82, 83, 84, 85, 145

Auteurs : Odile Mauftras

- 1020

Pièce, espace : 15

Fait : SL1020

Entité : Maison Raynal

Type : sol dallé

Sur : 1002. 1039

Dimensions : épais. environ 6 cm avec la chape.

Matériaux : calcaire froid blanchâtre. Dalles de 4,7 cm d'épaisseur

Description : sol de la pièce 15 du premier étage.

Photos : 19, 20, 21

Auteur(e) : Odile Mauftras

- SL1020

Pièce, espace : 15

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1020 : sol dallé

Commentaire : Sol dallé de la pièce 15. Le sol a été aménagé après la construction de la voûte VT1039 du rez-de-chaussée et la mise en place de la cheminée CH1002, sans doute au cours d'un même chantier. Il est fait de grandes dalles de pierre (la plus grande mesure 1,09 sur 0,75 m) de 4,7 m d'épaisseur en calcaire froid blanchâtre dont la taille est particulièrement soignée sur les bords. Toutes les dalles sont strictement rectangulaires et elles sont alignées en rangs homogènes en largeur. Les largeurs de dalle varient cependant d'un rang à l'autre. Les dalles reposent sur une chape très sableuse et plusieurs sont manquantes.

Photos : 19, 20, 21

Auteurs : Odile Mauftras

- 1021

Fait : MR1010

Entité : Maison Raynal

Type : reprise de mur

Sur : 1010

Dimensions : haut. 0,70 m environ

Description : Reprise du parement septentrional du mur MR1010 entre le premier et le deuxième étage, probablement au moment de la rehausse du plancher entre les pièces 15 et 25. Voir MR1010

Auteur(e) : Odile Mauftras

- 1022

Pièce, espace : 15

Fait : PL1022

Entité : Maison Raynal

Type : poutre de plancher

Dimensions : long. 4,70 m au moins. haut. 0,23 m larg. 0,19 m

Description : poutre du plancher PL1022. La poutre 1022 a fait l'objet de deux prélèvements dendrochronologiques, l'un au nord, l'autre au sud. Voir PL1022.

Documents : MN3

Photos : 11, 130

Auteur(e) : Luc Wozny

- PL1022

Pièce, espace : 15, 25

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1022 : poutre de plancher

Commentaire : plafond de la pièce 15 servant de plancher à la pièce 25. Ouvrage à simple solivage composé d'une poutre centrale tendue du nord au sud entre deux murs de la pièce, à mi-distances des murs perpendiculaires, et de 8 solives (ou 16 si elles sont chacune en deux pièces de bois) disposées entre les murs MR1005 à l'est et MR1004 à l'est, et reposant au centre sur la poutre 1022. Actuellement un lattis de bois est fixé en sous œuvre sous les chevrons et asque le traitement de ceux-ci. Ils conservent peut-être les traces de closoirs s'il y en a eu sur cette charpente. Mais le plafond de lattis supportant une couche de plâtre est peut-être d'origine.

Documents : MN3

Photos : 11, 130

Auteurs : Odile Mauftras

- 1023

Pièce, espace : 25

Fait : MR1004

Entité : Maison Raynal

Type : Evier

Sur : 1004

Description : évier en fer blanc aménagé dans l'embrasure de la fenêtre du deuxième étage, sous celle-ci, dans la pièce 25 à un moment où elle sert de cuisine.

Documents : MN4

Photos : 42

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1024

Pièce, espace : 41

Fait : T01024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1012

Dimensions : long. 2,75 m environ, haut.0,24 m larg. 0,17 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier septentrional de la ferme la plus occidentale de la toiture T01024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir T01024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- T01024

Pièce, espace : 41

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1024 : arbalétrier de ferme.
- 1025 : arbalétrier de ferme.
- 1026 : arbalétrier de ferme.
- 1027 : arbalétrier de ferme.
- 1028 : arbalétrier de ferme.
- 1029 : arbalétrier de ferme.
- 1030 : arbalétrier de ferme.
- 1031 : arbalétrier de ferme.
- 1032 : panne sablière
- 1033 : panne sablière

Commentaire : toiture du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal, couvrant la pièce de combles 41. La toiture est à double pente, l'une descendant vers le nord et s'écoulant sur la toiture de la cage d'escalier, plus basse, et sur la courette 6, l'autre descendant vers le sud et s'écoulant vers la rue de la Liberté. La toiture est composée de quatre fermes faites chacune de deux arbalétriers (US 11024 à 1031) et disposées du nord au sud entre les deux murs gouttereaux de la maison. Au sommet de chacun d'eux se trouve une panne sablière, 1032 au nord et 1033 au sud, qui supportent les fermes. Les fermes reposent sur deux Les pignons, à l'est et à l'ouest forment des appuis complémentaires pour les chevrons tendus sur les fermes. Chevron, planches et lauzes du couvert ont été remplacés récemment.

Documents : MN7

Photos : 132

Auteurs : Odile Mauftras

- 1025

Pièce, espace : 41

Fait : T01024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1046

Dimensions : long. 2,85 m environ, haut.0,24 m larg. 0,19 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier méridional de la ferme la plus occidentale de la toiture TO1024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir TO1024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1026

Pièce, espace : 41

Fait : TO1024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1008

Dimensions : long. 2,55 m environ, haut.0,23 m larg. 0,17 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier septentrional de la ferme du centre-ouest de la toiture TO1024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir TO1024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1027

Pièce, espace : 41

Fait : TO1024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1046

Dimensions : long. 2,85 m environ, haut.0,21 m larg. 0,18 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier méridional de la ferme du centre-ouest de la toiture TO1024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir TO1024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1028

Pièce, espace : 41

Fait : TO1024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1008

Dimensions : long. 2,45 m environ, haut.0,21 m larg. 0,16 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier septentrional de la ferme du centre-est de la toiture TO1024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir TO1024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1029

Pièce, espace : 41

Fait : TO1024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1046

Dimensions : long. 2,85 m environ, haut.0,22 m larg. 0,13 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier méridional de la ferme du centre-est de la toiture TO1024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir TO1024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1030

Pièce, espace : 41

Fait : TO1024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1008

Dimensions : long. 2,35 m environ, haut.0,21 m larg. 0,16 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier septentrional de la ferme orientale de la toiture T01024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir T01024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1031

Pièce, espace : 41

Fait : T01024

Entité : Maison Raynal

Type : arbalétrier de ferme.

Sur : 1046

Dimensions : long. 2,85 m environ, haut.0,22 m larg. 0,16 m

Matériaux : bois équarri

Description : arbalétrier méridional de la ferme du centre-est de la toiture T01024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir T01024.

Documents : MN6, MN7

Photos : 131, 132, 133

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1032

Pièce, espace : 41

Fait : T01024

Entité : Maison Raynal

Type : panne sablière

Sur : 1012. 1008

Dimensions : long. 7 m dans l'œuvre, haut.0,17 m larg. 0,12 m

Matériaux : bois équarri

Description : panne sablière septentrionale de la toiture T01024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir T01024.

Documents : MN6, MN7

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1033

Pièce, espace : 41

Fait : T01024

Entité : Maison Raynal

Type : panne sablière

Sur : 1046

Dimensions : long. 8 m dans l'œuvre, haut.0,17 m larg. 0,12 m

Matériaux : bois équarri

Description : panne sablière méridionale de la toiture T01024 du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. Voir T01024.

Documents : MN6, MN7

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1034

Pièce, espace : 11

Fait : PL1034

Entité : Maison Raynal

Type : poutre de plancher

Sur : 1012

Dimensions : long. 4,85 m dans l'œuvre haut.0,29 m larg. 0,19 m

Matériaux : bois

Description : poutre du plancher du premier étage du corps de logis méridional. La pièce de bois est tendue du nord au sud, entre le mur MR1012 au nord et la façade MR 1046 au sud. Voir PL1034

Documents : MN3

Photos : 124, 125, 127, 128

Auteur(e) : Luc Wozny

- PL1034

Pièce, espace : 11

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1034 : poutre de plancher
- 1035 : solive de plancher
- 1036 : solive de plancher
- 1037 : solive de plancher
- 1038 : poutre de plancher

Commentaire : plafond simple solivage du premier étage su corps de logis méridional (pièce 11). Seules deux poutres sont conservées, tendues dans la largeur de la pièce, du nord au sud : celle de rive à l'est, 1038, et une dans la partie occidentale de la pièce, 1035. Leur espacement laisse supposer la présence initiale de 5 poutres, dont deux de rive. Les solives sont placées perpendiculairement. Ne sont restées en place que leur extrémité occidentale. L'ouvrage n'en comptait que trois, dont deux de rive ; elles sont espacées d'environ 2,30 m les unes des autres. En dépit de leur espacement, les pièces de bois sont de section modeste.

Les poutres ont une hauteur de 0,25 à 0,29 m (pour une portée de l'ordre de 4,70 m). Elles sont équarries et moulurées à la base d'un simple quart-de-rond souligné par deux rainures longitudinales. Les solives ont une hauteur de 0,15 m et une largeur de 0,14 m pour celle du centre. Elles sont équarries et moulurées comme les poutres. Des entailles inclinées sont conservées dans leur partie faisant angle avec la poutre 1034. Ces encoches étaient destinées au maintien des closoirs (photos 126, 127). Aucune trace de peinture ancienne n'a été relevée dans ces encoches. Actuellement le plafond couvre de pièces. Dans l'une ses poutres et solives sont peintes en blanc, dans l'autre elles sont vernies.

Documents : MN3

Photos : 2, 124, 125, 126, 127, 128, 129

Auteurs : Odile Maufras

- 1035

Pièce, espace : 11

Fait : PL1034

Entité : Maison Raynal

Type : solive de plancher

Sur : 1034, 1047

Dimensions : long. estimée : 7,40 m dans l'œuvre haut.0,15 m larg. 0,14 m

Matériaux : bois

Description : solive centrale du plancher du premier étage du corps de logis méridional. La pièce de bois est tendue d'est en ouest, entre les pignons MR1047 et MR1206. La solive est en partie masquée et n'est pas visible sur tout son long. Voir PL1034.

Documents : MN3

Photos : 2, 124, 125, 127, 128, 129

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1036

Pièce, espace : 11

Fait : PL1034

Entité : Maison Raynal

Type : solive de plancher

Sur : 1034

Dimensions : long. estimée : 7,30 m dans l'œuvre haut.0,15 m larg. 0,8 m dans l'œuvre

Matériaux : bois

Description : solive septentrionale du plancher du premier étage du corps de logis méridional. La pièce de bois est tendue d'est en ouest, entre les pignons MR1047 et MR1206, contre le mur MR1012/MR1008 au nord de la pièce La solive est en partie masquée et n'est pas visible sur tout son long. Voir PL1034.

Documents : MN3

Photos : 125

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1037

Pièce, espace : 11

Fait : PL1034

Entité : Maison Raynal

Type : solive de plancher

Sur : 1034

Dimensions : long. estimée : 7,60 m dans l'œuvre haut.0,13 m dans l'œuvre larg. 0,13 m dans l'œuvre

Matériaux : bois

Description : solive méridionale du plancher du premier étage du corps de logis méridional. La pièce de bois est tendue d'est en ouest, entre les pignons MR1047 et MR1206, contre le mur de façade MR1046. La relation chronologique entre la façade et la solive n'a pas été observée. La façade a pu être construite après le plancher, contre la solive 1037, au moment de son redressement. Voir PL1034.

Documents : MN3

Photos : 124, 126, 129

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1038

Pièce, espace : 11

Fait : PL1034

Entité : Maison Raynal

Type : poutre de plancher

Sur : 1206

Dimensions : long. estimée : 4,45 m dans l'œuvre haut.0,25 m larg. 0,16 m

Matériaux : bois

Description : poutre de rive orientale du plancher du premier étage du corps de logis méridional. La pièce de bois est tendue du nord au sud, contre le mur MR1206. Son extrémité septentrionale est masquée par un placard et par la cage de l'escalier tardif d'entrée dans la maison. Son extrémité méridionale a été sciée lors de la réfection de la façade MR1046 qui s'appuie à la tête écorchée de la poutre. Une console de soutien été posée sous la poutre, sans doute pour la soutenir au moment des travaux (photo 128). Voir PL1034.

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1039

Pièce, espace : 05
Fait : VT1039
Entité : Maison Raynal
Type : voûte O
Sur : 1000. 1004
Dimensions : long. 6,20 m larg. 4,30 m dans l'œuvre
Matériaux : tuf, moellons taillés
Description : Voir VT1039.
Photos : 144
Auteur(e) : Odile Mauftras

- VT1039

Pièce, espace : 05
Entité : Maison Raynal
Composition :

- 1039 : voûte d'arête

Commentaire : voûte d'arête bâtie sur la pièce 05 dans un second temps de l'évolution de la maison Raynal. La voûte n'est en effet pas d'origine, l'angle nord-ouest de la maison a dû être démonté en partie haute du rez-de-chaussée pour la pose du cintre de coffrage, puis construite par le pan de maçonnerie 1040. La voûte n'a été observée quand dans l'angle nord-ouest de la pièce où elle est en place, et au sud-ouest où elle est refaite en plâtre. Ailleurs elle est couverte de plâtre. Elle a une forme mixte : à l'ouest de la pièce elle est en berceau axé est-ouest (photo 142). Au sud, la moitié du berceau se poursuit sur tout la pièce (formant un berceau rampant) et au nord le demi-berceau est remplacé par une demi croisée d'arête (vue partielle sur photo 145).

Photos : 144
Auteurs : Odile Mauftras

- 1040

Pièce, espace : 05
Fait : MR1004
Entité : Maison Raynal
Type : reprise de mur en pierres liées au mortier
Sur : 1004. 1039. 1044
Dimensions : larg. 32 cm
Matériaux : calcaire froid gris, tuf, cailloux, éclats, fragments de moellons taillés
Construction : mortier de chaux et de sable gris clair. Joints très épais.
Description : Partie du mur MR1004, au rez-de-chaussée, déposée pour la pose de la voûte VT1039 et reconstruite ensuite, avec des éclats de calcaire froid gris, des cailloux et des fragments de moellons de tuf, l'ensemble lié par un mortier de chaux et de sable gris clair. Les assises sont très irrégulières, mais le parement est bien droit. Ce pan de mur n'a que 0,32 m d'épaisseur. Il ferme une des deux ouvertures du mur MR1004 au rez-de-chaussée, la plus grande au nord qui est alors condamnée. La pièce 05, probable loge à l'origine, devient une salle fermée. Voir MR1004.
Documents : MN2
Auteur(e) : Odile Mauftras

- 1041

Pièce, espace : 05
Fait : MR1019
Entité : Maison Raynal
Type : pan de mur
Sur : 1004
Dimensions : long. obs. 1,30 m larg. 0,58 m
Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris, rares fragments de tuf.
Construction : mortier de chaux et sable clair
Description : pan du mur MR1019 au rez-de-chaussée. Voir MR1019.
Documents : MN2
Auteur(e) : Odile Mauftras

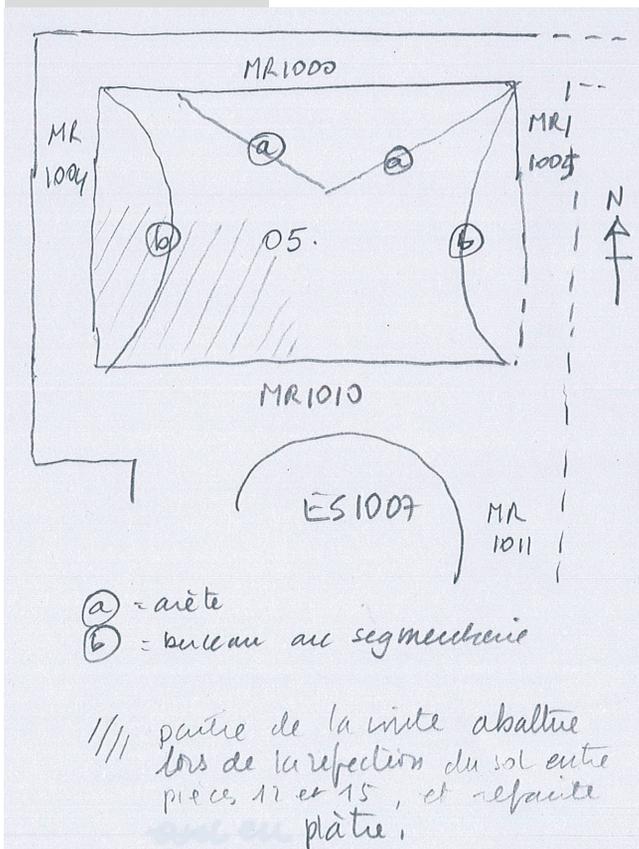
- 1042

Pièce, espace : 02, 03
Fait : MR1008
Entité : Maison Raynal
Type : porte
Description : porte entre l'escalier ES1007 et l'extension 02 de la maison. La porte a été créée ou élargie tardivement, peut-être à l'emplacement d'une porte d'origine entre l'escalier et le jardin. Voir MR1008.
Documents : MN2
Auteur(e) : Odile Mauftras

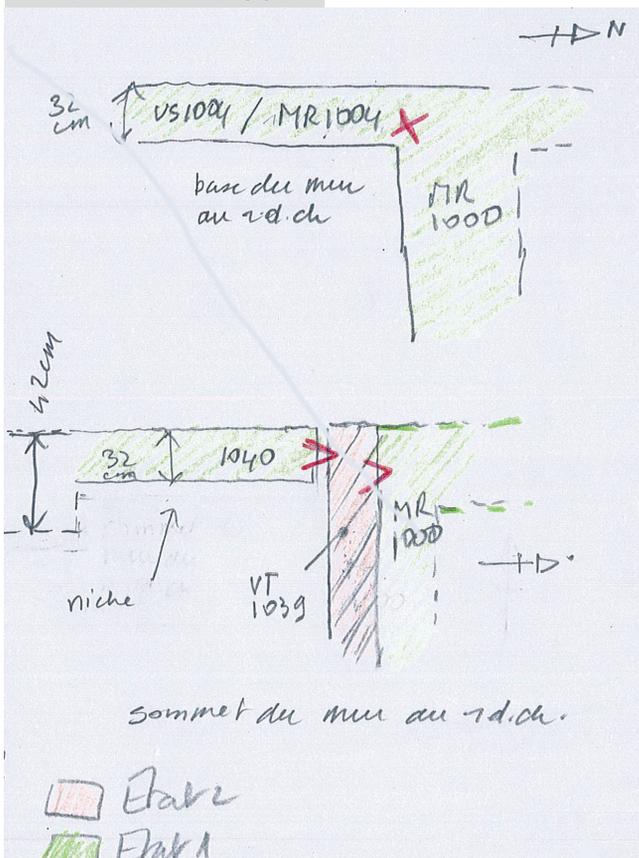
- 1043

Pièce, espace : 01, 03
Fait : MR1008
Entité : Maison Raynal
Type : porte d'entrée
Description : porte entre l'escalier ES1007 et le rez-de-chaussée du corps de bâtiment méridional de la maison Raynal. La porte en entièrement masquée par les enduits et les étagères de la librairie occupant la pièce 01 que la porte dessert. On n'en perçoit qu'un angle de l'arrière voussure en face septentrionale du pan méridional du mur MR1008. Voir MR1008. Il s'agit de l'entrée principale de la maison (accès aux appartements) ; elle pourrait être la porte la plus ornée de l'immeuble.
Documents : MN2
Auteur(e) : Odile Mauftras

1039, croquis de la voûte



1040, relations chronologiques



- 1044*Pièce, espace* : 05*Fait* : MR1004*Entité* : Maison Raynal*Type* : piédroit*Dimensions* : larg. tot. 32 cm haut.obs. 60 cm*Matériaux* : calcaire froid gris, pierre taillée*Construction* : assises réglées, joints sec

Description : piédroit à double feuillure présent dans la façade MR1004 au rez-de-chaussée, entre la pièce 05 et la cour 06. Le piédroit est mouluré en face externe (à l'ouest) par un quart-rond. En face interne il présente deux feuillures. L'une au sud pour la pose de l'huissierie d'une porte qui a été largement démontée pour être agrandie. Le tableau a été buché à cette occasion, en gorge, pour l'insertion d'un nouvel encadrement en bois. La feuillure du nord, taillée au ciseau sur une face et buchée grossièrement sur l'autre accueillait l'huissierie d'une seconde porte qui a été bouchée par la maçonnerie 1040 après la pose de la voûte VT1039. Voir MR1004.

Documents : MN10, MN2*Photos* : 141, 142, 143*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- 1045***Pièce, espace* : 2, 4*Fait* : MR1045*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur*Sur* : 1012*Dimensions* : long. min; 4,40 m larg. 0,50 m*Matériaux* : calcaire froid gris, moellons équarris, quelques moellons de tuf.*Description* : Voir MR1045*Documents* : MN2*Photos* : 135, 136*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- MR1045***Entité* : Maison Raynal*Composition* :

- 1045 : élévation de mur

Commentaire : mur de façade occidentale de l'extension 2 de la maison Raynal, bâti avant l'extension 4 et ouvrant initialement sur un espace de cour occidentale. Le mur se développe sur deux niveaux seulement, le rez-de-chaussée et le premier étage. Il est ouvert au rez-de-chaussée par un large passage récent qui a toute la largeur de la pièce 04, bâtie sur une ancienne cour. Au premier étage aussi cette ouverture existe, même si elle a été partiellement réduite par une cloison légère percée d'une porte d'accès aux parties bâties de la cour 4. A ce niveau, il existe aussi deux fenêtres dans la partie méridionale du mur, qui prennent la lumière dans l'espace resté libre de la cour 4. La maçonnerie du mur MR1045 n'a été observée qu'au rez-de-chaussée à son extrémité méridionale : là il s'appuie au mur antérieur MR1012. Le mur MR1045 est construit en petit appareil de moellons équarris de calcaire froid gris. On note quelques moellons de tuf.

Documents : MN2*Photos* : 135, 136*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1046***Pièce, espace* : 1*Fait* : MR1046*Entité* : Maison Raynal*Type* : élévation de mur*Sur* : 1038*Description* : voir MR1046.*Documents* : MN1, MN3, MN5*Photos* : 66, 67, 68, 69, 181, 182*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- MR1046***Pièce, espace* : 1*Composition* :

- 1046 : élévation de mur

Commentaire : mur de façade méridionale de la maison Raynal. Le mur n'est pas visible. Au rez-de-chaussée il est manifestement contemporain du premier état de la maison puisqu'il supporte la voûte de la cave C1 qui remonte à ce premier état, mais il est doublé de bois à la base et enduit au-dessus. Au rez-de-chaussée il est masquée par les vitrines en bois. Dans les étages il a été refait lors d'un réalignement, manifestement après la réduction de l'encorbellement de la maison à ces niveaux. Cela n'a été constaté que dans l'angle sud-est de la maison au premier étage ou la poutre 1038 du plafond, qui supportait le plancher en encorbellement du 2e étage, a été sectionnée à l'aplomb du parement interne de la nouvelle façade, juste avant la construction de celle-ci qui s'appuie contre l'extrémité de la pièce de bois. En sous-sol, le mur est actuellement percé d'une brèche qui donne accès à une cave sous la rue dont l'entrée d'origine n'est pas connue (de la maison Raynal, d'une des maisons voisines?). Au rez-de-chaussée, deux vitrines encadrent la porte d'un magasin et la porte d'entrée des appartements des étages ouvre à l'extrémité orientale du mur. Dans les étages les fenêtres sont réparties en 3 travées, celles du troisième étage sont de moindre hauteur qu'aux étages inférieurs.

Documents : MN1, MN3, MN5*Photos* : 2, 66, 67, 68, 69, 181, 182*Auteurs* : Odile Mauftras

1047

Pièce, espace : 1

Fait : MR1047

Entité : Maison Raynal

Type : élévation de mur

Description : voir MR1047.

Documents : MN1, MN2, MN3

Auteur(e) : Odile Mauftras

- MR1047

Pièce, espace : 1

Entité : Maison Raynal

Composition :

- 1047 : élévation de mur

Commentaire : pignon occidental du corps de logis méridional de la maison Raynal, numéroté pour les commodités de la description mais non observé.

Documents : MN1, MN2, MN3

- 1048

Pièce, espace : C1

Fait : MR1008

Entité : Maison Raynal

Type : porte de communication interne

Sur : /

Dimensions : haut. 1,76 m larg. 1,17 m (dans l'œuvre).

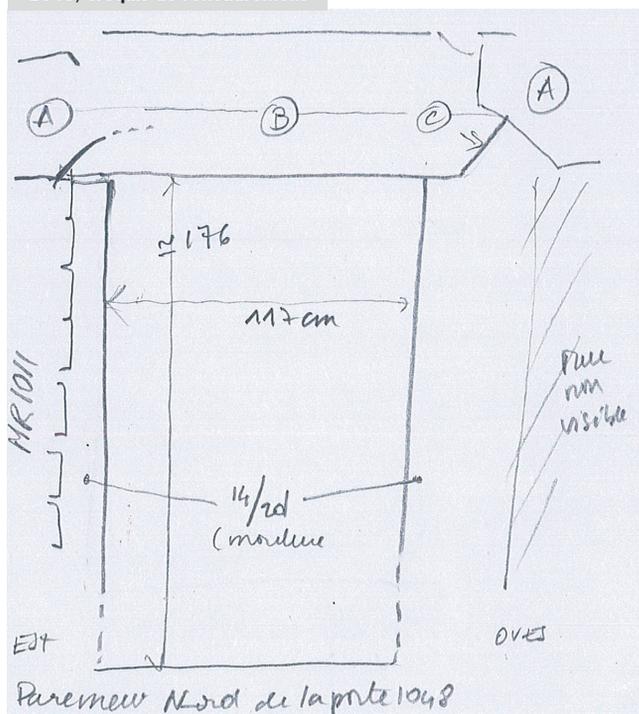
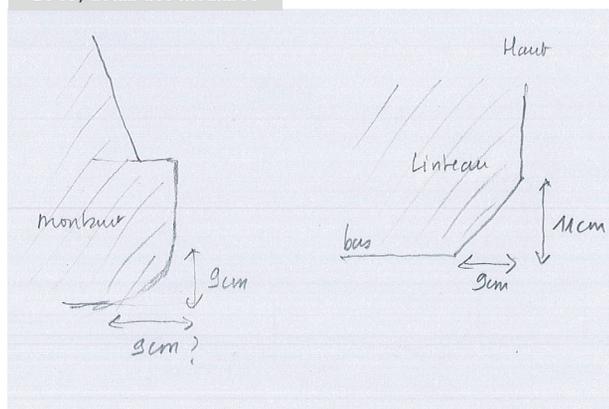
Matériaux : calcaire froid gris taillé. Tuf taillé.

Description : porte d'accès à la cave C1 percée à l'extrémité du mur MR1008 de la cage de l'escalier ES1007, au centre de la maison. Chronologiquement, la porte est contemporaine de la construction du mur MR1008 et des murs de la cave C1. Le pan du mur oriental MR1011 de l'escalier s'appuie au piédroit de la porte 1048, mais cela se fait probablement au cours d'un même chantier, bien que ledit parement masque partiellement la moulure de l'encadrement de la porte. La porte présente une hauteur de 1,76 m et une largeur de 1,17 m dans l'œuvre. Son encadrement est en pierre taillée de calcaire froid et gris, il est sobrement mouluré. Le linteau est délardé par un chanfrein assez large, tandis que les montants ont un profil adouci par un quart-de-rond. L'arrière voussure est traitée dans la continuité de la voûte VT1049 de la cave, en longs moellons de tuf taillé. Il forme, à l'arrière du linteau, un arc plat clavé et horizontal et sur la moitié méridionale de l'épaisseur du mur, un arc plat clavé incliné qui suit la pente de la volée droite présente dans l'épaisseur du mur pour accéder à la cave (photos 178 à 178c).

Documents : MN1

Photos : 148, 149, 150, 177, 178

Auteur(e) : Odile Mauftras

1048, croquis de l'encadrement**1048, détail des moulures**

- 1049*Pièce, espace* : C1*Fait* : VT1049*Entité* : Maison Raynal*Type* : voûte en berceau*Dimensions* : long. 7 m larg. 3,80 m*Matériaux* : Tuf, moellons taillés*Description* : voir VT1049.*Documents* : MN1*Photos* : 179, 180**- VT1049***Pièce, espace* : C1*Composition* :

- 1049 : voûte en berceau

Commentaire : voûte en berceau couvrant la cave C1 du corps de logis méridional de la maison Raynal. La voûte est construite en moellons taillés de tuf. Le berceau est axé est-ouest et prend appui à un niveau homogène sur les murs MR1046 au sud et MR1008/MR1012 au nord, mais deux cintres un peu différents ont été utilisés. Sur la partie orientale et sur 3,38 m de long, le cintre a donné lieu à une voûte en arc segmentaire qui culmine 17 cm moins haut que la partie occidentale de la cave dont la voûte a également un profil segmentaire mais moins aplati. Les deux berceaux sont joints. Deux soupiraux percent le rampant méridional de la voûte et la fondation du mur de façade MR1046 pour ouvrir au-delà du mur, au sol de la rue.

Documents : MN1*Photos* : 179, 180*Auteurs* : Odile Maufras**- 1200***Pièce, espace* : 7, 8*Fait* : MR1200*Entité* : Maison Peytavin*Type* : élévation de mur*Dimensions* : long. 5 m environ larg. 0,65 m environ*Matériaux* : calcaire froid gris, moellon moyens équarris, calcaire gréseux, moellons équarris (rares)*Description* : voir MR1200.*Documents* : MN2*Photos* : 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 64, 74, 75, 76, 85, 90, 91, 93, 96, 99, 116, 117, 118, 119, 120*Auteur(e)* : Odile Maufras**- MR1200***Pièce, espace* : 7, 8*Entité* : Maison Peytavin*Composition* :

- 1200 : élévation de mur
- 1201 : porte d'entrée ou de communication
- 1202 : ensemble de 4 niches
- 1203 : chaîne
- 1210 : pan de mur
- 1238 : porte de communication

Commentaire : mur de refend de la maison Peytavin, construit au centre selon un axe est-ouest. Le mur a été observé au sous-sol sur ses deux parements, au rez-de-chaussée au sud seulement, et au quatrième et dernier étage. C'est un mur construit en moellons équarris de calcaire froid gris principalement, incluant quelques moellons de calcaire gréseux. Au sous-sol, le mur est fait d'un seule tenant sur les 4,70 m de sa longueur dans l'œuvre et il est construit en même temps que les voûtes des caves C7 et C8 dont les berceaux sont bâtis dans la continuité du mur, sans reprise et avec les mêmes matériaux. Les assises à ce niveau sont de hauteur réduite (8-12 cm) et le mur a une largeur de 0,80 m. Au rez-de-chaussée, le mur est bâti dans les mêmes matériaux mais avec un module un peu plus gros, les assises approchant régulièrement 20 cm de haut. A l'ouest, il est amaigri par la présence d'une arcade aveugle dont il subsiste le chaînage 1203 observé sur 2,60 m de haut mais se poursuivant au premier étage sur une hauteur inconnue. On suppose que cette chaîne se termine par un arc rampant adossé à la cage de l'escalier de la maison Raynal. En parement méridional, le mur est percé de 4 niches ouvertes les unes contre les autres entre 1,02 et 1,40 m du sol, (soit environ 0,35 m de haut chacune) 0,30 m de large (1202). Les niches débutent à proximité de l'arcade aveugle du mur et peuvent s'être poursuivies jusqu'à l'extrémité orientale, soit jusqu'à 6 ou 7 niches. Cette extrémité a été démontée à deux reprises : une première fois pour l'ouverture de la porte 1201 dont les pierres d'encadrement sont en emploi et sont remises en œuvre dans une bêche du mur qui casse une niche en deux et a pu effacer totalement une à trois autres. Lorsque la façade orientale de la maison est refaite, l'extrémité orientale du mur MR1200 est abattue au premier étage, de même que le parement interne du pilier SU1208, et l'un et l'autre sont refaits dans une maçonnerie hétérogène de pierres informes de calcaire dur gris et de tuf noyées dans un mortier abondant de sable gris blanchâtre et de chaux. A l'opposé, à cette occasion ou dans un autre temps de l'évolution de la maison, le pan de maçonnerie 1210 vient boucher l'arcade aveugle avant que ne soit bâti le pignon MR1206 qui s'appuie contre cette maçonnerie ?. Au quatrième étage le mur conserve la trace d'une ancienne toiture qu'il a supportée, à pente unique vers l'est. Cette toiture a été démontée et le mur MR1200 surélevé pour porter la toiture actuelle. Chronologiquement, il n'y a pas eu d'observations suffisantes pour savoir combien de chantiers se sont succédés pour donner au mur MR1200 l'élévation qu'il a aujourd'hui. Notamment, il n'a pas pu être établi si le mur son élévation au niveau des caves était contemporaine de son élévation au rez-de-chaussée ou non. On note que l'interruption du mur à l'emplacement du chaînage 1203 au rez-de-chaussée ne se répercute pas dans la cave où le mur se poursuit à l'ouest sous le chaînage et au-delà sur au moins 0,80 m, mais cela n'apporte pas d'indice chronologique.

Documents : MN2, MN9*Photos* : 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 64, 74, 75, 76, 85, 90, 91, 93, 96, 99, 116, 117, 118, 119, 120*Auteurs* : Odile Maufras

- 1201

Pièce, espace : 7, 8

Fait : MR1200

Entité : Maison Peytavin

Type : porte d'entrée ou de communication

Dimensions : haut. min. 1,65 m larg. 0,5 m

Matériaux : calcaire froid gris, linteau monolithique et moellons taillés

Construction : mortier de chaux et de sable gris clair

Description : porte de la maison Peytavin au rez-de-chaussée, entre les espaces 07 au sud et 08 à l'arrière. Chronologiquement, la porte est percée après la construction du mur, dans une brèche. L'encadrement est en pierre de taille, en calcaire froid gris. Les montants ont leur angle adouci par un quart de rond et le linteau est chanfreiné par un double cavet qui forme au centre, une accolade. Cet encadrement est ici en remploi. Il provient de deux portes démontées par ailleurs. En témoigne l'écart entre les piédroits qui est trop large pour que la moulure du linteau s'accorde à la leur, et surtout la rupture brutale entre les cavets du linteau, initialement destinés à se poursuivre au sommet des piédroits, et la moulure de ces derniers. Les pierres récupérées n'ont pas permis aux maçons de remettre les montants de la porte en œuvre de manière correcte. Faute d'avoir des hauteurs d'assises identiques de part et d'autre, et manifestement parce qu'ils ont récupéré les piédroits d'une porte plus haute que celle qu'ils ont reconstruite, ils ont dû créer un calage à l'ouest pour ajuster la hauteur du linteau de ce côté. Ce calage n'est pas en pierre de taille mais réalisé avec un caillou de tuf et beaucoup de mortier. Il semble que la réfection du pilier SU1008 à l'est de la porte, ou peut-être l'affaissement du mur MR1200 de la cave, a occasionné un abaissement du piédroit oriental de la porte, lequel a entraîné l'affaissement du linteau de ce côté et sans doute aussi sa fracture. Il est cassé en deux vers le centre.

Documents : MN2, MN9

Photos : 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 64, 74, 75, 76, 85, 90, 91, 93, 96, 99, 116, 117, 118, 119, 120

Auteur(e) : Odile Mauftras

- 1202

Pièce, espace : 7

Fait : MR1200

Entité : Maison Peytavin

Type : ensemble de 4 niches

Dimensions : haut. 32 à 37 cm larg. 30 à 32 cm

Matériaux : calcaire froid gris, moellon équarris, calcaire gréseux, moellons équarris

Description : ensemble de 4 niches réservées dans la maçonnerie du mur MR1200, en face méridionale. Leur construction est simple: les appuis sont à 1,02 m du sol actuel de la pièce, simplement composés d'une assise du mur dont les moellons sont préférentiellement plus longs. Les montants sont faits de moellons étroits posés sur chant, reposant chacun à cheval sur deux pierres d'appui et couverts de moellons à nouveau allongés qui forment les linteaux et sont intégrés dans une assise du mur. Les niches ont une hauteur variable de 32 cm à l'est qui va croissant jusqu'à 37 cm à l'ouest et une largeur autour de 31 cm. La niche de l'est a été partiellement cassée par la pose de la porte 1201 qui a pu en démolir deux autres si le mur en était garni sur toute sa longueur. Les pierres formant les niches sont parfaitement intégrées dans l'appareil du mur : elles ont été faite en même temps que le mur a été dressés.

Documents : MN2

Photos : 47, 49, 51, 52

Auteur(e) : Odile Mauftras

- 1203

Pièce, espace : 7

Fait : MR1200

Entité : Maison Peytavin

Type : chaîne

Dimensions : haut. obs : 2,60 m

Matériaux : calcaire gréseux brun orangé, moellons taillés

Construction : mortier de chaux et de sable orangé clair

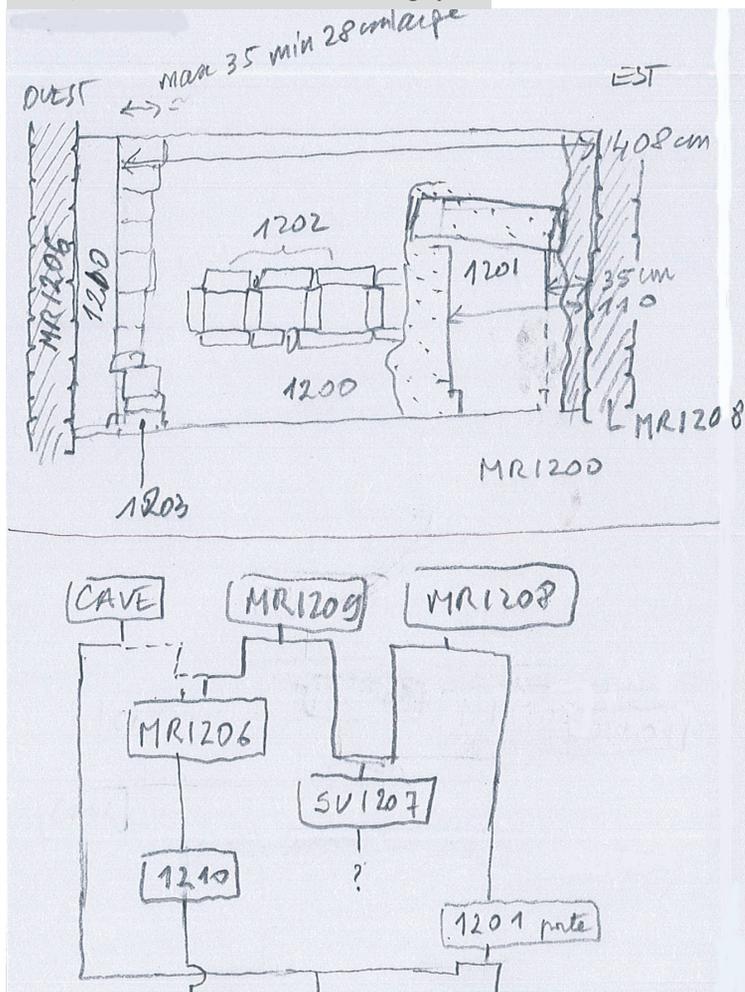
Description : chaîne à l'extrémité occidentale du mur MR1200, composée d'un empilement vertical de blocs de calcaire gréseux taillés, tous de 0,28 à 0,35 m de large, posés en parement externe dans le même sens (en parpaings). La chaîne ne forme donc pas de Besace. Elle se trouve en tête du mur MR1200, soit à l'angle que celui-ci a formé avec une arcature aveugle. En effet, en parement septentrional, le chaînage ne se retrouve pas, ni la présence d'un pur en retour, mais le parement du mur MR1200 se poursuit jusqu'à la cage de l'escalier de la maison Raynal. Voir MR1200.

Documents : MN2

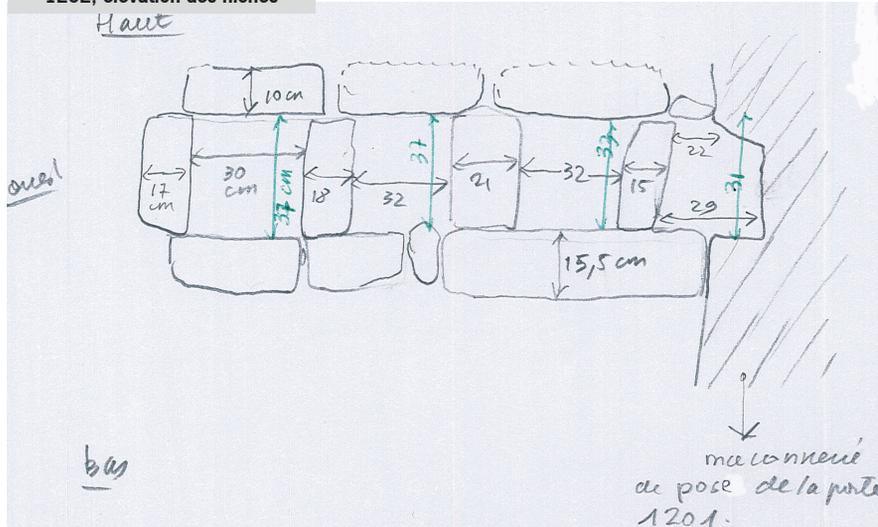
Photos : 47, 49, 50

Auteur(e) : Odile Mauftras

1200, élévation au rez-de-chaussée et stratigraphie



1202, élévation des niches



- 1204

Pièce, espace : 7

Fait : PL1204

Entité : Maison Peytavin

Type : solive de plancher

Sur : 1210, 1213

Dimensions : long. obs/cons. hors-œuvre 5,50 m haut. 0,26 m larg. 0,285 m

Matériaux : bois équarri

Description : solive de rive septentrionale du plafond de la pièce méridionale de la maison Peytavin, au rez-de-chaussée. La solive repose sur les poutres perpendiculaires 1213 à l'est et sans doute 1217 à l'ouest. La poutre débordait initialement du parement externe du pilier SU1008 pour supporter l'encorbellement de la façade (photo 81a, b). Voir PL1204.

Documents : MN2

Photos : 47, 48, 49, 50, 59, 64, 81

Auteur(e) : Odile Mauftras

- PL1204

Pièce, espace : 07, 17

Entité : Maison Peytavin

Composition :

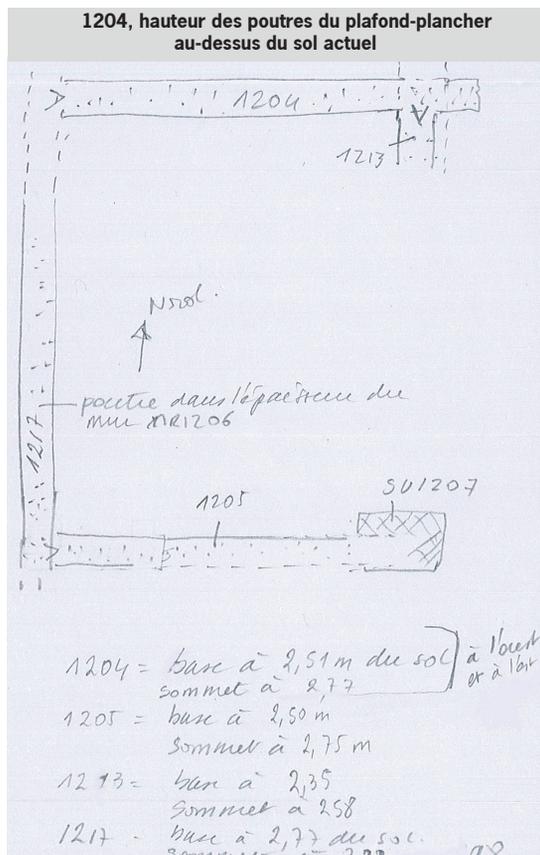
- 1204 : solive de plancher
- 1205 : solive de plancher
- 1213 : poutre de plancher
- 1217 : poutre de plancher

Commentaire : plancher de la pièce méridionale de la maison Peytavin, au premier étage, pièce 17, uniquement accessible et visible en sous-œuvre depuis la pièce 07 du rez-de-chaussée. Le plafond est à simple solivage et il débordait à l'origine en façade orientale et probablement aussi en façade méridionale pour former l'encorbellement du premier étage. Sont conservées ses deux poutres de support, tendues du nord au sud, en rive de la pièce. A l'ouest la poutre 1217 est insérée dans l'épaisseur du mur MR1206 ou sur un ressaut qui forme celui-ci et à l'est la poutre 1213 était initialement tendue entre les piliers SU 1007 et SU1008 bâtis respectivement dans l'angle sud-est et nord-est de la pièce. Les extrémités méridionales des poutres n'ont pas été dégagées pour vérifier si elles avaient été coupées de ce côté avant la reconstruction de la façade méridionale MR1209. Les solives sont placées perpendiculairement, elles aussi en rive. Celle du nord, 1204, est placée devant le mur de refend MR1200 de la maison qui limite à pièce au nord, et ses extrémités reposent sur les poutres 1213 et 1217 (ce n'est vérifié que pour la première). La solive du sud, 1205 est également positionnée devant la façade et sans doute installée avant celle-ci. Les solives débordaient à l'est au-delà de l'alignement de la façade au rez-de-chaussée. C'est avéré pour celle du nord (1204) qui débordait toujours de quelques centimètres bien qu'elle ait été réduite en longueur au moment du réalignement. Les solives supportent peut-être un second niveau de solivage qui débordaient initialement en façade méridionale. Chronologiquement le plancher PL1204 est postérieur à l'extension vers l'ouest du mur MR1200 et donc à l'agrandissement de la pièce 07. Il est antérieur au réalignement de la façade orientale MR1249, et probablement au réalignement de celle du sud dans les étages, MR1009. Toutes les pièces de bois sont équarries, elles ont 0,21 à 0,28 m de hauteur et des largeurs variables.

Documents : MN2

Photos : 48, 49, 50, 56, 57, 77, 81

Auteurs : Odile Mauftras



- 1205

Pièce, espace : 7

Fait : PL1204

Entité : Maison Peytavin

Type : solive de plancher

Sur : 1007 ?, 1213 ?, 1217

Dimensions : long. 4,10 m dans l'œuvre haut. 0,25 m

Matériaux : bois équarri

Description : solive de rive méridionale du plafond de la pièce méridionale de la maison Peytavin, au rez-de-chaussée. La solive repose sur les poutres perpendiculaires 1217 à l'ouest et sans doute 1213 à l'est. Voir PL1204.

Documents : MN2

Photos : 47, 48, 49, 50, 56, 57, 58, 59, 64, 81

Auteur(e) Odile Maufras

- 1206

Pièce, espace : 1, 7

Fait : MR1206

Entité : Maison Peytavin

Type : élévation de mur

Sur : 1210

Dimensions : long. tot. 4,20 m

Matériaux : calcaire froid gris, moellons équarris.

Description : voir MR1206.

Documents : MN2

Photos : 48, 55, 57, 60, 97

Auteur(e) : Odile Maufras

- MR1206

Pièce, espace : 7

Entité : Maison Peytavin

Composition :

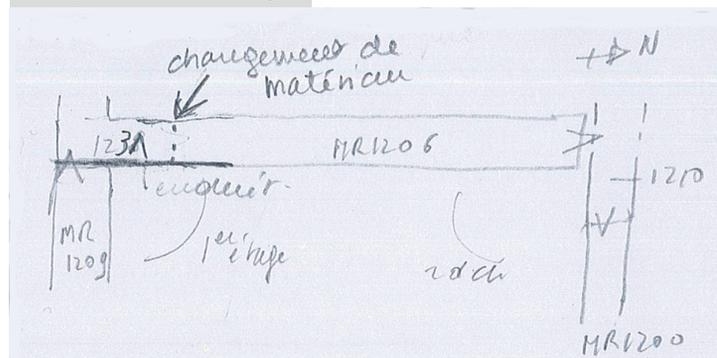
- 1206 : élévation de mur
- 1218 : pan de mur
- 1231 : pan de mur

Commentaire : pignon de la partie méridionale de la maison Peytavin. Le mur n'a été observé qu'à l'est, partiellement, au sous-sol, au rez-de-chaussée, au premier étage et au quatrième. Sa largeur sur les plans suggère qu'il est commun aux maisons Raynal et Peytavin, sa relation stratigraphique avec le mur de refend MR1200 de la maison Peytavin, en appui sur le pan 1210 du deuxième état de ce mur, laisse penser que le pignon MR1206 est construit tardivement, en remplacement d'un pignon plus ancien. . Au sous-sol, au rez-de-chaussée, au premier et au dernier étage, il est construit en petit appareil de moellons équarris de calcaire froid gris disposés en assises régulières et liés par un mortier de chaux et de sable blanchâtre. Le mortier n'a été observé au rez-de-chaussée et la maçonnerie étant commune à plusieurs états de la maison et de sa voisine, il ne peut être affirmé que le mur a été dressé en une seule fois. Il a pu faire l'objet de reprises. Chronologiquement, au rez-de-chaussée il s'appuie au nord au pan 1210 du mur MR1200, comme il vient d'être écrit, et au sud son extrémité a été recoupée sur toute la hauteur du mur, du rez-de-chaussée au quatrième étage. Au rez-de-chaussée, c'est pour la pose d'une porte d'entrée à l'ouest de la façade MR1009, que le mur a été soit abattu sur 0,60 m de long environ, et reconstruit avec une moindre largeur (voir 1218). Au premier étage, la reprise 1231 n'est pas nette. Elle a été partiellement dégagée sur 1,20 m de large et montre un emploi de dalles de tuf sur chant en grand nombre et non seulement l'usage des moellons de calcaire froid équarris, sans que l'on sache si c'est une reprise du mur ou un traitement particulier de sa partie en encorbellement qui se doit d'être plus légère. Cette maçonnerie et celle de la partie orientale du mur en calcaire dur 1206, sont enduites d'un revêtement mural de chaux qui se développe sur toute la longueur du mur, au-delà de son angle avec la façade actuelle MR1009, pour atteindre la façade ancienne en encorbellement avec laquelle le mur MR1206 faisait un angle. Lorsque l'encorbellement de la maison a été démonté et la façade méridionale réalignée, elle a été construite dans les étage en retrait par rapport à l'ancienne et en appui sur l'enduit du pignon. Au dernier étage, dans les combles, l'extrémité du mur MR1206 est abattue sur environ 0,85 m de large et reconstruite par un pan maçonné en pierres de calcaire froid gris probablement récupérées lors de la démolition, avant que la façade MR1009 ne soit refaite et appuyée sur cette nouvelle tête de mur. Ici, on ne sait si la reconstruction 1218 de l'extrémité du mur MR1206 a été réalisée à l'initiative du propriétaire de la maison Raynal, de celui de la maison Peytavin, ou des deux.

Documents : MN2

Photos : 2, 48, 55, 57, 60, 78, 79, 97

Auteurs : Odile Maufras

1206, détail de la chronologie

- 1207*Pièce, espace* : 7*Fait* : SU1207*Entité* : Maison Peytavin*Type* : pilier d'angle*Sur* : /*Dimensions* : long. environ 0,80 m larg. environ 0,80 m haut. obs. 2,41 m*Matériaux* : Calcaire froid blanc taillé, hauteur d'assise : 30, 32 et 34 cm.*Construction* : moyen appareil, mortier de chaux et de sable.*Description* : voir SU1007.*Documents* : MN2*Photos* : 56, 58, 59*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- SU1207***Pièce, espace* : 7*Entité* : Maison Peytavin*Composition* :

- 1207 : pilier d'angle

Commentaire : pilier de l'angle sud-est de la maison Peytavin, au rez-de-chaussée. Le pilier est à l'angle des façades MR1209 au sud et MR1249 à l'est. Manifestement, il contribuait, avec le pilier du nord-est SU1108 et un pilier non enregistré au sud-ouest, à supporter le plancher initial de la maison, bâti en encorbellement tant à l'est qu'au sud. Lorsque l'espace 07 a été agrandi à l'ouest et e plancher refait (PL1204), les supports SU1007 et SU1008 le supportent (mais le pilier non enregistré du sud-ouest es abandonné comme support, remplacé par le mur occidentale MR1206). . Le pilier SU1207 est construit en moyen appareil de taille de calcaire dur blanchâtre, avec assises réglées et joint très fins. Il est de plan carré et e 0,80 m de côté. Son élévation est conservée sur 2,41 m de haut, ce qui correspond peu ou prou à son élévation initiale.

Documents : MN2*Photos* : 56, 58, 59*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1208***Pièce, espace* : 07*Fait* : SU1208*Entité* : Maison Peytavin*Type* : pilier*Sur* : 1200. 1213 ?*Dimensions* : long. 0,80 m larg. 0,70 m*Matériaux* : calcaire froid gris, tuf, lauses de schiste, pierres informes et éclats*Construction* : mortier abondant de sable gris blanchâtre et de chaux

Description : pilier d'origine, largement reconstruit au moment de la réfection de la façade MR1249 selon toute vraisemblance et de ce fait la position stratigraphique est celle du dernier état (bâti notamment en sous-œuvre de la poutre 1213). En parement septentrional il reste toutefois un pan de maçonnerie en moyen appareil de calcaire dur blanchâtre qui pourrait être une partie du pilier, mais cela paraît plutôt un pan du mur MR1200, peut-être l'ébrasement de la fenêtre 1201. Voir SU1208.

Documents : MN2*Photos* : 54, 59, 64, 69, 178*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- SU1208***Pièce, espace* : 7*Entité* : Maison Peytavin*Composition* :

- 1208 : pilier

AutresFaits : SU1007, MR1249

Commentaire : pilier de l'angle nord-est de la maison Peytavin, au rez-de-chaussée. Le pilier est à l'angle de la façade MR1249 et du mur de refend MR1200. Il n'est pas aligné sur l'angle, en position de chaînage, mais déporté au sud, devant le mur MR1200, pour soutenir les planchers successifs de la pièce en encorbellement 17. Il a été refait, en partie ou en totalité, au moment du réalignement de la façade orientale MR1249 de la maison. Sa maçonnerie n'a été observée qu'en face interne, là, elle est hétérogène, composée de pierres informes de diverse nature maçonnées avec un emploi abondant de mortier de chaux. Cette maçonnerie s'étend à l'extrémité du mur MR1200 qui est refaite aussi, en parement méridional uniquement, et elle est réalisée en sous-œuvre de la poutre 1213 di plafond-plancher des pièces 07 et 17.

Documents : MN2*Photos* : 54, 59, 64, 69*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1209***Pièce, espace* : 7*Fait* : MR1209*Entité* : Maison Peytavin*Type* : éléation de mur*Sur* : 1206. 1207*Dimensions* : long. 5,60 m larg. variable*Matériaux* : calcaire froid gris, petits moellons équarris, calcaire dur blanchâtre, moellons moyens taillés, tuf, moellons taillés*Description* : voir MR1009.*Documents* : MN2, MN3, MN7*Photos* : 1, 56, 57, 58, 59, 60, 65, 66, 68, 69, 78, 80, 97, 99, 100*Auteur(e)* : Odile Mauftras

- MR1209

Pièce, espace : 7

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1209 : élévation de mur

AutresFaits : SU1007

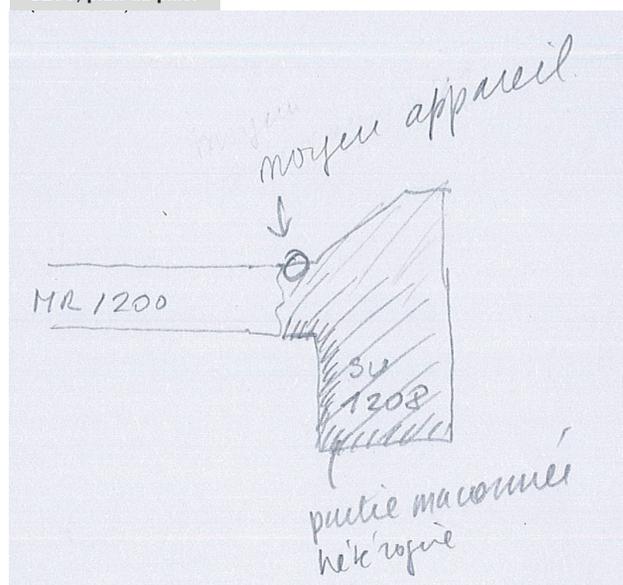
Commentaire : façade méridionale de la maison Peytavin qui conserve, dans son état actuel, les vestiges de deux ou trois phases de construction. Il a été observé sur deux de ses faces au sous-sol et ponctuellement en parement interne au rez-de-chaussée, au premier et au quatrième étage. Au sous-sol, le mur est bâti en petits moellons de calcaire froid gris disposés en assises régulières. A ses extrémités est et ouest, il forme un épaississement qui dessine un pilier, et entre les deux piliers, en parement méridional, un arc de décharge. On note que le pan de mur MR1200 s'adosse au pilier de l'est, 1240, qui a été bâti en moyen appareil de taille en premier. A ce niveau ces piliers sont les supports de ceux qui, au rez-de-chaussée forme l'armature du mur (SU1207 à l'est et pilier non enregistré à l'ouest), mais l'épaississement de l'ouest supporte aussi le premier escalier de communication entre la rue et la cave C7. Chronologiquement, l'élévation du premier étage serait donc contemporaine de celle du rez-de-chaussée (il ne semble pas en effet que le sous-sol soit bâti en sous-œuvre). Le mur MR1209 est, à ce niveau, contemporain de la voûte VT 1239 de la cave C7 qui es bâtie dans la continuité de son parement septentrional et en parement méridional il est contrebuté par la voûte en berceau rampant VT1247 de cave C10, bâtie sous la rue. Toutes les caves de la maison sont synchrones, de sorte que l'appui de la voûte VT1247 sur le mur MR1209 s'est faite au cour d'un même chantier. Au rez-de-chaussée, le mur est formé de deux piliers bâtis à ces extrémités en moyen appareil de taille de calcaire dur blanchâtre. Le pilier de l'est a été enregistré SU1007 (voir ce code) et celui de l'ouest n'a pas été numéroté. Il est très mal conservé, peut-être sur 0,20 m de long et autant de large, parce qu'il a été largement entaillé à l'ouest lors e la création d'une porte d'entrée de la maison à l'extrémité de la façade, probablement au XIXe siècle. Les deux piliers supportaient une solive en position de sablière basse du plancher du premier étage PL1004, lequel formait un encorbellement en façade. Dans les étages, la façade initiale en encorbellement n'est pas conservée. Elle a été refaite au droit des piliers du rez-de-chaussée et dressée apparemment en pan de bois (un seul élément de bois vertical a été partiellement mis au jour au premier étage, dans l'angle sud-ouest de la pièce 17) avec un remplissage de moellons minces et taillés de tuf. La reconstruction de la façade s'adosse au premier étage au parement enduit du pignon MR1206 qui a été raccourci. Les quelques assises dégagées ne forment pas de chaînage. Au quatrième étage, l'extrémité du pignon a été abattue sur une plus grande longueur et reconstruite en même temps que la façade, générant un angle lié de bonne tenue. La façade est aujourd'hui enduite d'un mélange de sable et de ciment qui masque une grande baie du premier étage ouvrant sur un balcon en fer forgé, une des deux baies du second et peut-être une des deux du troisième.

Documents : MN1, MN2, MN3, MN7

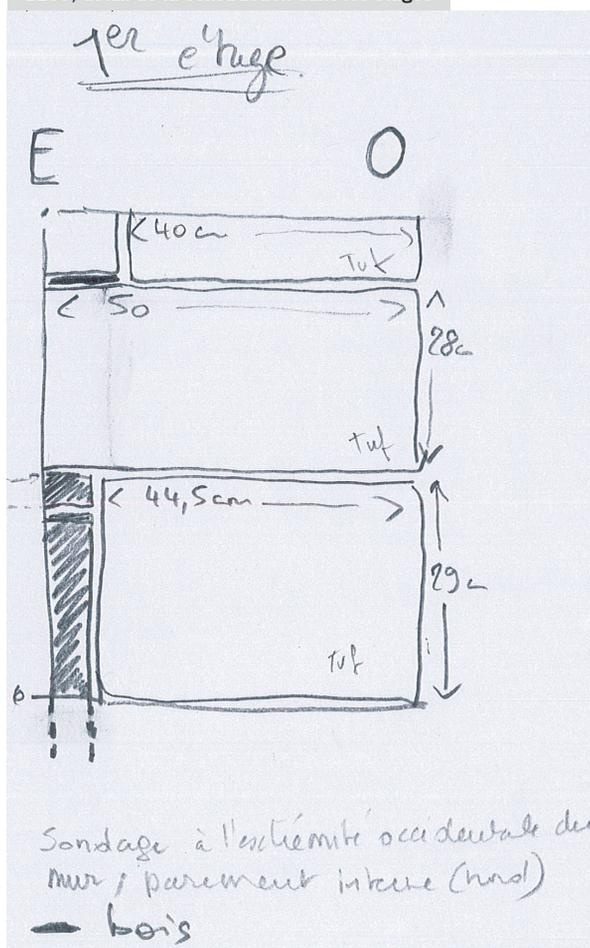
Photos : 1, 56, 57, 58, 59, 60, 65, 66, 68, 69, 78, 80, 97, 99, 100

Auteurs : Odile Maufra

1208, plan du pilier



1209, détail de la construction dans les étages



- 1210*Pièce, espace* : 7*Fait* : MR1200*Entité* : Maison Peytavin*Type* : pan de mur*Sur* : 1203*Dimensions* : long. obs. 0,55 m haut. obs. 2,60 m*Matériaux* : calcaire frois gris, calcaire gréseux, tuf, moellons et cailloux*Description* : pan de mur localisé à l'ouest du mur MR1200, adossé au chaînage 1203 qui signe le bouchage d'un arc aveugle du mur MR1200. Voir MR1200.*Documents* : MN2*Photos* : 49, 50*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- 1211***Pièce, espace* : 8*Fait* : MR1211*Entité* : Maison Peytavin*Type* : élévation de mur*Egalité* : 1019*Sur* : 1212. 1235*Dimensions* : long. obs. 1,50 m*Matériaux* : calcaire froid gris, moellons équarris et taillés*Construction* : assises peu régulières, mortier de chaux et de sable blanc*Description* : partie de la maçonnerie de l'angle nord-ouest de la maison Peytavin empiétant sur la maison Raynal où cet élément a été enregistré MR1019. voir MR1211.*Documents* : MN1, MN2*Photos* : 61, 62, 63, 73, 83, 84, 88, 89, 98*Auteur(e)* : Luc Wozny**- MR1211***Pièce, espace* : 8*Entité* : Maison Peytavin*Composition* :

- 1211 : élévation de mur
- 1232 : pan de maçonnerie à l'angle de deux murs

AutresFaits : MR1019, MR1212

Commentaire : pignon septentrional de la maison Peytavin, bâti en petit appareil de moellons équarris de calcaire froid gris. Le mur sépare la maison de sa voisine du nord, il semble commun aux deux bâtiments, chacune n'ayant pas son mur propre accolé à celui du voisin. Ce n'est pas vérifié toutefois. Seule sa face de parement méridionale a été observée, au sous-sol, ponctuellement au rez-de-chaussée et au quatrième étage. A ce niveau le mur semble d'un état récent, surélevé au moment de la réfection de la toiture. Au sous-sol, le mur est bâti en appui, à l'ouest, sur le parement 1235 qui double la cage d'escalier de la maison Raynal. Il est chaîné au mur oriental MR1237 de la cave C8 et la voûte VT1236 est bâtie dans la continuité du parement méridional du mur MR1211. . Au rez-de-chaussée, le mur semble chaîné au pignon en retour MR1212, mais la liaison entre les deux n'est pas claire, n'ayant pas été dégagée sur une grande hauteur (photo 61). Le mur MR1211 semble avoir bougé et avoir été partiellement démonté aussi, en parement méridional lors de la pose de l'escalier actuel d'accès aux étages, et en parement septentrional peut-être sans que l'on sache pourquoi (la pose d'un plancher, d'une voûte ?). L'angle que le mur forme avec le retour MR1212 a en outre été repris par la maçonnerie 1232 au sommet du rez-de-chaussée et à la base du premier étage.

Documents : MN1, MN2, MN7*Photos* : 61, 62, 63, 73, 83, 84, 88, 89, 98*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1212***Pièce, espace* : 8*Fait* : MR1212*Entité* : Maison Peytavin*Type* : élévation de mur*Dimensions* : long.1 m larg. 0,50 m*Description* : partie de la maçonnerie de l'angle nord-ouest de la maison Peytavin empiétant sur la maison Raynal où cet élément a été enregistré MR1019. voir MR1212.*Documents* : MN1, MN2*Photos* : 61, 62*Auteur(e)* : Luc Wozny**- MR1212***Pièce, espace* : 8*Entité* : Maison Peytavin*Composition* :

- 1212 : élévation de mur

AutresFaits : MR1019, MR1211*Commentaire* : pignon de la maison Peytavin, fermant à l'ouest la partie septentrionale de la maison Peytavin. Le mur est construit

en retour du mur MR1211 qui semble avoir été élevé en même temps. C'est au niveau de la cave et du rez-de-chaussée que le mur a été observé. Il est bâti en empiétant sur la maison Raynal après abattement de l'angle sud-est de celle-ci sur toute sa hauteur et il participe de la construction de l'angle nord-ouest de la maison Peytavin : un angle remplace un autre. Il a été enregistré, avec son retour MR1211, MR1019 dans la maison Raynal où il a été observé au rez-de-chaussée et dans les étages. Le mur n'a pas un plan homogène. Au nord, dans la partie où il est adossé à la cage d'escalier de la maison Raynal, il est long e 1 m hors œuvre et large de 0,50 m (1212). Au sud, il se développe sur 4,24 de long contre le mur MR1011 de la cage d'escalier du voisin, dont il ne forme manifestement qu'un doublage du parement (1237). La construction est chaînée au sud au mur de refend MR1200 et probablement aussi au nord au pignon en retour MR1211, mais ce dernier lien n'a pas été clair. Il est possible que le mur MR1211 se soit appuyé contre le mur MR1212, néanmoins, si c'est le cas, manifestement au cours d'un même chantier. L'ensemble du mur est bâti en petit appareil de moellons équarris de calcaire froid dur. Le liant d'origine n'a pas été observé.

Documents : MN1, MN2

Photos : 61, 62, 88, 94, 95, 96

Auteurs : Odile Maufra

- 1213

Pièce, espace : 7

Fait : PL1204

Entité : Maison Peytavin

Type : poutre de plancher

Sur : 1207 ?

Dimensions : long. obs. 0,40 m haut. 0,21 m larg. 0,20 m

Matériaux : bois équarri

Description : poutre de rive orientale du plafond de la pièce méridionale de la maison Peytavin, au rez-de-chaussée. La poutre est tendue entre les piliers SU1008 au nord et probablement SU1007 au sud (mais la réfection 1008 du pilier pourrait lui être postérieurs. Elle supporte les solives 1204 et 1205 (ce n'est avéré que pour la première, l'extrémité de la seconde n'ayant pas été dégagée. Voir PL1204.

Documents : MN2

Photos : 47, 48, 49, 50, 59, 64, 81

Auteur(e) : Odile Maufra

- 1214

Pièce, espace : 48

Fait : T01214

Entité : Maison Peytavin

Type : us inexistante

Description : numéro non attribué à un vestige en particulier, mais servant de numéro pour le code T01214 qui rassemble tous les éléments de la toiture de la maison Peytavin.

Documents : MN6

Auteur(e) : Luc Wozny

- T01214

Pièce, espace : 47, 48

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1214 : us inexistante
- 1215 : panne
- 1216 : panne
- 1219 : poutre
- 1220 : poutre
- 1221 : chevron
- 1222 : chevron
- 1223 : chevron
- 1224 : chevron
- 1225 : chevron
- 1226 : chevron
- 1227 : chevron
- 1228 : poutre

Commentaire : toiture de la maison Peytavin. Toit à deux pentes ; l'une surmonte la pièce septentrionale et la moitié de la pièce méridionale, elle a son sommet au droit des mur MR1212 et MR1206 et sa base à l'est en façade MR1249. Elle s'écoule sur la place au Beurre. L'autre pan couvre la moitié sud-ouest de la pièce 47, i a son commet dans l'angle nord-ouest et s'écoule au sud vers la rue de la Liberté. Les murs externes de l'immeuble servent de support, de même que le refend central MR1200 qui permet l'usage de panne de calibre modeste. Une panne est tendue en travers de la pièce 47, d'un angle à l'autre, à la jonction des deux pentes (1220). Deux autres pannes sont tendues du nord au sud sur la pièce 48 -1215 et 1216). Deux pièces de bois en diagonale et une pièce verticale confortent la charpente (1219, 1221, 1228, cette dernière est un ajout récent). Les chevrons sont en place que les deux pentes de la moitié sud du toit (1222 à 1227) et ont été remplacés sur la moitié septentrionale. Les plus anciens sont insérés dans les façades MR1209 et MR. La toiture n'est pas d'origine, elle date peut-être de la réfection des façades.

Documents : MN7

Photos : 73, 74, 75, 76, 83, 84

Auteurs : Odile Maufra

- 1215

Pièce, espace : 48

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : panne

Sur : 1211. 1212

Dimensions : long. 4,55 m dans l'œuvre haut. 0,15 m larg. 0,18 m

Matériaux : bois équarri

Description : panne du pan septentrional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu entre le mur MR1211 au nord et le refend MR1200 au sud. Voir TO1214.

Documents : MN6

Photos : 73, 83, 84, 85

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1216

Pièce, espace : 48

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : panne

Sur : 1211. 1212

Dimensions : long. 4,45 m dans l'œuvre haut. 0,15 m larg. 0,18 à 0,20 m

Matériaux : bois équarri

Description : panne du pan septentrional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu à l'est de la panne 1215, entre le mur MR1211 au nord et le refend MR1200 au sud. Voir TO1214.

Documents : MN2, MN6

Photos : 73, 74, 83, 85

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1217

Pièce, espace : 7

Fait : PL1204

Entité : Maison Peytavin

Type : poutre de plancher

Sur : 1207 ?

Dimensions : long. 4,50 m dans l'œuvre haut. 0,21 m

Matériaux : bois équarri

Description : poutre de rive occidentale du plafond de la pièce méridionale de la maison Peytavin, au rez-de-chaussée. La poutre supporte au sud la solive 1205 et sans doute au nord la solive 1204. Au nord elle est encastrée dans le pan 1210 du mur MR1200 et au sud elle repose sur un pilier non enregistré, en pierre, qui participe de la façade MR1209. Voir PL1204.

Documents : MN2

Photos : 47, 48, 49, 50, 59, 60, 64, 81

Auteur(e) : Odile Mauftras

- 1218

Pièce, espace : 07

Fait : MR1206

Entité : Maison Peytavin

Type : pan de mur

Sur : 1206

Dimensions : long. 0,65 m

Matériaux : calcaire froid gris moellons équarris

Description : extrémité méridionale du mur MR1206 au rez-de-chaussée. Moins épaisse de 13 cm que le reste du mur MR206 auquel elle s'adosse. Il s'agit d'une reconstruction de la partie du mur démontée pour encastrer une porte d'entrée et un escalier d'accès à l'appartement de l'étage. Ce pan n'est pas visible, entièrement enduit au ciment. C'est potentiellement un ouvrage très récent.

Documents : MN2, MN7

Photos : 60

Auteur(e) : Odile Mauftras. Luc Wozny

- 1219

Pièce, espace : 47

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : poutre

Sur : 1200. 1206

Dimensions : long. 2 m dans l'œuvre haut. 0,23 à 0,24 m larg. 0,20 m

Matériaux : bois équarri

Description : poutre en écoinçon, devant l'angle des murs MR1200 et MR1236 au nord-ouest de la pièce 47. La poutre soutient l'extrémité de la panne 1220. Voir TO1214.

Documents : MN6

Photos : 75

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1220

Pièce, espace : 47

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : poutre

Sur : 1219

Dimensions : long. 7 m dans l'œuvre haut. 0,18 m larg. 0,16 m

Matériaux : bois équarri

Description : panne du pan méridional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu à l'intersection des deux pentes du toit, entre le sommet des murs MR1200 et MR1206 dans l'angle nord-ouest de la pièce 47 et l'angle des façades MR1209 et MR1249 au sud-est. Voir TO1214

Documents : MN6

Photos : 75, 76

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1221

Pièce, espace : 48

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : chevron

Sur : 1211. 1249

Dimensions : long. 4,20 m dans l'œuvre haut. 0,13 m larg. 0,11 à 0,13 m

Matériaux : bois équarri

Description : court chevron du pan septentrional de la toiture PL1214, positionné en diagonale dans l'angle de la mièce 48. Voir TO1214.

Documents : MN2, MN6

Photos : 73, 74, 83, 85

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1222

Pièce, espace : 47

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : chevron

Sur : 1220. 1212

Dimensions : haut. 0,16 m larg. 0,15 m

Matériaux : bois équarri

Description : chevron du pan méridional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu entre la panne 1220 et la façade MR1249. Voir TO1214.

Documents : MN6

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1223

Pièce, espace : 47

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : chevron

Sur : 1220. 1249

Dimensions : haut. 0,18 m larg. 0,13 m

Matériaux : bois équarri

Description : chevron du pan méridional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu entre la panne 1220 et la façade MR1249. Voir TO1214.

Documents : MN6

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1224

Pièce, espace : 47

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : chevron

Sur : 1220. 1249

Dimensions : haut. 0,19 m larg. 0,15 m

Matériaux : bois équarri

Description : chevron du pan méridional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu entre la panne 1220 et la façade MR1249. Voir TO1214.

Documents : MN6

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1225

Pièce, espace : 47

Fait : TO1214

Entité : Maison Peytavin

Type : chevron
Sur : 1209. 1220
Dimensions : haut. 0,155 m larg. 0,15 m
Matériaux : bois équarri
Description : chevron du pan méridional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu entre la panne 1220 et la façade MR1209.
Voir TO1214.
Documents : MN6
Auteur(e) : Luc Wozny

- 1226

Pièce, espace : 47
Fait : TO1214
Entité : Maison Peytavin
Type : chevron
Sur : 1209. 1220
Dimensions : haut. 0,15 m larg. 0,15 m
Matériaux : bois équarri
Description : chevron du pan méridional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu entre la panne 1220 et la façade MR1209.
Voir TO1214.
Documents : MN6
Auteur(e) : Luc Wozny

- 1227

Pièce, espace : 47
Fait : TO1214
Entité : Maison Peytavin
Type : chevron
Sur : 1209. 1220
Dimensions : haut. 0,16 m larg. 0,15 m
Matériaux : bois équarri
Description : chevron du pan méridional de la toiture PL1214 de la maison Peytavin, tendu entre la panne 1220 et la façade MR1209.
Voir TO1214.
Documents : MN6
Auteur(e) : Luc Wozny

- 1228

Pièce, espace : 48
Fait : TO1214
Entité : Maison Peytavin
Type : poutre
Sur : 1220
Dimensions : long. 0,70 m pais. 0,26 m larg. 0,17 m
Matériaux : bois équarri
Description : pièce de bois ajoutée en renfort de la charpente de la toiture TO1214 de la maison Peytavin, positionnée verticalement entre le planché et la panne 1220. . Voir TO1214.
Photos : 76, 77
Auteur(e) : Luc Wozny

- 1229

Pièce, espace : 48
Entité : Maison Peytavin
Type : solive
Sur : 1211
Dimensions : long. obs. 2,20 m haut. 0,28 m larg. 0,18 m
Matériaux : bois équarri
Description : poutre ou solive du plancher du sol du quatrième étage de la maison Peytavin, installée entre les murs MR1211 au nord et probablement MR1200 au sud. L'escalier d'accès à la pièce 48 vient à son contact. Le plancher n'a pas été enregistré et la poutre a fait l'objet d'un prélèvement dendrochronologique.
Documents : MN6
Auteur(e) : Luc Wozny

- 1230

Pièce, espace : 48
Fait : PL1230
Entité : Maison Peytavin
Type : linteau de baie
Sur : 1211
Dimensions : long. 0,92 m dans l'œuvre haut. 0,30 m larg. 0,20 m
Matériaux : bois
Description : linteau en bois du passage du couloir d'entrée du rez-de-chaussée à l'escalier d'accès dans les étages de la maison Peytavin. Le passage pas été enregistré par ailleurs, mais la pièce de bois a fait l'objet d'un prélèvement dendrochronologique.
Documents : MN2
Auteur(e) : Luc Wozny

- 1231

Pièce, espace : 07

Fait : MR1206

Entité : Maison Peytavin

Type : pan de mur

Sur : 1206

Dimensions : long. environ 1,20 m

Matériaux : tuf, moellons taillés, calcaire froid gris, moellons équarris.

Description : extrémité méridionale du mur MR1206 au premier étage. Voir MR1206.

Photos : 78, 79

Auteur(e) : Luc Wosny

1232

Pièce, espace : 18

Fait : MR1211

Entité : Maison Peytavin

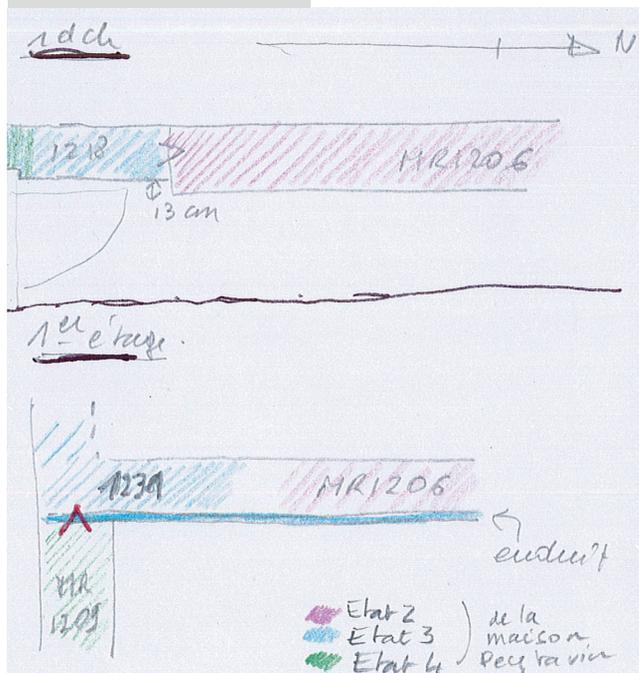
Type : pan de maçonnerie à l'angle de deux murs

Sur : 1211, 1212

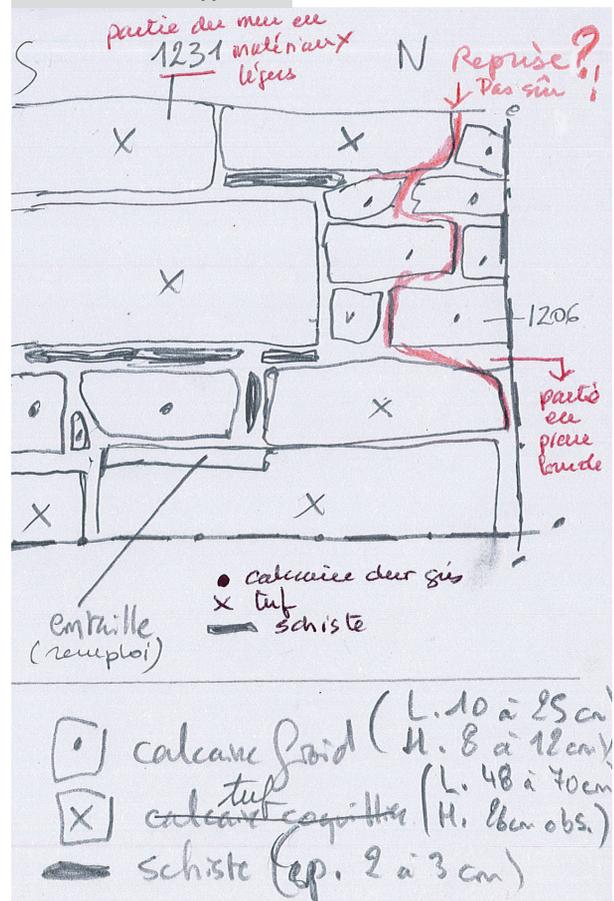
Description : reprise de l'angle des murs MR1211 et MR1212 à la base du premier étage, qui a effacé, sur plusieurs assises, le lien qu'entretenaient initialement les deux murs. La maçonnerie emploie les mêmes matériaux que le mur MR1211, mais avec une mise en œuvre moins soignée : les assises sont irrégulières et les joints plus épais.

Auteur(e) : Odile Maufra

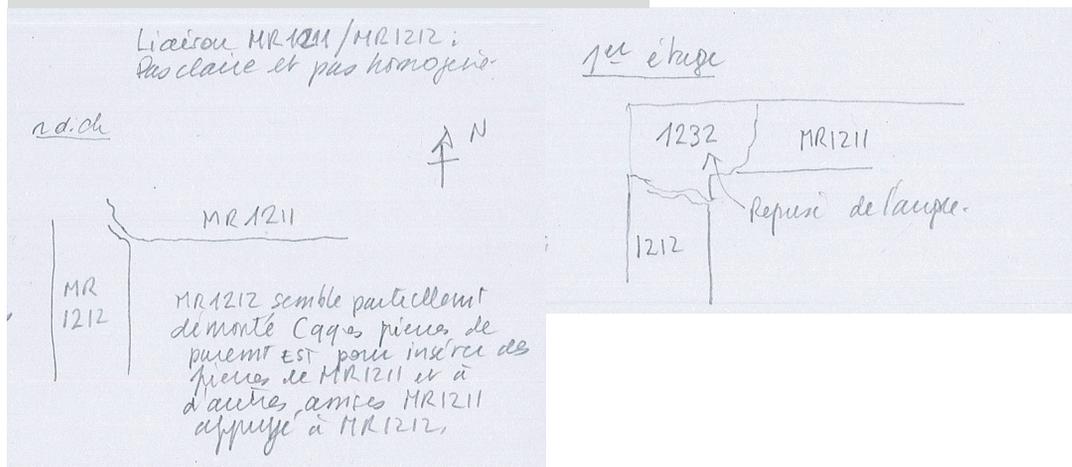
1218, 1231, détail de l'évolution



1231, détail de l'appareil



1232, détail de la reprise de l'angle des murs MR1211 et MR1212



- 1233

Pièce, espace : 48

Fait : PL1230

Entité : Maison Peytavin

Type : arrière voussure de porte

Sur : 1211

Dimensions : long. 0,85 m dans l'œuvre haut. 0,18 m larg. 0,17 m

Matériaux : bois

Description : linteau en bois formant l'arrière voussure d'une porte du rez-de-chaussée de la maison présente au nord, entre la porte d'entrée donnant sur la place au Beurre et l'entrée de l'escalier d'accès dans les étages. La porte n'a pas été enregistrée par ailleurs, mais la pièce de bois a fait l'objet d'un prélèvement dendrochronologique.

Documents : MN2

Photos : 86

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1234

Pièce, espace : 48

Fait : PL1230

Entité : Maison Peytavin

Type : linteau de porte

Sur : 1211

Dimensions : long. 0,85 m dans l'œuvre haut. 0,30 m larg. 0,20 m

Matériaux : bois

Description : linteau en bois d'une porte du rez-de-chaussée de la maison présente au nord, entre la porte d'entrée donnant sur la place au Beurre et l'entrée de l'escalier d'accès dans les étages. La porte n'a pas été enregistrée par ailleurs, mais la pièce de bois a fait l'objet d'un prélèvement dendrochronologique.

Documents : MN2

Photos : 86

Auteur(e) : Luc Wozny

- 1235

Pièce, espace : 8

Fait : MR1212

Entité : Maison Peytavin

Type : élévation de mur

Sur : 1011

Dimensions : long. 4,25 m

Matériaux : calcaire froid gris, moellons équarris ou retouchés.

Description : doublement de la cage d'escalier de la maison Peytavin, dans le prolongement du mur MR1212. Voir MR1212.

Documents : MN1

Photos : 88, 94, 95, 96, 98

Auteur(e) : Odile Mauftras

- 1236

Pièce, espace : C8

Fait : VT1236

Entité : Maison Peytavin

Type : voûte en berceau plein cintre

Sur : 1200. 1211

Dimensions : long. 4,15 m larg. 4,10 m haut. 1,10 m dans l'œuvre

Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris

Construction : mortier de chaux et de sable clair

Description : voir VT1236.

Documents : MN1

Photos : 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95

Auteur(e) : Odile Mauftras

- VT1236

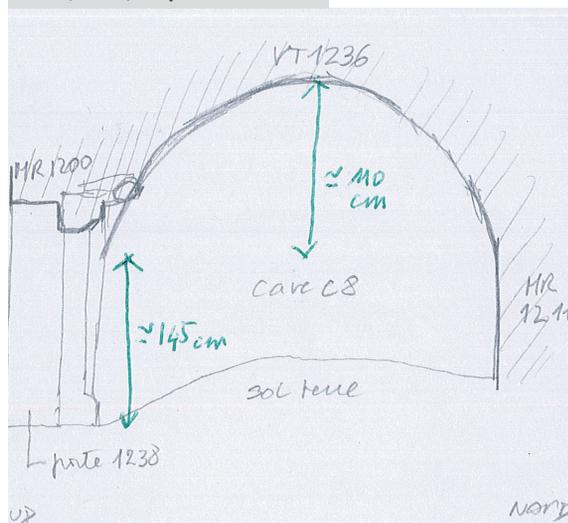
Pièce, espace : C8

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1236 : voûte en berceau plein cintre

Commentaire : voûte de la cave C8, au nord de la maison Peytavin. La voûte est un berceau plein cintre, bâti en petit appareil de moellons équarris de calcaire froid gris jointés au mortier de sable et de chaux. La voûte a une amplitude de 1,10 m de haut en sous-œuvre et elle démarre assez bas, ses reins sont à environ 1,45 m du sol actuel. Chronologiquement, la voûte semble contemporaine des murs de la cave qu'elle surmonte, mais elle s'en distingue par l'usage de moellons plus petits. Sa base n'est pas parfaitement horizontale, elle s'appuie au sud-est 2 assises plus bas sur le mur de refend MR1200 qu'à l'ouest de ce mur. La voûte est percée de deux ouvertures. Une sorte de trémie, actuellement bouchée, occupe l'angle sud-est de la pièce (photo 90). Elle est d'origine et trop étroite pour avoir laissé place à un escalier. Une échelle peut-être, ou rien si c'était un soupirail. Quoiqu'il en soit, le bouchage est antérieur ou contemporain de la pose de la porte 1201. Au sommet de la voûte, un petit ouvréau quadrangulaire de 0,42 sur 0,40 m est formé par quatre blocs de tuf taillé. Il communiquait avec le rez-de-chaussée (pièce 08). Une troisième ouverture occupe la pièce, le soupirail de l'est, mais il est percé dans le mur MR1237 et la voûte en confronte sans l'obstruer, en s'appuyant sur le mur au-dessus de l'arrière voussure du soupirail (photo 90). Le contact entre les deux a été perturbé (photo 92).

1236, 1238, coupe de la cave C8

Documents : MN1

Photos : 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95

Auteurs : Odile Mauftras

- 1237

Pièce, espace : 8

Fait : MR1237

Entité : Maison Peytavin

Type : élévation de mur

Sur : 1011

Dimensions : long. 3,80 m ans l'œuvre

Matériaux : calcaire froid gris, moellons équarris.

Description : voir MR1237.

Documents : MN1

Photos : 89, 90, 91, 92

Auteur(e) : Odile Mauftras

- MR1237

Pièce, espace : C8

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1237 : élévation de mur

Commentaire : mur oriental de la cave C8 construit en appareil de petits et moyens moellons équarris de calcaire froid gris entre les murs MR1211 au nord, auquel il est chaîné, et MR1200 au sud, auquel il s'adosse. Les assises sont assez régulières. Le mur oriental forme un épaississement à chacune de ses extrémité, formant deux renforts d'ange qui sont probablement les fondations de deux piliers du rez-de-chaussée, ce qui n'a pu être observé. Au centre et en hauteur, le mur est percé d'un soupirail très ébrasé qui ouvre au sol de la place au Beurres, au pied de la façade MR1249 de l'immeuble.

Documents : MN1

Photos : 89, 90, 91, 92

Auteurs : Odile Mauftras

- 1238

Pièce, espace : 7, 8

Fait : MR1200

Entité : Maison Peytavin

Type : porte de communication

Dimensions : haut. obs. 1,54 m larg. 0,82 m dans l'œuvre.

Matériaux : calcaire froid gris taillé

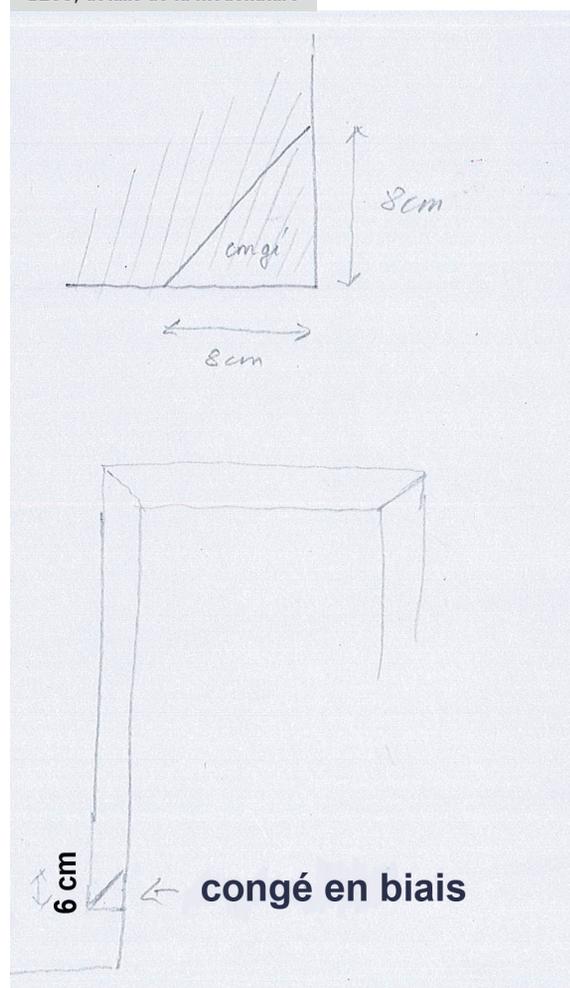
Description : porte de communication entre les caves C7 et C8 de la maison Peytavin, ouverte au milieu du mur MR1200, en sous-sol. La porte a un encadrement en pierre parfaitement intégré à la maçonnerie du mur. L'encadrement est au nord, du côté de la pièce C_ et le battant se manipulait au sud, côté où se trouve l'embrasure. La porte mesure au moins 1,54 m de haut (sa base est enfouie sous le dernier sol de terre battue) et sa largeur de 0,82 m. L'encadrement est mouluré par un simple chanfrein plat qui court sur les piédroits et le linteau. Il s'interrompt au-dessus de la plinthe par un congé en biais. C'est peut-être un encadrement en remploi : ce qui expliquerait la largeur de la porte alors que l'escalier d'accès est étroit et la présence de la moulure à un niveau où il n'y a pas lieu de présenter un décor.

Documents : MN1

Photos : 90, 91, 93

Auteur(e) : Odile Mauftras

1238, détails de la modénature



- 1239*Pièce, espace* : C7*Fait* : VT1239*Entité* : Maison Peytavin*Type* : voûte en berceau plein cintre*Sur* : 1200. 1206. 1209. 1240*Dimensions* : long.4,40 m larg. 2,90 à 3,45 m*Matériaux* : calcaire froid gris, petits moellons équarris*Construction* : mortier de chaux et de sable clair*Description* : voir VT1239.*Documents* : MN1*Photos* : 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- VT1239***Pièce, espace* : C7*Entité* : Maison Peytavin*Composition* :

- 1239 : voûte en berceau plein cintre

Commentaire : voûte de la cave C7, au sud de la maison Peytavin. La voûte est un berceau plein cintre, elle est bâtie en petit appareil de moellons équarris de calcaire froid gris, jointés au mortier de sable et de chaux. Comme sa voisine VT1236 de la pièce C8, elle démarre assez bas, ses reins sont à environ 1 m du sol actuel. Chronologiquement, la voûte est contemporaine des murs nord MR1200 et sud MR1209 de la cave qu'elle surmonte, mais elle s'en distingue par l'usage de moellons plus petits. Elle est adossés au parement du mur oriental de la cave, MR1206 à l'ouest et au parement de l'arc 1240 et de ses piliers qui, à l'est, séparent la cave C7 de la cave C9. La voûte est ouverte à deux endroits. Dans l'angle sud-ouest, le berceau est percé par la trémie de l'escalier d'accès, de la base du mur quasiment jusqu'au sommet. Ce passage a été partiellement bouché lorsque l'escalier initial, empiétant sur l'espace de la rue, a été remplacé par un autre, décalé vers le nord pour être tout entier dans la pièce. C'est l'escalier actuel (une échelle de meunier accessible par une trappe). Au sommet de la voûte, un petit ouvreau quadrangulaire de 0,36 sur 0,26 m est formé par quatre blocs de tuf taillé. Il communiquait avec le rez-de-chaussée (pièce 07). Les blocs de tuf qui l'encadrent forment un parement sur les 0,32 m de hauteur de l'ouverture.

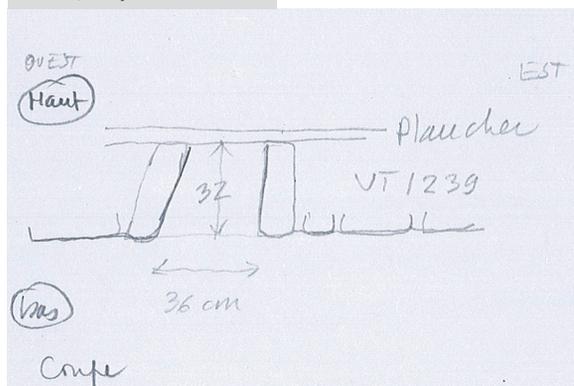
Documents : MN1*Photos* : 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1240***Pièce, espace* : C7, C9*Fait* : SU1240*Entité* : Maison Peytavin*Type* : ensemble de deux piliers et d'un arc*Sur* : 1241*Dimensions* : long. 4,52 m larg. 0,62 m*Matériaux* : tuf, claveaux taillés, calcaire froid gris, moyen appareil de taille*Description* : voir SU1240.*Documents* : MN1*Photos* : 99, 102, 104, 106, 107, 110, 111, 119, 120, 122*Auteur(e)* : Odile Mauftras**- SU1240***Pièce, espace* : C8, C9*Entité* : Maison Peytavin*Composition* :

- 1240 : ensemble de deux piliers et d'un arc

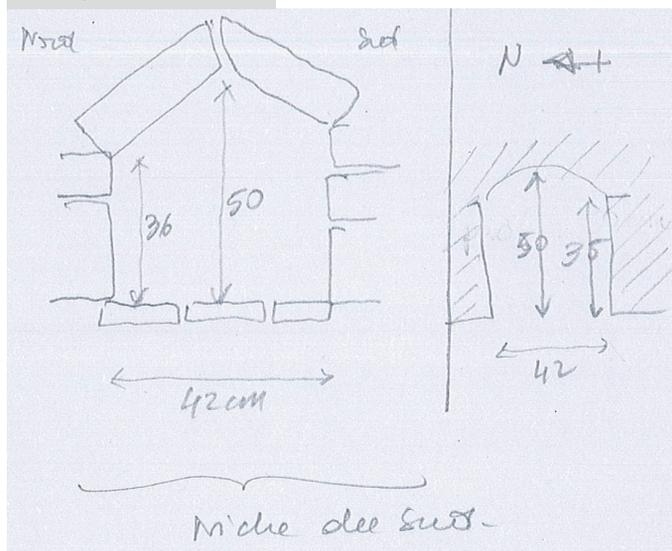
Commentaire : ensemble de deux piliers et d'un arc bâti au sous-sol, en limite des caves C7 et C9, c'est-à-dire sous la façade orientale MR1249 de la maison Peytavin. Les piliers et l'arc qu'ils supportent forment le passage d'une cave à l'autre. De surcroît, les piliers constituent la fondation de ceux qui existent au rez-de-chaussée SU1007 et SU1008. Les piliers sont bâtis en moyen appareil de calcaire froid gris taillé et l'arc est clavé, en tuf. Chronologiquement, l'ensemble est chaîné au mur de refend MR1200 de la maison, et il est dressé avant que ne soit élevée la façade MR1209, mais probablement au cours d'un même chantier.

Documents : MN1*Auteurs* : Odile Mauftras**- 1241***Pièce, espace* : C9*Fait* : MR1241*Entité* : Maison Peytavin*Type* : élévation de mur*Sur* : 1240*Matériaux* : calcaire froid gris, petit appareil de moellons équarris*Description* : voir MR1241.*Documents* : MN1*Photos* : 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109*Auteur(e)* : Odile Mauftras

1239, coupe de l'ouvrage



1241, détail d'une niche

**- MR1241**

Pièce, espace : C9

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1241 : élévation de mur

Commentaire : ensemble de deux murs bâtis en L, chaînés entre eux et au mur en retour MR1242 pour former la cave C9. La construction est adossée au pilier SU1240 qui sépare les caves C7 et C9. Le mur est bâti en petit appareil de moellons de calcaire froid gris disposés en assises relativement régulières. Deux niches sont aménagées dans le pan oriental du mur, en réserve dans la maçonnerie. Leur base est simplement formée par une assise du mur, les montants également, tandis que le couverture est fait de deux moellons disposés de sorte à former une batière. Ces niches mesurent environ 0,40 m de large et 0,35 à 0,50 de haut. Elles ont une profondeur maximale de 0,50 m.

Documents : MN1

Photos : 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109

Auteurs : Odile Maufra

- 1242

Pièce, espace : C9

Fait : MR1242

Entité : Maison Peytavin

Type : élévation de mur

Dimensions : long. 2,20 m

Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris

Description : voir MR1242.

Documents : MN1

Photos : 112, 113

Auteur(e) : Odile Maufra

- MR1242

Pièce, espace : C9

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1242 : élévation de mur

Commentaire : mur méridional de la partie orientale de la cave C9. Le mur est bâti en petit appareil de moellons de calcaire froid gris disposés en assises relativement régulières. Il est chaîné à l'est avec le mur MR1241 et à l'ouest avec le mur MR1243. Il est percé, quasiment au centre, par une large porte, aujourd'hui bouchée, qui donne accès à un espace bâti au centre de la rue : une autre cave ? un placard ? (photos 112, 113). La porte ne semble pas d'origine, mais insérée dans le pan de mur dans un second temps.

Photos : 112, 113

Auteurs : Odile Maufra

- 1243

Pièce, espace : C9

Fait : MR1243

Entité : Maison Peytavin

Type : élévation de mur

Dimensions : long. 4,70 m

Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris

Description : voir MR1243.

Documents : MN1

Photos : 114, 115, 117, 118, 121, 122

Auteur(e) : Odile Mauftras

- MR1243

Pièce, espace : C10

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1243 : élévation de mur

Commentaire : mur méridional de la cave C10. Le mur est bâti en petit appareil de moellons de calcaire froid gris disposés en assises relativement régulières. Il est chaîné à l'ouest avec le mur MR1245 et à l'est avec le mur MR1242. Il est percé de deux niches quadrangulaires de 0,39 de haut sur 0,30 m de large pour l'une, à l'est, et 0,35 sur 0,28 m l'autre. Elles sont aujourd'hui à 0,91 m du niveau du sol et offrent une profondeur de 0,30 et 0,22 m.

Documents : MN1

Photos : 112, 113, 114, 115, 117, 118, 121, 122

Auteurs : Odile Mauftras

- 1244

Pièce, espace : C10

Fait : SU1244

Type : élévation de pilier

Sur : 1209. 1243. 1247. 1248

Dimensions : long. 1,25 m larg. 1,05 m

Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris, tuf, moellons et pierres taillées.

Description : voir SU1244.

Documents : MN1

Photos : 114, 115, 116, 117, 118, 121, 123

Auteur(e) : Odile Mauftras

- SU1244

Pièce, espace : C10

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1244 : élévation de pilier

Commentaire : pilier bâti en sous-œuvre vers le centre de la cave C10, en appui contre son mur septentrional MR1209 et à travers les voûtes VT1247 et VT1248. Le pilier obstrue une partie de l'arc tendu en avant du mur MR1209, entre les deux piliers que forme le mur à ses extrémités. Le support est installé à des fins qui nous échappent, en confortement des fondations de la façade de l'immeuble ?. Il est de plan quadrangulaire, son côté long (1,25 m) est perpendiculaire au mur qu'il conforte au nord et il a une largeur de 1,05 m. Il est bâti avec des matériaux hétérogènes : moellons de taille variable de calcaire froid gris et de tuf. Il présente à la base des traces de reprise qui montrent qu'il a été reconstruit au moins une fois. Au sud, il est lui-même conforté par un arc rampant adossé au mur méridional de la cave MR1243 et à la voûte VT1247. Cet arc est largement en tuf (photo 116).

Documents : MN1

Photos : 114, 115, 116, 117, 118, 121, 123

Auteurs : Odile Mauftras

- 1245

Pièce, espace : C10

Fait : MR1245

Type : élévation de mur

Dimensions : long. 1,80 m dans l'œuvre

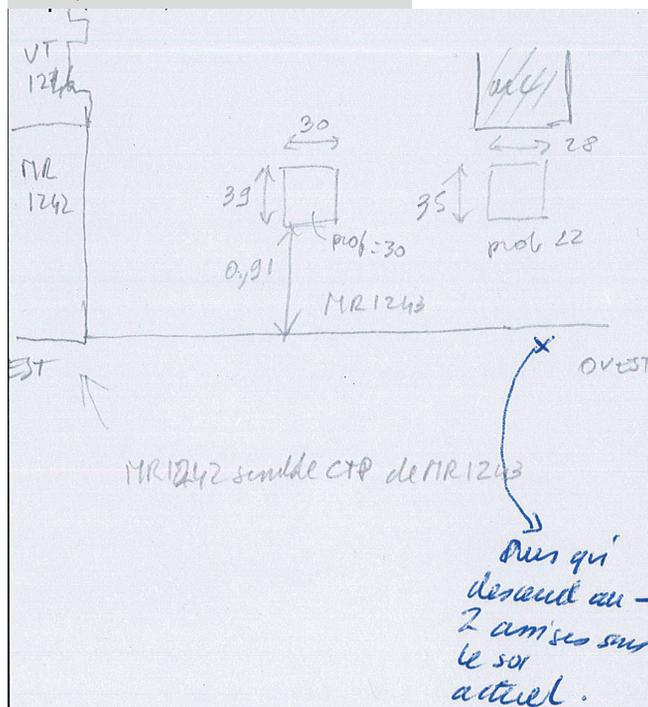
Matériaux : calcaire froid gris, petits moellons équarris

Description : voir MR1245.

Documents : MN1

Photos : 122

Auteur(e) : Odile Mauftras

1243, élévation de la face interne du mur

- MR1245

Pièce, espace : C10

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1245 : élévation de mur

Commentaire : mur oriental de la cave C10. Le mur est bâti en petit appareil de moellons de calcaire froid gris disposés en assises relativement régulières. Il est chaîné au nord avec le mur MR1200 et au sud avec le mur MR1243.

Photos : 122

Auteurs : Odile Maufras

- 1246

Pièce, espace : C7

Fait : VT1246

Entité : Maison Peytavin

Type : voûte en berceau plein cintre

Sur : 1241, 1242

Dimensions : long. 4,50 à 6,05 m larg. 2,15 m dans l'œuvre

Matériaux : tuf, moellons taillés

Construction : joints quasiment secs

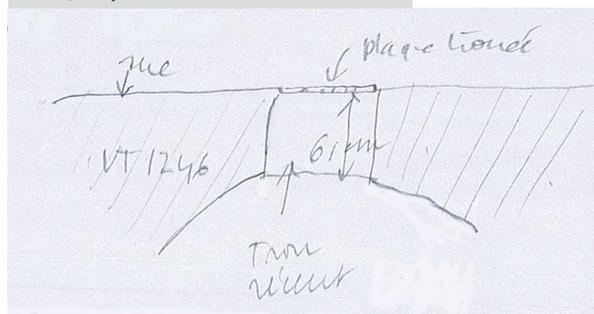
Description : voir VT1246.

Documents : MN1

Photos : 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 110,

111, 112, 113, 119, 120

Auteur(e) : Odile Maufras

1246, coupe de l'ouvrage entre cave et rue**- VT1246**

Pièce, espace : C9

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1246 : voûte en berceau plein cintre

Commentaire : voûte de la cave C9, construite en moyen appareil de taille de tuf. La voûte adopte une forme en berceau avec un profil en arc segmentaire. Au sud, le berceau est limité par une arête qui sépare le vaisseau axé nord-sud de la cave, d'un vaisseau en retour, perpendiculaire au sud-ouest, couvrant la cave C10. Le vaisseau principal est bien conservé, il est percé, dès l'origine, de deux ouvertures alignés en clef de voûte : ils ouvrent l'un et l'autre sous la place au Beurre pour l'un et à l'angle de la place au Beurre et de la rue de la Liberté pour l'autre. Le premier présente une ouverture de 0,46 sur 0,40 m et l'autre de 0,40 sur 0,35 m. Il ne reste que l'extrémité du vaisseau du sud-est, notamment quelques claveaux pris dans le mur MR1209. La partie manquante a été reconstruite : c'est la voûte VT1247, bâtie un peu plus haut et recouvrant partiellement la précédente.

Documents : MN1

Photos : 105, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 119, 120

Auteurs : Odile Maufras

- 1247

Pièce, espace : C7

Fait : VT1247

Entité : Maison Peytavin

Type : voûte en berceau rampant

Sur : 1209, 1243, 1246

Dimensions : long. 3,60 m larg. 2 m

Matériaux : tuf, moellons taillés

Construction : joints fins

Description : voir VT1247.

Documents : MN1

Photos : 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120

Auteur(e) : Odile Maufras

- VT1247

Pièce, espace : C10

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1247 : voûte en berceau rampant

Commentaire : voûte couvrant les deux tiers orientaux de la cave C10, construite en moyen appareil de taille de tuf. La voûte adopte la forme d'un berceau rampant qui a sa base sur le mur MR1243 de la cave et son sommet en appui sur le mur de façade MR1209, en partie haute du sous-sol. La voûte VT1247 a donc une fonction architectonique de contrefort du mur de façade et surtout de la voûte en berceau VT1239 de la pièce voisine, dont le mur reçoit les charges. On note que la voûte VT1247 surmonte partiellement le vestige de la partie méridionale de la voûte VT1246 de la cave voisine qu'elle remplace.

Documents : MN1

Photos : 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120

Auteurs : Odile Maufras

- 1248

Pièce, espace : C7

Fait : VT1248

Entité : Maison Peytavin
Type : voûte en berceau rampant
Sur : 1209. 1243. 1245
Dimensions : long. 1,30 m larg. 2 m
Matériaux : tuf, moellons taillés
Description : voir VT1248.
Documents : MN1
Photos : 97, 99, 100, 101, 102, 103, 104
Auteur(e) : Odile Mauftras

- VT1248

Pièce, espace : C10

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1248 : voûte en berceau rampant

Commentaire : voûte couvrant les le tiers occidental de la cave C10, construite en moyen appareil de taille de tuf. La voûte adopte la forme d'un berceau rampant qui a sa base sur le mur MR1200 au nord de la cave et son sommet en appui sur le mur de méridional MR1243. On note que la voûte, probablement contemporaine de celle qui couvre l'autre partie de la cave, VT1247, également en berceau, est disposés à l'inverse de la précédente.

Auteurs : Odile Mauftras

- 1249

Pièce, espace : 7, 8

Fait : MR1249

Type : élévation de mur

Sur : 1200. 1207. 1208

Dimensions : long. 7,20 m larg. 0,20 m

Description : voir MR1249.

Documents : MN3, MN4, MN5

Photos : 1, 81

Auteur(e) : Odile Mauftras

- MR1249

Pièce, espace : 7, 8

Entité : Maison Peytavin

Composition :

- 1249 : élévation de mur

Commentaire : mur de façade orientale de la maison Peytavin. Numéro attribué pour les commodités de la description mais le mur n'a quasiment pas été observé. Au sommet du rez-de-chaussée, les observations faites sur la poutre 1204 du plancher PL1204 du premier étage montre que la façade était initialement en encorbellement, mais que celui-ci a été abattu et la façade réalignées dans les étages au droit de sa position au rez-de-chaussée. Sa largeur dans les étages (0,20 m) laisse penser qu'elle est bâtie en pan de bois, probablement avec un remplissage de tuf comme la façade en retour MR1209, probablement refaite en même temps. Les deux parties réalignées participent vraisemblablement d'un même ouvrage.

Documents : MN3, MN4, MN5

Photos : 1, 81, 86, 87

Auteurs : Odile Mauftras

Planche I

Plan du sous-sol des maisons Raynal et Peytavin, avec numérotation des vestiges bâtis enregistrés et des informations d'ordre chronologique établies.
 Dessin O. MaufRAS, L. Wozny sur fond de plan HSB-Architecture.

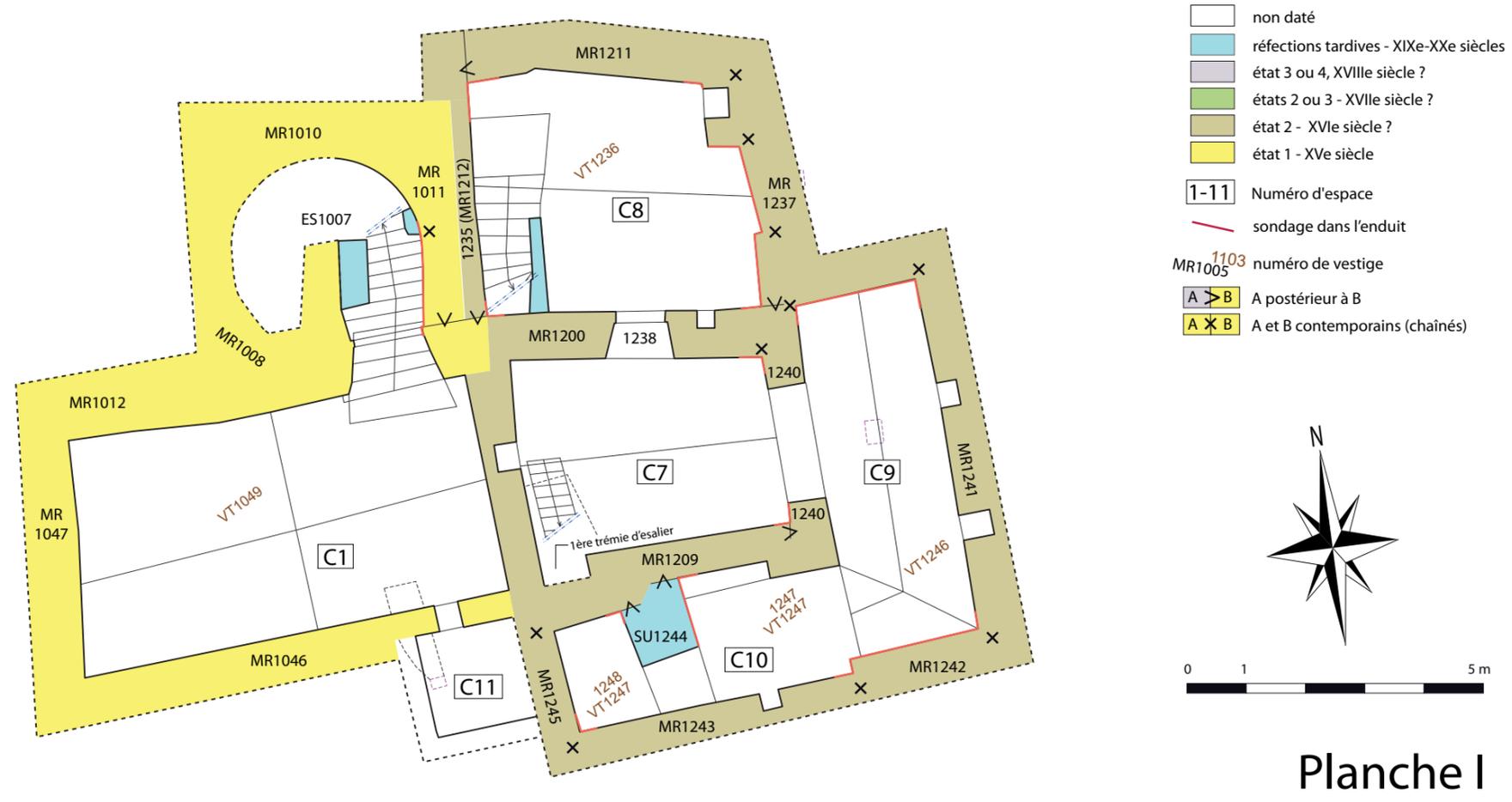


Planche I

Planche II

Plan du rez-de-chaussée des maisons Raynal et Peytavin, avec numérotation des vestiges bâtis enregistrés et des informations d'ordre chronologique établies.
Dessin O. MaufRAS, L. Wozny sur fond de plan HSB-Architecture.



Planche III

Plan du premier étage des maisons Raynal et Peytavin, avec numérotation des vestiges bâtis enregistrés et des informations d'ordre chronologique établies.
Dessin O. MaufRAS, L. Wozny sur fond de plan HSB-Architecture.



Planche III

Planche IV

Plan du deuxième étage des maisons Raynal et Peytavin, avec numérotation des vestiges bâtis enregistrés et des informations d'ordre chronologique établies.
Dessin O. MaufRAS, L. Wozny sur fond de plan HSB-Architecture.

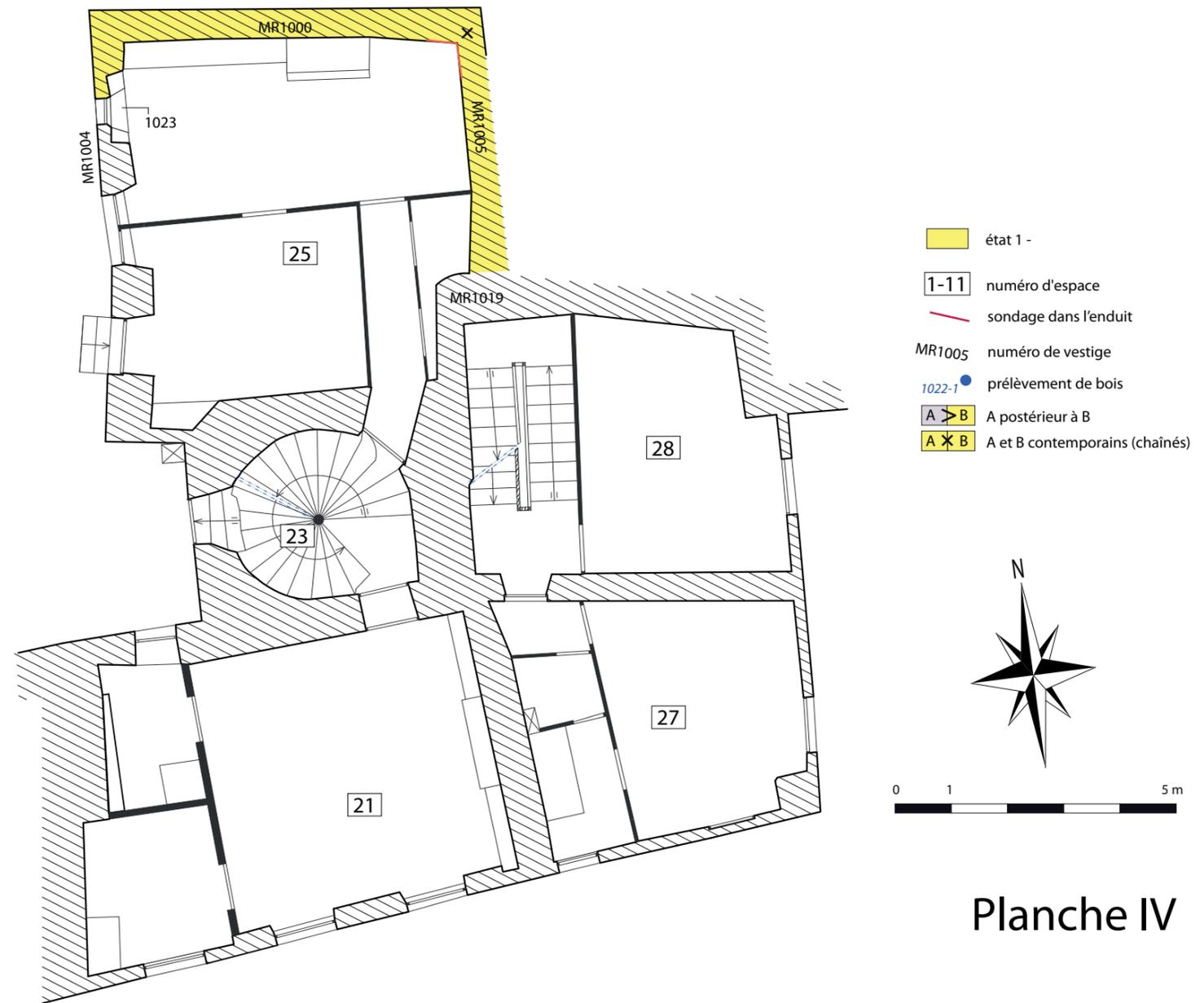


Planche IV

Planche V

Plan du quatrième étage des maisons Raynal et Peytavin, avec numérotation des vestiges bâtis enregistrés et des informations d'ordre chronologique établies.
 Dessin O. Maufra, L. Wozny sur fond de plan HSB-Architecture.

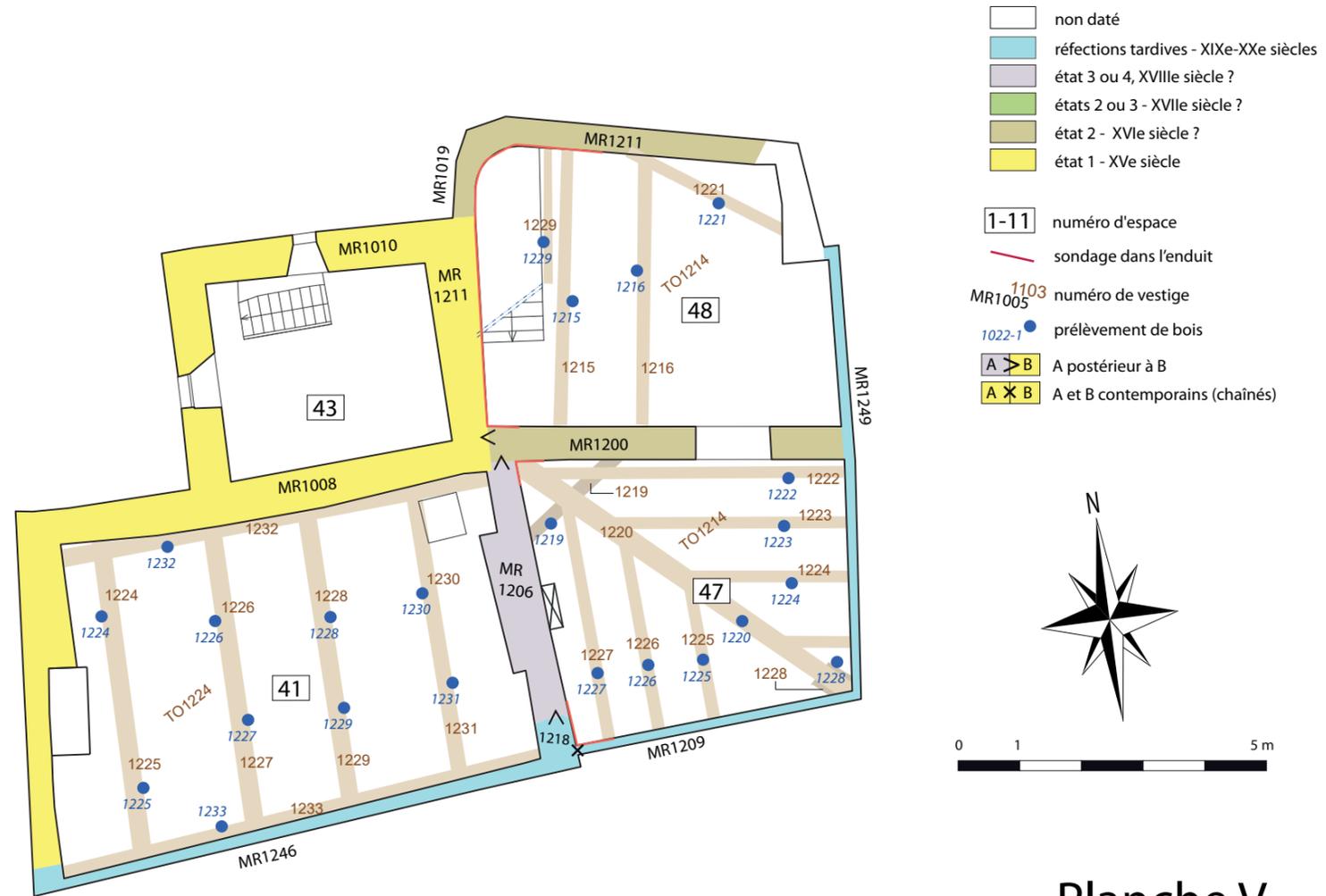


Planche V

Inventaire des relevés de terrain / minutes de chantier

Relevé/minute MN1

Pièces: C1, C7, C8, C9, C10

Vestiges (US et faits) : 1008, MR1008, 1012, MR1012, 1046, MR1046, 1047, MR1047, 1048, 1049, VT1049, MR1209, MR1011, 1211, MR1211, 1212, MR1212, 1235, 1236, VT1236, 1237, MR1237, 1238, 1239, VT1239, 1240, SU1240, 1241, MR1241, 1242, MR1243, 1243, MR1243, 1244, SU1244, 1245, SU1245, 1246, VT1246, 1247, VT1247

Type : plan

Description : plan des caves des maisons Raynal et Peytavin.

Échelles : 1:100

Support : papier A3

Auteurs : NAVECTH ARCHITECTES. Odile Maufras. Luc Wozny

Relevé/minute MN2

Pièces: 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1004, MR1004, 1005, MR1005, 1008, MR1008, 1010, MR1010, 1011, MR1011, 1012, MR1012, 1014, MR1014, 1015, MR1015, 1019, MR1019, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, MR1045, 1047, MR1047, 1200, MR1200, 1201, 1202, 1203, 1204, PL1204, 1205, 1206, MR1206, 1207, SU1207, 1208, SU1208, 1209, MR1209, 1210, 1211, MR1211, 1212, MR1212, 1216, 1218, 1230, PL1230, 1233, 1234, 1250

Type : plan

Description : plan du rez-de-chaussée des maisons Raynal et Peytavin.

Échelles : 1:100

Support : papier A3

Auteurs : NAVECTH ARCHITECTES. Odile Maufras. Luc Wozny

Relevé/minute MN3

Pièces: 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1001, 1002, CH1002, 1003, 1004, MR1004, 1005, MR1005, 1006, 1008, MR1008, 1009, 1010, MR1010, 1011, MR1011, 1012, MR1012, 1013, 1014, MR1014, 1015, MR1015, 1017, 1018, 1019, MR1019, 1022, PL1022, 1034, PL1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1046, MR1046, 1047, MR1047, 1209, MR1209, 1249, MR1249

Type : plan

Description : plan du premier étage des maisons Raynal et Peytavin.

Échelles : 1:100

Support : papier A3

Auteurs : NAVECTH ARCHITECTES. Odile Maufras. Luc Wozny

Relevé/minute MN4

Pièces: 21, 23, 25, 27, 28

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1004, MR1004, 1005, MR1005, 1023, 1249, MR1249

Type : plan

Description : plan du deuxième étage des maisons Raynal et Peytavin.

Échelles : 1:100

Support : papier A3

Auteurs : NAVECTH ARCHITECTES. Odile Maufras. Luc Wozny

Relevé/minute MN5

Pièces : 31, 33, 35, 37, 38

Vestiges (US et faits) : 1046, MR1046, 1249, MR1249

Type : plan

Description : plan du troisième étage des maisons Raynal et Peytavin.

Échelles : 1:100

Support : papier A3

Auteurs : NAVECTH ARCHITECTES. Odile Maufras. Luc Wozny

Relevé/minute MN6

Pièces : 41, 4, 47, 48

Vestiges (US et faits) : 1024, PL1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1214, PL1214, 1215, 1216, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1229, 1229

Type : plan

Description : plan du quatrième étage des maisons Raynal et Peytavin : position des pièces de charpente.

Échelles : 1:100

Support : papier A4

Auteurs : NAVECTH ARCHITECTES. Luc Wozny

Relevé/minute MN7

Pièces : 41, 4, 47, 48

Vestiges (US et faits) : MR1011, 1024, TO1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1209, MR1209, MR1211, TO1214, MR1211, 1218, MR1219,

Type : plan

Description : plan du quatrième étage des maisons Raynal et Peytavin.

Échelles : 1:100

Support : papier A4

Auteurs : NAVECTH ARCHITECTES. Odile Maufras

Relevé/minute MN8

Pièce : 15

Vestiges (US et faits) : 1001, MR1000

Type : relevé de moulure

Description : relevé de la moulure du piédroit de la porte 1001, au premier étage de la pièce 15 (maison Raynal).

Échelles : 1:1

Support : papier A4

Auteurs : Odile Maufras

Relevé/minute MN9

Pièce : 07

Vestiges (US et faits) : 1201, MR1200

Type : relevé de moulure

Description : relevé de la moulure du piédroit de la porte 1201, au rez-de-chaussée de la maison Peytavin (pièce 07) et relevé de l'accolade du linteau.

Échelles : 1:1 et 1:10

Support : papier A4

Auteurs : Odile Maufras

Relevé/minute MN10

Pièce : 05

Vestiges (US et faits) : MR1004, 1044

Type : relevé de moulure

Description : relevé de la moulure du piédroit entre deux baies du mur MR1004 au rez-de-chaussée (entre espace 05 et espace 06, maison Raynal).

Échelles : 1:20

Support : papier A4

Auteurs : Odile Maufras

Inventaire des photographies

NB : tous les clichés existent en format numérique uniquement.

Photographie 1

Secteur : 37

Sujet : Maison Peytavin, troisième étage, pièce méridionale 37. Etat des lieux avec la poutre sablière au sommet de la façade MR1209.

Vestiges (US et faits) : 1209, MR1209, 1249, MR1249

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 2

Secteur : 11

Sujet : Maison Raynal, premier étage, pièce méridionale 11 : vue des poutres et solives de l'angle sud-est de la pièce.

Vestiges (US et faits) : MR1046, MR1206, PL1034, 1035, 1038

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 3

Secteur : 2, 4

Sujet : Vue d'ensemble du parement septentrional du mur MR1012, du voisin, contre lequel sont appuyés les volumes 2 et de la maison Raynal.

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 4

Secteur : 12

Sujet : La courette 12 de la maison Raynal et le mur MR1012 du voisin avec ses fenêtres arrière de style XVe ou XVIe siècle.

Vestiges (US et faits) : 1012, MR1012

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord

Photographie 5

Secteur : 14

Sujet : L'ange sud-ouest du bâtiment 4 de la maison Raynal, au premier étage. En face, le mur du voisin MR1012 et à droite le mur MR1014.

Vestiges (US et faits) : 1012, MR1012, 1014, MR1014

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord

Photographie 6

Secteur : 14

Sujet : L'ange sud-ouest du bâtiment 4 de la maison Raynal, au premier étage. A gauche le mur du voisin MR1012 et à droite le mur MR1014.

Vestiges (US et faits) : 1012, MR1012, 1014, MR1014

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 7

Secteur : 14

Sujet : La fenêtre 1017 du mur MR1014, de la propriété voisine à l'ouest de la maison Raynal. Premier étage.

Vestiges (US et faits) : 1014, MR1014, 1017

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 8

Secteur : 14

Sujet : Maison Raynal au premier étage : contact entre le mur MR1014, à gauche, avec sa fenêtre 1017, et le mur MR1015 à droite, tous deux appartenant à des propriétés voisines.

Vestiges (US et faits) : 1014, MR1014, 1015, MR1015, 1017

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 9

Secteur : 14

Sujet : Maison Raynal au premier étage : contact entre le mur MR1014, à gauche, et le mur MR1015 à droite.

Vestiges (US et faits) : 1014, MR1014, 1015, MR1015

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 10

Secteur : 14

Sujet : Maison Raynal au premier étage, partie nord-ouest de la maison : détail de la fenêtre 1018 du mur MR1015 avec la trace d'un meneau.

Vestiges (US et faits) : 1015, MR1015, 1018

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 11

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, pièce de service 15

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1001, 1002, CH1002, 1003, 1004, MR1004, 1009, 1022, PL1022

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 12

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, pièce de service 15

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1001, 1002, CH1002, 1003, 1004, MR1004, 1009

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 13

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail de la porte 1001 dans le mur MR1000.

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1001, 1002, CH1002, 1004, MR1004

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 14

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail de la cheminée CH1002 et sa réfection 1003.

Vestiges (US et faits) : 1002, CH1002, 1003

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 15

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail de l'enduit présent sur le parement méridional du mur MR1000 (à gauche) et de la cheminée CH1002 qui s'appuie sur l'enduit (à droite).

Vestiges (US et faits) : 1002, CH1002, 1003

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 16

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail du montant occidental du premier état de la cheminée CH1002 avec, au sommet, le départ de l'arc surmontant l'âtre.

Vestiges (US et faits) : 1002, CH1002

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 17

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail du montant occidental du premier état de la cheminée CH1002 et de la profondeur de l'ouvrage.

Vestiges (US et faits) : 1002, CH1002

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 18

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail du montant oriental de la cheminée CH1002.

Vestiges (US et faits) : 1002, CH1002

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 19

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail du sol dallé SL1020. Vue d'ensemble.

Vestiges (US et faits) : 1020, SL1020

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 20

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail du sol dallé SL1020. Détail devant le montant occidental de la cheminée.

Vestiges (US et faits) : 1020, SL1020

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 21

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, détail du sol dallé SL1020. Vue d'ensemble.

Vestiges (US et faits) : 1020, SL1020

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 22

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, vue d'ensemble du mur MR1004 et de sa fenêtre 1009.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1009

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'est

Photographie 23

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage. Détail de la fenêtre 1009 et de la cuve qui y a été installée dans un second temps, avec les étagères latérales insérées dans les embrasures.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1009

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'est

Photographie 24

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage. Détail de la cuve et des étagères installées dans les embrasures de la fenêtre 1009.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1009

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 25

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage. Détail de la cuve et des étagères installées dans les embrasures de la fenêtre 1009.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1009

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 26

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal au premier étage, la fenêtre 1009.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1009

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 27

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal : partie haute de la façade sur cour MR1004

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1009

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 28

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal : partie basse de la façade sur cour MR1004

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 29

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage : le fenêtre 1006 transformée en porte lorsque l'extension occidentale de la maison a été adjointe.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1006

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'est

Photographie 30

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage : le fenêtre 1006, détail de la moulure (montant septentrional, base).

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1006

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 31

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage : le mur oriental MR1005 contrebouté par le pan de maçonnerie courbe MR1019.

Vestiges (US et faits) : CH1002, 1005, MR1005, 1010, MR1010, 1019, MR1019

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 32

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage : détail de l'appui de la cheminée CH1002 sur le mur oriental MR1005.

Vestiges (US et faits) : CH1002, 1005, MR1005

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 33

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage : détail de l'appui du pan de mur courbe MR1019 sur le mur MR1005.

Vestiges (US et faits) : 1005, MR1005, 1019, MR1019

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 34

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage : détail de l'appui du pan de mur courbe MR1019 sur les murs MR1005 à gauche et MR1010 à droite.

Vestiges (US et faits) : 1005, MR1005, 1010, MR1010, 1019, MR1019

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 35

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage : détail de l'appui du pan de mur courbe MR1019 (à gauche) sur le mur MR1010 à droite, contre la porte d'accès à l'escalier.

Vestiges (US et faits) : 1005, MR1005, 1010, MR1010, 1019, MR1019

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 36

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage, vue d'ensemble du mur MR1010 qui sépare la pièce 15 (au premier plan) et l'escalier en vis. Le mur en forme la cage. A gauche la porte d'accès à l'escalier, à droite le fenestron ouvrant sur une cour.

Vestiges (US et faits) : 1010, MR1010

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Photographie 37

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage, détail, dans le mur MR1010, de la porte de communication entre la pièce 15 (au premier plan) et l'escalier en vis.

Vestiges (US et faits) : 1010, MR1010

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 38

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage, détail de l'angle des murs MR1010 (à gauche, avec son fenestron) et MR1004 (à droite, avec sa fenêtre 1006 retaillée en porte) dans l'angle sud-ouest de la pièce 15.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1006, 1010, MR1010

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 39

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage, détail du fenestron à l'ouest du mur MR1010.

Vestiges (US et faits) : 1010, MR1010

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 40

Secteur : 12

Sujet : Maison Raynal, premier étage, détail de l'extrémité du mur MR1015.

Vestiges (US et faits) : 1015, MR1015

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 41

Secteur : 12

Sujet : Maison Raynal, premier étage, détail de l'extrémité du mur MR1015 à l'angle qu'il forme avec la façade MR1004 contre laquelle il s'appuie.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1015, MR1015

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 42

Secteur : 25

Sujet : Maison Raynal, deuxième étage : détail de l'évier 1023 dans le mur de façade MR1004, sous la fenêtre.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1023

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 43

Secteur : 25

Sujet : Maison Raynal, deuxième étage : détail de la maçonnerie de l'extrémité orientale du mur MR1000.

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 44

Secteur : 25

Sujet : Maison Raynal, deuxième étage : détail de l'angle des murs MR1000 (à gauche) et MR1005 (à droite). Où l'on constate un chaînage qui a beaucoup souffert. La faille s'étend du faitage des murs la base du deuxième étage. Au premier, elle est masquée par la cheminée CH1002 et au rez-de-chaussée par la voûte VT1236 qui n'a pas bougé.

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1005, MR1005

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 45

Sujet : Les maisons Raynal et Peytavin vues de la place au Beurre.

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 46

Sujet : La rue de l'Ange vue de la place au Beurre.

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 47

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Le mur de refend MR1200 au rez-de-chaussée, en cours de décroûtage.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1201, 1202, 1203, 1204

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 48

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Le mur de MR1206 de séparation entre les maisons Raynal et Peytavin.

Vestiges (US et faits) : 1204, PL1204, 1205, 1206, MR1206

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis l'est

Photographie 49

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Le mur de refend MR1200 au rez-de-chaussée.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1201, 1202, 1203, 1204, PL1204, 1210

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 50

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Détail de l'extrémité occidentale du mur de refend MR1200, avec son chaînage initial 1203 et son pan en extension (à gauche, à l'ouest) US 1210.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1203, 1204, PL1204, 1210

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 51

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Détail des niches 1202 dans le mur de refend MR1200 au rez-de-chaussée.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1202

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 52

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Détail des niches 1202 dans le mur de refend MR1200 au rez-de-chaussée.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1202

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 53

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Détail de la porte 1201 dans le mur de refend MR1200 au rez-de-chaussée.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1201

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 54

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Angle du mur de refend MR1200 et du pilier SU1208, repris au rez-de-chaussée par une maçonnerie tardive au moment de la réfection de la façade (au nord-est de la pièce méridionale 07 de la maison).

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1201, 1208, SU1208

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 55

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Angle nord-ouest de la maison au rez-de-chaussée (pièce 07) : mur MR1206 de séparation avec la maison Raynal à gauche et mur de refend MR1200 à droite.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1206, MR1206

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 56

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Angle sud-est et façade méridionale MR1209 de la maison au rez-de-chaussée (pièce 07).

Vestiges (US et faits) : PL1204, 1205, 1207, SU1207, 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Saisie : 15/01/2021

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 57

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Angle sud-ouest et façade méridionale MR1209 de la maison au rez-de-chaussée (pièce 07).

Vestiges (US et faits) : PL1204, 1205, 1206, MR1206, 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 58

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Le pilier d'angle au sud-est de la maison, au rez-de-chaussée.

Vestiges (US et faits) : 1205, 1207, SU1207, 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 59

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Les piliers SU1208 (à gauche, au nord) et SU1207 (à droite, au sud) encadrant la grande ouverture de la pièce 07 au rez-de-chaussée.

Vestiges (US et faits) : 1204, 1205, 1207, SU1207, 1208, SU1208, 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 60

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Vue d'ensemble et détail de l'angle sud-ouest de la maison au rez-de-chaussée. Où l'on constate que l'extrémité méridionale du mur MR1206 (mur à droite sur la photo, extrémité méridionale à gauche) a été abattue et remplacée par le pan de mur 1218.

Vestiges (US et faits) : 1206, MR1206, 1209, MR1209, 1217, 1218

Auteur (e)(s) Odile Maufras

Cliché pris depuis l'es

Photographie 61

Secteur : 08

Sujet : Maison Peytavin. Les maçonneries dans l'angle nord-ouest de la maison. A gauche le mur MR1212, au centre le mur MR1211 et à droite, à l'arrière du mur MR1211, son fourrage ou les reins d'une voûte de la maison voisine au nord-est.

Vestiges (US et faits) : 1211, MR1211, 1212, MR1212

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 62

Secteur : 08

Sujet : Maison Peytavin. L'angle nord-ouest de la maison au sommet du rez-de-chaussée. Appui du mur MR1211 (à droite, au nord) sur le mur MR1212 (à gauche, à l'ouest).

Vestiges (US et faits) : 1211, MR1211, 1212, MR1212

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 63

Secteur : 08

Sujet : Maison Peytavin. Détail du parement méridional du mur MR1211 au sommet du rez-de-chaussée avec son trou d'ancrage de poutre bouché.

Vestiges (US et faits) : 1211, MR1211

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 64

Secteur : 07

Sujet : Maison Peytavin. Angle du mur de refend MR1200 et du pilier SU1208. Vue d'ensemble et détail de l'appui de la poutre de rive 1204 (à gauche, devant le refend) sur l'extrémité de la poutre 1213 dont l'extrémité est conservée dans l'angle de la pièce 07, au rez-de-chaussée.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1201, 1208, SU1208, 1204, 1213

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 65

Sujet : Maison Peytavin. Façade méridionale MR1209 et son balcon.

Vestiges (US et faits) : 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 66

Sujet : Les maisons de l'extrémité orientale de la rue de la Liberté, côté nord. Les deux dernières, au fond, sont les maisons Raynal (façade blanche dans les étages) et Peytavin (façade gris-ciment dans les étages).

Vestiges (US et faits) : 1046, MR1046, 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 67

Sujet : La façade méridionale de la maison Raynal.

Vestiges (US et faits) : 1046, MR1046

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 68

Sujet : Les façades méridionales des maisons Raynal et Peytavin.

Vestiges (US et faits) : 1046, MR1046, 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 69

Sujet : Les maisons de l'extrémité orientale de la rue de la Liberté, côté nord. Au premier plan, les maisons Peytavin (façade gris-ciment dans les étages) et Raynal (façade blanche dans les étages).

Vestiges (US et faits) : 1046, MR1046, 1209, MR1209, 1208, SU1208

Auteur (e)(s) Luc Wosny

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 70

Sujet : La maison à l'angle de la place au Beurre et de la rue de l'Épine, qui confronte la maison Peytavin cette dernière hord champ).

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Saisie : 15/01/2021
Cliché pris depuis le sud

Photographie 71

Sujet : Les maisons de la rive occidentale de la rue de l'Épine, prises du sud vers le nord (en descendant la rue) et leurs façades en encorbellement en cours de restauration.

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis l'est

Photographie 72

Sujet : Maison Peytavin : façade orientale sur la place au Beurre.

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis l'est

Photographie 73

Secteur : 48

Sujet : La charpente de toiture de la maison Peytavin, partie septentrionale.

Vestiges (US et faits) : 1211, MR1211, TO1214, 1215, 1216, 1221

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 74

Secteur : 48

Sujet : Partie centrale de la charpente de toiture de la maison Peytavin, sur le mur de refend MR1200.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, TO1214, 1216

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis le nord

Photographie 75

Secteur : 47

Sujet : Partie centrale de la charpente de toiture de la maison Peytavin, sur le mur de refend MR1200 : jonction des pentes.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, TO1214, 1219, 1220

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis le sud

Photographie 76

Secteur : 47

Sujet : Partie centrale et basse de la charpente de toiture de la maison Peytavin, sur le mur de refend MR1200 : jonction des pentes.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, TO1214, 1220, 1228

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 77

Secteur : 47

Sujet : Partie de la charpente de toiture de la maison Peytavin dans l'angle sud-est de la maison, sur les façades.

Vestiges (US et faits) : PL1204, 1228

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 78

Secteur : 17

Sujet : Maison Peytavin, premier étage, détail de la jonction des murs de façade MR1209 (à gauche) et MR1206 (à droite) dans l'angle sud-ouest de la pièce 17. Où l'on voit la reprise 1231 de l'extrémité du mur MR1206 et l'appui de la façade MR1209 sur l'enduit qui couvre cette reprise et l'ensemble du mur MR1206.

Vestiges (US et faits) : MR1206, 1209, MR1209, 1231

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 79

Secteur : 17

Sujet : Maison Peytavin, premier étage, détail de la maçonnerie du

mur MR1206 : à droite la maçonnerie initiale 1206 et à gauche la reprise 1231.

Vestiges (US et faits) : MR1206, 1231

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis l'est

Photographie 80

Secteur : 17

Sujet : Maison Peytavin, premier étage, détail de la maçonnerie du mur de façade MR1209, en bugets de tuf.

Vestiges (US et faits) : 1209, MR1209

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis le nord

Photographie 81

Secteur : 17

Sujet : Maison Peytavin, détail de l'extension de la poutre 1204 à l'extérieur de la façade orientale : vestige d'un encorbellement aujourd'hui disparu.

Vestiges (US et faits) : 1204, PL1204, 1249, MR1249

Auteur (e)(s) Odile Maufra
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 82

Secteur : 47

Sujet : Maison Peytavin, quatrième étage, détail de l'élévation du mur courbe formant angle bâti en empiétant sur la maison Raynal, avec sa ligne de faitage marquée par les bois d'une ancienne charpente, et la surélévation.

Vestiges (US et faits) : 1019, MR1019

Auteur (e)(s) Odile Maufra
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 83

Secteur : 47

Sujet : Maison Peytavin, quatrième étage, détail du mur MR1211.

Vestiges (US et faits) : 1019, MR1019, 1211, MR1211, TO1214, 1215, 1216

Auteur (e)(s) Odile Maufra
Cliché pris depuis le sud

Photographie 84

Secteur : 47

Sujet : Maison Peytavin, quatrième étage, détail de l'angle des murs MR1019 (à gauche) et MR1211 (à droite)

Vestiges (US et faits) : 1019, MR1019, 1211, MR1211, TO1214, 1215

Auteur (e)(s) Odile Maufra
Cliché pris depuis le sud

Photographie 85

Secteur : 47

Sujet : Maison Peytavin, quatrième étage, détail du sommet du mur de refend MR1200 avec son ancienne ligne de toiture.

Vestiges (US et faits) : 1019, MR1019, 1200, MR1200, 1215, 1216

Auteur (e)(s) Odile Maufra
Cliché pris depuis le nord

Photographie 86

Secteur : 08

Sujet : Maison Peytavin, rez-de-chaussée, porte d'entrée de la maison avant la construction de la maison voisine au nord-est. Il s'agit de la porte 1249, au centre du cliché, avec des deux poutres servant de linteau (à l'arrière-plan, 1234) et d'arrière voussure (au premier plan, 1233). A gauche la porte close de la maison voisine (au nord).

Vestiges (US et faits) : 1233, 1234, MR1249, 1250

Auteur (e)(s) Luc Wosny
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 87

Secteur : 47

Sujet : Maison Peytavin, rez-de-chaussée, porte d'entrée sans battant de la maison avant la construction de la maison voisine au nord-est. Il s'agit de la porte 1249, au centre du cliché, avec sa poutre servant de linteau (1234). Au deuxième plan du cliché, à

droite la porte de la maison voisine au nord et à gauche la porte actuelle d'entrée dans la maison Peytavin.

Vestiges (US et faits) : 12342, MR1249, 1250

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 88

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale. Angle nord-ouest de la cave avec le pan 1235 du mur MR1212 de l'ouest (à gauche, départ de l'escalier devant) et le pignon septentrional de la maison MR1211 à droite.

Vestiges (US et faits) : 1211, MR1211, MR1212, 1235, 1236, VT1236

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 89

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale. Angle sud-ouest de la cave avec son mur mr1237 épaissi dans les angles et percé d'un soupirail au centre.

Vestiges (US et faits) : 1211, MR1211, 1236, VT1236, 1237, MR1237

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 90

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale. Extrémité orientale de la cave avec le mur de façade orientale MR1237 (à gauche) et la base du mur de refend MR1200 percé de sa porte 1238.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1236, 1236, VT1236, 1237, MR1237, 1238

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 91

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale. Détail de l'ouvrage dans la voûte en berceau Vt1236, cave C8.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1236, 1236, VT1236, 1237, MR1237, 1238

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 92

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale C8, détail du soupirail dans le mur oriental, ouvrant dans le sol de la place au Beurre

Vestiges (US et faits) : 1236, VT1236, 1237, MR1237

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 93

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale C8, détail de la porte 1238 du mur de refend MR1200 vers la cave du sud C7.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1238

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 94

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale C8, détail l'escalier d'accès depuis le rez-de-chaussée (l'escalier n'est pas d'origine).

Vestiges (US et faits) : MR1212, 1235, 1236, VT1236

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis l'est

Photographie 95

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, la cave septentrionale C8, détail l'escalier d'accès depuis le rez-de-chaussée (l'escalier n'est pas d'origine).

Vestiges (US et faits) : MR1212, 1235, 1236, VT1236

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 96

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, l'angle des murs MR1200 (à gauche, largement masqué par l'escalier d'accès à la cave) et MR1212/US 1235 (à droite). On note sur la vue d'ensemble que le pan 1235 du mur MR1212, probablement en doublage de la cage d'escalier de la maison Raynal voisine, est bâti en un seul chantier de la cave au premier étage.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, MR1212, 1235

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 97

Secteur : C7

Sujet : Maison Peytavin, l'accès à la cave C7 de puis la pièce 07. L'escalier est adossé au mur MR1200 et il passe en travers de la voûte VT1239. On note un coup de sabre dans le mur MR1200 (à gauche) qui correspond à la trémie de passage du premier escalier, implanté en même temps que la cave, quelques décimètres plus au sud.

Vestiges (US et faits) : 1206, MR1206, 1209, MR1209, 1239, VT1239

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 98

Secteur : C8

Sujet : Maison Peytavin, cave C8, détail du bouchage ou du doublage du mur MR1211 dans l'angle nord-ouest de la cave.

Vestiges (US et faits) : 1211, MR1211, 1235

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 99

Secteur : C7

Sujet : Maison Peytavin, vue d'ensemble de la cave C7. Au premier plan, les piliers et l'arc 1240.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1209, MR1209, 1239, VT1239, 1240

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 100

Secteur : C7

Sujet : Maison Peytavin, cave C7, détail du parement du mur MR1209 et de l'appareil de la voûte VT1239 bâtie dans la continuité.

Vestiges (US et faits) : 1209, MR1209, 1239, VT1239

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Saisie : 15/01/2021

Cliché pris depuis le sud

Photographie 101

Secteur : C7

Sujet : Maison Peytavin, cave C7, vue d'ensemble de la voûte en berceau VT1239

Vestiges (US et faits) : 1239, VT1239

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 102

Secteur : C7

Sujet : Maison Peytavin, cave C7, vue d'ensemble de la voûte en berceau VT1239.

Vestiges (US et faits) : 1239, VT1239, 1240, 1241, MR1241

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 103

Secteur : C7

Sujet : Maison Peytavin, cave C7, détail de l'ouvrage au sommet de la voûte en berceau VT1239. Le nord est en bas du cliché.

Vestiges (US et faits) : 1239, VT1239

Auteur (e)(s) Luc Wozny
Saisie : 15/01/2021

Photographie 104

Secteur : C7
Sujet : Maison Peytavin, cave C7, vue d'ensemble de la voûte en berceau VT1239 et de l'ouverture 1240 (piliers et arc) du passage vers la cave C9
Vestiges (US et faits) : 1239, VT1239, 1240, 1241, MR1241
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 105

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, vue d'ensemble depuis la cave C7 (depuis l'ouest)
Vestiges (US et faits) : 1241, MR1241, 1246, VT1246
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 106

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, vue de la partie septentrionale de la cave
Vestiges (US et faits) : 1240, 1241, MR1241, 1246, VT1246
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud

Photographie 107

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, vue de la partie méridionale de la cave
Vestiges (US et faits) : 1240, 1241, MR1241, 1246, VT1246
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord

Photographie 108

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, détail de la niche du nord dans le mur oriental MR1241.
Vestiges (US et faits) : 1241, MR1241
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 109

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, détail de la niche du sud dans le mur oriental MR1241.
Vestiges (US et faits) : 1241, MR1241
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 110

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, arrière voussure du passage 1240 et ancien ouvrage bétonné.
Vestiges (US et faits) : 1240, 1246, VT1246
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 111

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, arrière voussure du passage 1240 et ancien ouvrage bétonné.
Vestiges (US et faits) : 1240, 1246, VT1246
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'est

Photographie 112

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, cave C9, détail d'un ouvrage environ au centre de la voûte VT1246.
Vestiges (US et faits) : 1243, MR1243, 1246, VT1246
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord

Photographie 113

Secteur : C9
Sujet : Maison Peytavin, extrémité de la cave C9 avec sa porte obstruée dans le mur MR1243 et sa voûte formant retour vers la cave C10 qu'elle couvrait initialement.
Vestiges (US et faits) : 1243, MR1243, 1246, VT1246
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord

Photographie 114

Secteur : C10
Sujet : Maison Peytavin, cave C10, vue d'ensemble depuis l'est, avec au premier plan la voûte initiale VT1246, au second plan la voûte postérieure VT1247 et au fond le pilier SU1244 avec son arc bâti en sous-œuvre de la voûte.
Vestiges (US et faits) : 1243, MR1243, 1244, SU1244, 1247, VT1247
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'est

Photographie 115

Secteur : C10
Sujet : Maison Peytavin, cave C10, détail du mur méridional MR1243 et ses niches
Vestiges (US et faits) : 1243, MR1243, 1244, SU1244, 1247, VT1247
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 116

Secteur : C10
Sujet : Maison Peytavin, cave C10, détail du mur septentrional MR1200 (à droite) qui forme un arc de décharge en parement méridional, et du pilier SU1244 bâti approximativement au centre de cet arc, en sous-œuvre. On note que le pilier perce la voûte VT1247.
Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1244, SU1244, 1247, VT1247
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'est

Photographie 117

Secteur : C10
Sujet : Maison Peytavin, cave C10, détail du pilier SU1244 et son arc qui divisent la cave en deux espaces?
Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1243, MR1243, 1244, SU1244, 1247, VT1247
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'est

Photographie 118

Secteur : C10
Sujet : Maison Peytavin, cave C10, détail de l'arc de décharge dans le parement externe du mur MR1200 en sous-sol. L'arc reporte la charge du mur (de la voûte VT1239 de la pièce C7 voisine au nord ?) sur ses extrémités (notamment le pilier 1240 à l'est).
Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1243, MR1243, 1244, SU1244, 1247, VT1247
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 119

Secteur : Cc, C10
Sujet : Maison Peytavin, cave C10, détail de la superposition des voûtes VT1247 (au premier plan) sur VT1246 (au second), à l'angle des caves C10 (premier plan) et C9. On note à gauche, dans le pilier 1240, la première assise de claveaux conservée sur une plus grande longueur que le reste de la voûte initiale.
Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1240, 1246, VT1246, 1247, VT1247
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 120

Secteur : C9, C10
Sujet : Maison Peytavin, cave C10, détail de la superposition des

voûtes VT1247 (au premier plan) sur VT1246 (au second), à l'angle des caves C10 (premier plan) et C9. On note à gauche, dans le pilier 1240, la première assise de claveaux conservée sur une plus grande longueur que le reste de la voûte initiale.

Vestiges (US et faits) : 1200, MR1200, 1240, 1246, VT1246, 1247, VT1247

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest*

Photographie 121

Secteur : C10

Sujet : Maison Peytavin, cave C10, vue d'ensemble... comme on peut

Vestiges (US et faits) : 1243, MR1243, 1244, SU1244

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'est*

Photographie 122

Secteur : C10

Sujet : Maison Peytavin, cave C10, extrémité occidentale MR1245.

Vestiges (US et faits) : 1240, MR1240, 1243, MR1243, 1245, MR1245

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'est*

Photographie 123

Secteur : C10

Sujet : Maison Peytavin, cave C10, le support SU1244 et son arc, parement occidental, en plusieurs clichés du nord au sud.

Vestiges (US et faits) : 1244, SU1244

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest*

Photographie 124

Secteur : 11

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Le plafond PL1034, probablement d'origine, de la pièce 11 (aujourd'hui cloisonnée). Partie occidentale du plafond, vue du nord.

Vestiges (US et faits) : 1034, PL1034, 1035, 1037

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord*

Photographie 125

Secteur : 11

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Le plafond PL1034, probablement d'origine, de la pièce 11 (aujourd'hui cloisonnée). Partie occidentale du plafond, vue du sud.

Vestiges (US et faits) : 1034, PL1034, 1035, 1036

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud*

Photographie 126

Secteur : 11

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Le plafond PL1034, détail d'encoche de maintien de closoir dans la solive 1037.

Vestiges (US et faits) : PL1034, 1037

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-est*

Photographie 127

Secteur : 11

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Le plafond PL1034, détail d'encoche de maintien de closoir dans la solive 1035. À droite, a poutre 1034..

Vestiges (US et faits) : 1034, PL1034, 1035

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Saisie : 15/01/2021
Cliché pris depuis le nord-est*

Photographie 128

Secteur : 11

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Vue d'ensemble de la partie orientale du plafond PL1034 de la pièce 11.

Vestiges (US et faits) : 1034, PL1034, 1035

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-ouest*

Photographie 129

Secteur : 11

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Détail de la poutraison dans l'angle sud-est de la pièce. La poutre de rive 1038 de l'est (au centre) a été sectionnée avant la reconstruction (et pour la reconstruction) de la façade. Elle a été soutenue par un corbeau ajouté dans le mur pour la conforter pendant les travaux et au-delà puisqu'elle porte le poids des solives 135 (à gauche) et 1037 à droite.

Vestiges (US et faits) : PL1034, 1035, 1037, 1038

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest*

Photographie 130

Secteur : 15

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Vue d'ensemble du plafond de la pièce 15.

Vestiges (US et faits) : 1022, PL1022

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-ouest*

Photographie 131

Secteur : 41

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Vue d'ensemble du plafond PL1024 des combles 41 avec ses 4 fermes.

Vestiges (US et faits) : 1024, PL1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'est*

Photographie 132

Secteur : 41

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Détail des assemblages des arbalétriers de la charpente des combles 41 avec ses 4 fermes.

Vestiges (US et faits) : 1024, T01024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Saisie : 15/01/2021
Cliché pris depuis l'est*

Photographie 133

Secteur : 41

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Vue d'ensemble du plafond PL1024 des combles 41 avec ses 4 fermes.

Vestiges (US et faits) : 1024, PL1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest*

Photographie 134

Secteur : 41

Sujet : Maison Raynal, premier étage. Détail d'assemblages des arbalétriers de la charpente des combles 41.

Vestiges (US et faits) : PL1024

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest*

Photographie 135

Secteur : 02

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Partie méridionale de l'espace 02, initialement de cour, avec le sondage dans l'angle sud-ouest.

Vestiges (US et faits) : 1012, MR1012, 1045, MR1045

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-est*

Photographie 136

Secteur : 02

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Détail de l'appui du mur MR1045 (à droite) contre le mur MR1012 (à gauche) dans l'angle sud-ouest de l'espace de cou 02 (aujourd'hui bâti).

Vestiges (US et faits) : 1012, MR1012, 1045, MR1045

*Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-est*

Photographie 137

Secteur : 02

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Vue d'ensemble de la partie septentrionale de l'espace 02 et du sondage dans son angle nord-ouest.

Vestiges (US et faits) : 1015, MR1015

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 138

Secteur : 02

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Détail de l'angle nord-ouest de l'espace 02. Seul le mur MR1015 de façade est conservé, non le retour avec le mur MR1045 qui a été démonté dans cette partie.

Vestiges (US et faits) : 1015, MR1015

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 139

Secteur : 04

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Vue d'ensemble de la pièce 04 et du sondage réalisé dans l'angle nord-ouest.

Vestiges (US et faits) : 1014, MR1014, 1015, MR1015

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 140

Secteur : 04

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Détail de l'angle des murs MR1014 (à gauche) et MR1015 (à droite). Le chaînage ou 'appui a été détruit au moment de la réalisation de la voûte.

Vestiges (US et faits) : 1014, MR1014, 1015, MR1015

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 141

Secteur : 02

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Détail de l'angle nord-est de l'espace 02 (initialement de cour) et de l'appui du mur MR1015 (à gauche) sur la façade MR1004. Le nouveau mur MR1015 s'appuie contre le piédroit 1044 qui s'épare deux baies dans le mur MR1044.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1044

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 142

Secteur : 05

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Vue d'ensemble de la façade MR1004 de la pièce 05. A droite, le sondage à l'angle nord-ouest de la pièce. A gauche, la porte actuelle à l'emplacement d'une porte plus ancienne dont il ne reste que le piédroit 1044. Celui-ci séparait deux baies.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1044

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 143

Secteur : 05

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Détail du piédroit 1044, face interne, entre deux baies non conservées de la façade MR1004.

Vestiges (US et faits) : 1004, MR1004, 1044

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 144

Secteur : 05

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Détail de l'angle nord-ouest de la pièce. A gauche, la façade MR1004 avec sa maçonnerie d'origine 1004 à la base et la reprise 1040 au-dessus (qui inclut du tuf). A gauche le mur de refend MR1000, chaîné à 1004. La voûte VT1039 dont on voit ici l'extrémité a été construite après le mur MR1000 et avant le bouche 1040 du mur MR1004 partiellement démonté pour la pose du coffrage du chantier de construction du voûtement.

Vestiges (US et faits) : 1000, MR1000, 1004, MR1004, 1039,

VT1039

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 145

Secteur : 05

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. Vue d'ensemble de la pièce 05 et détail du sondage des maçonneries de l'angle sud-est. À gauche le mur MR1005 raccourci avant la construction du mur perpendiculaire MR1019 (à droite) qui s'appuie contre l'arrachement du précédent.

Vestiges (US et faits) : 1005, MR1005, 1019, MR1019.

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 146

Secteur : 03

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. La cage de l'escalier ES1007 après la destruction des deux premières révolutions (celle qui descend au sous-sol et celle qui conduit au premier. On voit le moyen appareil de taille avec les moellons courbes en face interne.

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1010, MR1010 1011, MR1011

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 147

Secteur : 03

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée. La volée actuelle de l'escalier ES1007 descendant à la cave, coulée en béton contre le mur d'origine MR1011.

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1011, MR1011

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 148

Secteur : 03, C1

Sujet : Maison Raynal, rez-de-chaussée et cave. La porte 1048 à la base de l'escalier ES1007, conduisant à la cave

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1011, MR1011, 1048

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord

Photographie 149

Secteur : 03, C1

Sujet : Maison Raynal, accès à la cave. La porte 1048 de la cave C1 vue de la cave, avec le mur MR1011 de l'escalier, rectiligne à la base et courbe au nord (au 2e plan, masqué par la structure en béton du nouvel escalier).

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1011, MR1011, 1048

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Saisie : 15/01/2021

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 150

Secteur : 03, C1

Sujet : Maison Raynal, accès à la cave. L'escalier ES1007, volée du sous-sol entre cave (au premier plan) et rez-de-chaussée (au second).

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1011, MR1011, 1048

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 151

Sujet : Maison Raynal, escalier actuel d'accès au premier étage, depuis la rue. Non enregistré. Au sommet, la porte entre la pièce méridionale 11 du premier étage et la cage d'escalier.

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le sud

Photographie 152

Sujet : Maison Raynal, premier étage. La porte entre la pièce méridionale 11 et la cage d'escalier. La porte est à l'extrémité orientale du mur MR1008 de la cage. A l'O arrière-plan, le début de la troisième révolution, conduisant du premier au deuxième étage.

Vestiges (US et faits) : 1008, MR1008
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud

Photographie 153

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Au premier plan le palier devant la porte de la pièce 11 et le début de la 3e révolution qui conduit du premier au deuxième étage. Au fond à droite : le montant de la porte conduisant de l'escalier à la pièce 15. À gauche : la cloison qui barre l'accès à la seconde révolution, démontée.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1010, MR1010
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 154

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. La fenêtre à la base du premier étage, dans le mur occidentale MR1008 de la cave. A droite, l'intrados des marches de la 3e révolution. Cliché pris du sud-est au sud-ouest.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008
Auteur (e)(s) Luc Wozny

Photographie 155

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Détail des premières marches de la troisième révolution, entre le premier étage et le deuxième. On note que les marches ne forment pas de palier devant la porte percée dans le mur MR1010 de la cage pour conduire à la pièce 15.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 156

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Détail de l'intrados des dernières marches de la troisième révolution, entre le premier étage et le deuxième. On note que les marches sommitales forment un palier sous la porte d'accès à la pièce méridionale 21 du deuxième étage.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1010, MR1010
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud

Photographie 157

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Partie de la troisième révolution desservant un étage d'un bâtiment accolé à l'immeuble (espace 2). La porte est ouverte dans le mur occidental MR1008 de la cage d'escalier. La porte est récente, de même que les marches dans son embrasure, mais elle succède certainement à une fenêtre d'origine.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 158

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Fin de la troisième volée, formant palier devant la porte d'accès à la pièce méridionale 12.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 159

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Intrados des marches de la deuxième moitié de la quatrième volée, conduisant au palier sommital du troisième étage. Cliché 159b pris de l'OSO).
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007
Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 160

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Les marches devant la porte d'accès à la salle septentrionale 35 du troisième étage. On not qu'elles ne forment pas de palier.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1010, MR1010
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le sud

Photographie 161

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Partie médiane de la quatrième révolution desservant une porte d'accès à un balcon ou bâtiment secondaire accolé à l'immeuble (espace 2). La porte est ouverte dans le mur occidental MR1008 de la cage d'escalier. Elle n'est pas d'origine et élargit sans doute une fenêtre d'origine.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 162

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Partie sommitale de l'escalier (fin de la quatrième révolution et palier). Le palier du troisième étage était fermé par un garde-corps qui a été démonté lors de la construction d'une petite volée en bois conduisant aux combles (plancher ajouté à une date inconnue, pas avant le XVII^e siècle d'après la forme mansardée).
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008
Auteur (e)(s) Luc Wozny

Photographie 163

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Détail de l'extrémité sommitale d'origine du noyau et désordre de celui-ci. Il ne manque aucune marche, seulement le garde-corps. (Photos prises de plusieurs points de vue).
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007
Auteur (e)(s) Luc Wozny

Photographie 164

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Volée tardive supplémentaire conduisant aux combles (Photos prises de plusieurs points de vue).
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007
Auteur (e)(s) Luc Wozny

Photographie 165

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Couvrement de la cage d'escalier.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 166

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Porte d'accès à la pièce 31, au troisième étage, au sud du palier sommital.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 167

Secteur : 3
Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Porte d'accès à la pièce 35, au troisième étage, au nord du palier sommital.
Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007
Auteur (e)(s) Luc Wozny
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 168

Secteur : 43

Sujet : Maison Raynal, quatrième étage de combles. Pièce du nord 43 (au-dessus de l'escalier), mur occidental MR1008. Les détails du fenestron sont pris de l'est.

Vestiges (US et faits) : 1008, MR1008

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 169

Secteur : 43

Sujet : Maison Raynal, quatrième étage de combles. Pièce du nord 43 (au-dessus de l'escalier), angle sud-est.

Vestiges (US et faits) : 1008, MR1008, 1011, MR1011

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 170

Secteur : 43

Sujet : Maison Raynal, quatrième étage de combles. Pièce du nord 43 (au-dessus de l'escalier), angle nord-est

Vestiges (US et faits) : 1011, MR1010, 1011, MR1011

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 171

Secteur : 43

Sujet : Maison Raynal, quatrième étage de combles. Pièce du nord 43 (au dessus de l'escalier), angle nord-est

Vestiges (US et faits) : 1011, MR1010, 1011, MR1011

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 172

Secteur : 3

Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Porte d'accès à la pièce 31, au troisième étage, au sud du palier sommital.

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 173

Secteur : 3

Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Couvrement de la cage d'escalier. Détail de la charpente au sud.

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis l'est

Photographie 174

Secteur : 3

Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Le palier devant la porte de la pièce 21 au deuxième étage (pièce du sud).

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord

Photographie 175

Secteur : 3

Sujet : Maison Raynal, détail de l'escalier en vis ES1007. Le palier devant la porte de la pièce 21 au deuxième étage (pièce du sud). Porte à double battant.

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Cliché pris depuis le nord

Photographie 176

Secteur : 31

Sujet : Maison Raynal, la pièce 21 au deuxième étage et ses menuiseries ornées de la fin du XVIIIe ou du XIXe siècle. Clichés pris de différents points de vue. La cheminée est sur le pignon oriental de la pièce et les pièces de service sont contre le pignon de l'ouest (mur à 2 portes recouvert de papier peint).

Vestiges (US et faits) : 1007, ES1007, 1008, MR1008

Auteur (e)(s) Luc Wozny

Photographie 177

Secteur : C1

Sujet : Maison Raynal, la cave C1. Détails du linteau de la porte et des deux claveaux d'un arc tendu devant. Clichés pris du nord, du nord-ouest et du nord-est.

Vestiges (US et faits) : 1008, MR1008, 1248

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 178

Secteur : C1

Sujet : Maison Raynal, la cave C1. Détails de l'arrière-vousure de la porte d'accès à la cave.

Vestiges (US et faits) : 1008, MR1008, 1248

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le sud

Photographie 179

Secteur : C1

Sujet : Maison Raynal, la cave C1. Détail de la partie orientale de la voûte VT1049, un peu plus basse que la partie occidentale (au deuxième plan, dans l'ombre).

Vestiges (US et faits) : 1049, VT1049

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 180

Secteur : C1

Sujet : Maison Raynal, la cave C1. Détail de la partie occidentale de la voûte VT1049, un peu plus haute que la partie orientale (au premier plan).

Vestiges (US et faits) : 1049, VT1049

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 181

Secteur : C1

Sujet : Maison Raynal, la cave C1. Détail d'une ouverture à la base et à l'est du mur méridional de la cave MR1046. L'ouverture ouvre sur une salle sous la rue, aujourd'hui obstruée d'un côté (ouest) par un pilier en pierre et occupée de l'autre (est) par une cuve.

Vestiges (US et faits) : 1046, MR1046

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord

Photographie 182

Secteur : C1

Sujet : Maison Raynal, la cave C1. Détail du soupirail de l'ouest percé à la base de la voûte VT1049, au-dessus du mur MR1046 de la cave.

Vestiges (US et faits) : 1046, MR1046

Auteur (e)(s) Odile Mauftras

Cliché pris depuis le nord-est



1.JPG



1a.JPG



2.JPG



2a.JPG



3.JPG



3a.JPG



3b.JPG



4.JPG



5.JPG



6.JPG



6a.JPG



7.JPG



7a.JPG



8.JPG



9.JPG



9a.JPG



10.JPG



10a.JPG



10b.JPG



10c.JPG



10d.JPG



11.JPG



11a.JPG



11b.JPG



12.JPG



13.JPG



13a.JPG



13b.JPG



14.JPG



14a.JPG



15.JPG



15a.JPG



15b.JPG



15c.JPG



15d.JPG



16.JPG



16a.JPG



16b.JPG



17.JPG



17a.JPG



18.JPG



18a.JPG



18b.JPG



19.JPG



20.JPG



21.JPG



22.JPG



22a.JPG



22b.JPG



23.JPG



23a.JPG



24.JPG



25.JPG



26.JPG



26a.JPG



27.JPG



27a.JPG



27b.JPG



28.JPG



28a.JPG



29.JPG



29a.JPG



30.JPG



30a.JPG



30b.JPG



30c.JPG



31.JPG



31a.JPG



32.JPG



32a.JPG



33.JPG



34.JPG



34a.JPG



34b.JPG



34c.JPG



34d.JPG



35.JPG



36.JPG



36a.JPG



37.JPG



38.JPG



39.JPG



39a.JPG



40.JPG



41.JPG



42.JPG



42a.JPG



42b.JPG



042c.JPG



042d.JPG



43.JPG



43a.JPG



44.JPG



44a.JPG



44b.JPG



044c.JPG



45.JPG



45a.JPG



45b.JPG



46.JPG



46a.JPG



47.JPG



47a.JPG



48.JPG



48a.JPG



49.JPG



49a.JPG



49b.JPG



50.JPG



50a.JPG



51.JPG



51a.JPG



51b.JPG



52.JPG



52a.JPG



53.JPG



53a.JPG



53b.JPG



53c.JPG



54.JPG



54a.JPG



54b.JPG



55.JPG



55a.JPG



55b.JPG



55c.JPG



56.JPG



57.JPG



57a.JPG



58.JPG



058a.JPG



58b.JPG



59.JPG



59a.JPG



60.JPG



60a.JPG



60b.JPG



61.JPG



61a.JPG



62.JPG



62a.JPG



63.JPG



63a.JPG



64.JPG



64a.JPG



64b.JPG



64c.JPG



64d.JPG



65.JPG



66.JPG



66a.JPG



66b.JPG



67.JPG



67a.JPG



68.JPG



68a.JPG





70a.JPG



70b.JPG



71.JPG



71a.JPG



71b.JPG



71c.JPG



71d.JPG



71e.JPG



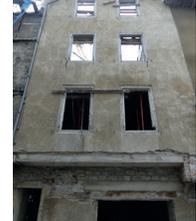
71f.JPG



71g.JPG



71h.JPG



71i.JPG



71j.JPG



71k.JPG



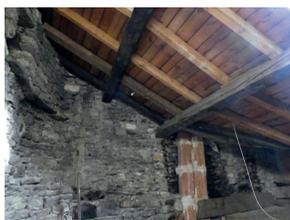
72.JPG



72a.JPG



73.JPG



73a.JPG



73b.JPG



74.JPG



74a.JPG



75.JPG



75a.JPG



76.JPG



77.JPG



77a.JPG



77b.JPG



77c.JPG



78.JPG



78a.JPG



78b.JPG



78c.JPG



79.JPG



80.JPG



81.JPG



81a.JPG



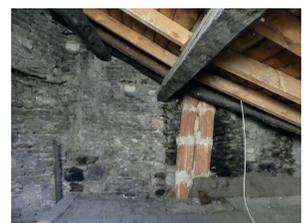
81b.JPG



82.JPG



82a.JPG



83.JPG



83a.JPG



84.JPG



85.JPG



85a.JPG



85b.JPG



86.JPG



87.JPG



88.JPG



88a.JPG



89.JPG



89a.JPG



89b.JPG



90.JPG



90a.JPG



91.JPG



91a.JPG



92.JPG



92a.JPG



93.JPG



93a.JPG



93b.JPG



94.JPG



94a.JPG



95.JPG



96.JPG



96a.JPG



96b.JPG



96c.JPG



97.JPG



97a.JPG



97b.JPG



97c.JPG



98.JPG



98a.JPG



98b.JPG



99.JPG



99a.JPG



99b.JPG



100.JPG



100a.JPG



101.JPG



101a.JPG



101b.JPG



102.JPG



103.JPG



104.JPG



104a.JPG



104b.JPG



105.JPG



105a.JPG



106.JPG



106a.JPG



106b.JPG



106c.JPG



107.JPG



107a.JPG



107b.JPG



108.JPG



109.JPG



110.JPG



110a.JPG



111.JPG



111a.JPG



112.JPG



113.JPG



114.JPG



114a.JPG



115.JPG



115a.JPG



115b.JPG



116.JPG



116a.JPG



116b.JPG



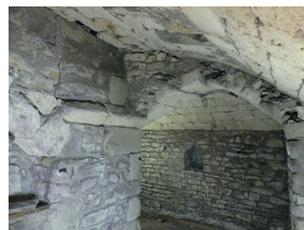
116c.JPG



117.JPG



118.JPG





120.JPG



120a.JPG



120b.JPG



120c.JPG



121.JPG



122.JPG



122a.JPG



122b.JPG



123.JPG



123a.JPG



123b.JPG



123c.JPG



124.JPG



124a.JPG



125.JPG



125a.JPG





128a.JPG



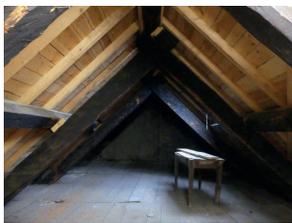
129.JPG



129a.JPG



130.JPG



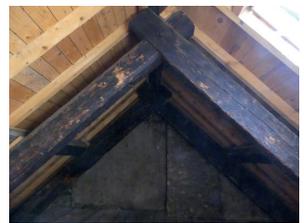
131.JPG



131a.JPG



131b.JPG



132.JPG



132a.JPG



132b.JPG



133.JPG



133a.JPG



134.JPG



134a.JPG



135.JPG



136.JPG



136a.JPG



137.JPG



138.JPG



139.JPG



139a.JPG



140.JPG



140a.JPG



140b.JPG



140c.JPG



141.JPG



141a.JPG



141b.JPG



142.JPG



142a.JPG



143.JPG



144.JPG



144a.JPG



144b.JPG



145.JPG



145a.JPG



145b.JPG



145c.JPG



146.JPG



147.JPG



147a.JPG



148.JPG



148a.JPG



148b.JPG



149.JPG



149a.JPG



149b.JPG



149c.JPG



149d.JPG



150.JPG



150a.JPG



150b.JPG



151.JPG



151a.JPG



151b.JPG



152.JPG



153.JPG



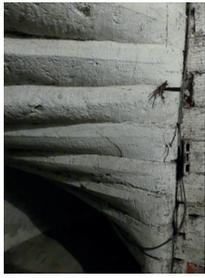
153a.JPG



154.JPG



154a.JPG



154b.JPG



154c.JPG



155.JPG



156.JPG



157.JPG



157a.JPG



157b.JPG



158.JPG



158a.JPG



158b.JPG



159.JPG



159a.JPG



159b.JPG



160.JPG



160a.JPG



160b.JPG





162a.JPG



162b.JPG



162c.JPG



163.JPG



163a.JPG



163b.JPG



163c.JPG



163d.JPG



163e.JPG



163f.JPG



163g.JPG



164.JPG



164a.JPG



164b.JPG



164c.JPG



165.JPG





168b.JPG



168c.JPG



168d.JPG



168e.JPG



169.JPG



170.JPG



171.JPG



171a.JPG



172.JPG



172a.JPG



172b.JPG



173.JPG



174.JPG



174a.JPG



175.JPG



175a.JPG





176c.JPG



176d.JPG



176e.JPG



176f.JPG



176g.JPG



176h.JPG



176i.JPG



176j.JPG



176k.JPG



176l.JPG



176m.JPG



176n.JPG



176o.JPG



176p.JPG



176q.JPG



176r.JPG



176s.JPG



176t.JPG



176u.JPG



177.JPG



177a.JPG



177b.JPG



177c.JPG



177d.JPG



177e.JPG



177f.JPG



178.JPG



178a.JPG



178b.JPG



178c.JPG



179.JPG



180.JPG



181.JPG



181a.JPG



182.JPG

Inventaire de la documentation remise au SRA

1 cahier de format A4

avec reliure en spirale, intitulé « opération archéologique n° 1111939-Mende (48) 7 rue de la Liberté-Diagnostic 2021. Documentation de diagnostic archéologique »

contenant :

- Les références et les mots de passe associés à l'opération
- L'inventaire descriptif des vestiges : extraction des données enregistrée sur Syslat
- Les fiches d'enregistrement de terrain des vestiges
- La documentation graphique (originaux des relevés et inventaire)
- La documentation photographique (inventaire des clichés numériques et planche-contact des clichés)
- Les résultats des analyses dendrochronologiques)
- Les deux DVD avec la documentation au format numérique dont le contenu est listés ci-après.

DVD « OA1111939-2021-A

Dossier « 0_OAn°1111939_Administration Inrap »

Contient les fichiers « D133078 Convention signée.pdf »
« D133078 PSI Mende (48).pdf »
« D129403 PV MAD signé.pdf »
« Devis 7061+CGV-IMBE-dendro.pdf »

Dossier « 0_OAn°1111939_Administration SRA »

Contient les fichiers « ARR D133078 MENDE LIBERTE.pdf »
« ArrDRO_48_Mende_7_rue_de_la_Liberté_signé.pdf »

Dossier « OAn°1111939_Hygiène et sécurité »

Contient le dossier « fiches prévention Covid »
et les fichiers « PPSPS_Mende-7rue Liberté-D133078 »

Dossier « OAn°1111939_Doc Aménageur »

Contient les dossiers « Plans Aménageur »
« Sondage archéo préalable »

Dossier « OAn°1111939_Doc historique »

Contient le fichier « RFO_Garnotel_2018 »

Dossier « 0_OAn°1111939_Etiquettes_Fiches_Minutes »

Contient les dossiers « Couverture cahier documentaire remis au SRA »
« Etiquettes Minutes.ai »
« jaquette CD.ai »

Dossier « 0_OAn°1111939_ Topo et plans »

Contient l'extrat cadastral et des fichiers de plans extratis de Géoportail :

- « cadastre.jpg »
- « cadastre.pdf »
- « Géoportail-2500.ai »
- « Géoportail-2500cadastre.ai »
- « Géoportail-2500ortho.ai »
- « Géoportail-25000.ai »
- « Géoportail-250000.ai »

Dossier « 0_OAn°1111939_ Dessin-relevés »

Contient les scans des 9 minutes de terrain en format jpg, les mises au propre des minutes de terrain au format Adobe Illustrator, soit 1 chichier de moulure (MN8) et 6 fichiers représentant chacun un étage. Une planche avec les moulures relevées sur site, au format Adobe Illustrator

Dossier « 0_OAn°1111789_ Inventaire »

Contient les fichiers « Inventaire des photographies.docx »
« Inventaire des relevés graphiques.docx »
« Inventaire des vestiges (extrait Syslat).docx »
« Inventaire fichiers numériques remis au SRA.docx » (soit le présent inventaire)

Dossier « 0_OAn°1111789_ Syslat_Docusit&Sauvegardes »

Contient les dossiers « Eléments du Docusit » de Syslat
« Sauvegarde Syslat »
et le fichier « Codes_Syslat » pour accéder à la base de donnée

Dossier « 0_OAn°1111789_ Rapport Etude SPE »

Contient le fichier « RapportDendroMende7rueLiberté.doc »

Dossier « 0_OAn°1111789_ Rapport »

Contient le fichiers « OAn°1111789_RFO.pdf »

DVD « OA1111789-2020-B**Dossier « 0_OAn°1111789_ Photos »**

Contient les clichés numériques réalisés sur l'opération. Format jpg et la planche contact les reproduisant tous.